53e Vol. Québec, Juin 1932 N° 10

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

LA SEMAINE CONTRE LE BLASPHÈME

Le R. P. Louis Lalande nous a communiqué la lettre qui suit et dont nous recommandons la lecture attentive au personnel enseignant. Nous attirons aussi l'attention de nos lecteurs sur l'article du R. P. Dugré, publié ci-après.

LETTRE DU R. P. LOUIS LALANDE, S. J.

Montréal, 8 mai 1932.

M. le Commandeur C.-J. Magnan,
Directeur de l'*Enseignement primaire*,
Québec.

Cher M. Magnan,

Vous avez daigné, l'année dernière, prêter votre concours à notre *Semaine* contre le blasphème. Vous avez publié dans l'*Enseignement* deux articles qui ont été lus dans les écoles de la Province. Ils nous ont beaucoup aidés auprès des enfants.

Me permettez-vous de renouveler notre invitation à tous les instituteurs et institutrices, qui lisent votre revue, à contribuer à notre campagne, en stigmatisant, une fois de plus, ce qu'il y a de grossier et de coupable dans le langage de beaucoup de Canadiens, et en particulier, l'habitude monstrueuse, diabolique, de blasphémer.

La *Semaine* est fixée du dimanche, 29 mai, au 5 juin.

Nous espérons que toutes les classes de la société prendront part à cette œuvre d'apostolat national et religieux, et lui assureront un succès encore plus grand que celui de l'année dernière.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs in X*to*.

Louis Lalande, s.j.,
Aumônier de l'A.C.V.

BLASPHÈMES OU JURONS?

Ne souffrons ni l'un ni l'autre

(Pour l'*Enseignement Primaire*)

En affichant les robustes mots *blasphèmes* et *blasphémer* dans leur lutte contre les jurons ..... et les blasphèmes, nos excellents Voyageurs de Commerce ne prétendent pas que le véritable blasphème soit si commun que cela chez nos gens. Non, Dieu merci!

C'est plutôt la lutte aux jurons, aux gros jurons, qu'ils veulent pousser, et qu'ils poussent! En usant des termes forts, ils visent au plus grave, au superlatif, au terminus du juron qu'est le blasphème.

La langue française est singulièrement boiteuse dans son vocabulaire des péchés contre le deuxième commandement, blasphèmes et faux serments. Elle possède le substantif *juron*, et non le verbe *juronner*, elle a le verbe *sacrer*, et non le nom *sacre*, le verbe *jurer* veut dire *proférer des jurons* et *faire serment*, quant au nom *patois*, il signifie une toute autre chose: parler patois ne veut pas dire *avoir un patois*, au sens que nous donnons et qui n'est pas français.

Les Voyageurs vont-ils intituler leur campagne "Semaine contre les jurons"? Mais il y a des jurons qui ne sont pas péché du tout, et, entre parenthèses, si l'on veut absolument jurer, qu'on emploie donc de ces mots inoffensifs, tels que *Pristi*, *Sapristi*, *Bateau*, *Batiscan*, *Cent-trente-deux* (pour lequel Mgr Laflèche avait un faible), *Tonnerre*, *Boutique*, et d'autres, que les Français, beaucoup moins jureurs que nous, lancent de façon amusante: *Saperlote: Saperlipopette*, *Sac-à-papier*, *etc...*

Si l'on affiche: *Ne blasphémez pas*, cela peut signifier que la plupart des jurons de chez nous sont des blasphèmes, ce qui est faux. Si l'on écrit: *Ne jurez pas*, c'est équivoque; si l'on met: *Ne sacrez pas*, il faut recourir ensuite à des noms d'autres racines, puisque *sacre* et *sacreur* n'existent pas.

L'important est que nous ne voyions pas des blasphèmes partout, et que nous nous guérissions de nos jurons contre Dieu, la Sainte-Vierge, et les Sacrements, gros jurons qui sont ordinairement des emplois inutiles d'un mot saint, fautes vénielles si l'on n'a pas l'idée d'insulter Dieu formellement, fautes déjà assez sérieuses pour qu'on s'en dispense, puisque le péché véniel, mal surnaturel, est plus grave que tous les maux naturels, incendies, noyades, chômage, etc... (1)

* * *

Le vrai blasphème (voir Catéchisme, P. Q., Nos 400 et suiv.) est l'un des plus grands péchés qui soient, avec la communion sacrilège: ce n'est pas seulement injurier Dieu dans ses œuvres, dans ses ordres, mais directement, en Lui-même, dans son honneur et l'honneur de ses saints.

Outre le châtiment éternel, Dieu décrète des punitions, même sur terre, contre les blasphémateurs. Dans l'Ancien-Testament, au *Lévitique*, ch. 24, v. 4, Jéhovah prescrit à Moïse: "Fais sortir du camp le blasphémateur; que tous ceux qui l'ont entendu posent leurs mains sur sa tête, et que toute l'assemblée le lapide. Dis-le aux Israélites. Tout homme qui maudit son Dieu portera son péché; et celui qui blasphèmera le nom de Jéhovah sera puni de mort: toute l'assemblée le lapidera. Etranger ou indigène, s'il blasphème le Nom sacré, il mourra".

Cette peine de mort passa dans les Codes de lois des États chrétiens. Puis on se contente de mutiler la bouche du blasphémateur, de lui percer la langue d'un fer rouge, de le marquer au front; à la demande du pape Clément IV, on n'infligea plus qu'une amende, la prison ou le pilori.

Louis XIV faisait payer l'amende quatre fois; à la cinquième offense, on mettait au carcan; à la sixième, on coupait la lèvre supérieure; à la septième, la langue! On peut appeler cela couper le mal dans sa racine...

Notre Nouvelle-France connut, dès les premières années, les châtiments usités dans la mère-patrie. Dans les *Relations des Jésuites* de 1636, le P. Lejeune écrit que "le 29 décembre 1635, furent mises à un pilier devant l'église des affiches et défenses sur certaines peines: de blasphémer, de s'enivrer, de perdre la messe et service divin aux jours de Fêtes. En suite de quoi, un carcan fut attaché au même pilier, et un chevalet auprès, pour les délinquants; où fut mis, par effet, le 6 janvier, un ivrogne et blasphémateur. Et le 22, un de nos habitants fut condamné à 50 livres d'amende pour avoir fait enivrer quelques sauvages. Les meilleures lois du monde ne valent rien, si on ne les fait garder..."

En 1646, le 15 avril "fut mis sur le chevalet un domestique de M. Couillard, blasphémateur public; il reconnut sa faute", écrit le P. Jérôme Lalemant.

Sous le régime français, notre pays connut donc les lois de la France chrétienne. La domination anglaise nous vaut le code criminel d'Angleterre dont les articles 238*f* et 239, que nos Voyageurs de Commerce font afficher un peu partout, se lisent comme suit:

"*Article 238f:* Est réputé vagabond, libertin, désœuvré ou débauché, quiconque fait du tapage dans ou près des rues, chemins, grandes routes ou places publiques, en criant, en

(1) On trouvera dans l'*Enseignement Primaire* de juin 1931 un catéchisme plus complet sur ce qui est, et ce qui n'est pas un blasphème; ainsi qu'une lecture fort instructive, "Fins de Blasphémateurs", par le R. P. Louis Lalande, S. J.

jurant, ou en chantant, ou en étant ivre, ou en gênant, ou en incommodant les passants paisibles.

"*Article 239:* Tout vagabond, libertin, désœuvré ou débauché est, sur conviction par voie sommaire, passible d'une amende n'excédant pas *cinquante dollars*, ou d'un *emprisonnement*, avec ou sans travaux forcés, de *six mois* au plus, ou des *deux peines* à la fois....."

C'est clair que la loi ne badine pas. Mais, comme l'écrivait en 1636 le P. Lejeune, "les meilleures lois du monde ne valent rien, si on ne les fait pas garder". L'article 501 du même Code anglais se charge de protéger les braves gens qui poursuivent les blasphémateurs. Et ici, il est important de noter que la loi condamne ceux qui *jurent*, donc non seulement ceux qui blasphèment, mais ceux qui profèrent des jurons scandaleux, même si, en soi, ces jurons ne sont pas des péchés graves.

Un pays chrétien a des lois chrétiennes, puisque c'est en tant que pays qu'il reconnaît le Christ pour *roi des peuples*, comme des individus, des familles et des paroisses. C'est pour cela qu'il venge l'honneur de son roi éternel.

Ainsi en doit-il être des individus, de chacun de nous. Un partisan politique ne s'amuse pas à flétrir ou à laisser flétrir le nom de son chef: autrement, il serait considéré comme traître, il se ferait chasser des rangs du parti, dans une espèce d'excommunication.

Et nous, Canadiens, ne sommes-nous pas du parti de Dieu? Comment pouvons-nous employer notre langue à Lui adresser des prières et, cinq minutes après, des insultes, des jurons, des blasphèmes?

L'intention n'est pas d'injurier Dieu? Cela reste quand même péché véniel, et c'est périlleux de glisser jusqu'au péché mortel, dans un moment de colère ou d'orgueil. "C'est du cœur que viennent les blasphèmes", dit l'Évangile. C'est du cœur aussi que partent les bons sentiments, le respect: "Au nom de Jésus tout genou fléchit"; le désir du ciel: "Celui qui aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé"; enfin, le souhait filial au Père: "Que votre nom soit sanctifié", jamais profané par notre bon peuple, qui croit, mais qui n'y pense pas. Faisons tous en sorte d'y penser, d'y faire penser.

ALEXANDRE DUGRÉ, S. J.

LE MUSÉE SCOLAIRE

Conseils et directions

BUT.—En vue de réaliser le programme des études primaires et de donner l'éducation et l'instruction agricole désirées, *le musée scolaire* peut être créé en bonne partie par l'institutrice et ses élèves. Ce musée ne doit pas devenir une collection de curiosités ou d'objets rares cueillis ici et là; au contraire, le musée renfermera tout simplement des échantillons qui pourront réellement *servir à l'instruction des élèves*.

ORGANISATION.—L'institutrice peut collectionner, à la longue et occasionnellement, tout le matériel du musée. Il suffit de construire une modeste armoire vitrée, ou encore utiliser au début une petite caisse ou boîte en bois, dans laquelle les échantillons sont logés.

ÉCHANTILLONS OU SPÉCIMENS.—Sans bourse délier, on trouve dans l'entourage tout ce qu'il faut pour fournir au musée ses échantillons.

(*a*) Une collection de graines, tels que blé, avoine, orge, sarrasin, pois, fèves, mil, trèfle, luzerne, etc.

(*b*) Les graines de semences du jardin potager: telles que graines de tomates, carottes, choux, radis, laitue, navet, oignon, etc.

(*c*) Les différents éléments du sol: humus, argile, calcaire et sable.

(*d*) Une collection des principaux engrais chimiques utilisés dans la province et spécialement dans la région où est située l'école; ces engrais doivent renfermer de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse.

(*e*) Les engrais alimentaires achetés par les cultivateurs de l'endroit: moulées, pain de lin, tourteaux, etc.

(*f*) Un petit herbier contenant les principales mauvaises herbes, surtout celles qui endommagent les cultures locales.

(*g*) Quelques échantillons d'insecticides et fongicides, tels que arséniate de plomb, chaux, vert de Paris, bouillie bordelaise, etc.

(*h*) Une série d'images agricoles, représentant les plantes utiles et nuisibles, instruments aratoires, plans de granges, poulaillers, etc.

(*i*) Une petite collection des insectes utiles et nuisibles, tels que abeilles, bête à patate, vers du pommier, œufs de chenilles à tente, etc.

(*j*) Des pierres calcaires, du plâtre, autres minéraux.

(*k*) Des échantillons de cire, miel, sirop et sucre d'érable, etc. . .

(*l*) Tout ce qui peut s'acquérir à peu de frais et se rapportant à l'agriculture.

Un type de musée scolaire créé sans frais à l'usage d'une petite école de "rang", à St-Casimir de Portneuf.

LE MUSÉE ET LA LEÇON DE CHOSES.—Les échantillons du musée scolaire servent à rendre concrète et vivante *la leçon de choses*. Il faut éviter de donner des leçons trop scientifiques qui ne sont pas à la portée des élèves. Au moyen des spécimens du musée, on explique, par l'objet et par l'image, les principes, c'est-à-dire la théorie *élémentaire* de la science agricole. On apprend à l'élève à observer et à utiliser les choses et les phénomènes familiers à l'atmosphère rurale qui l'entoure.

APPUI NÉCESSAIRE.—Rappelons, en terminant, que l'active participation des commissaires, sous la sage direction de l'inspecteur d'écoles, constituerait un fécond encouragement à l'agriculture. Nous devrions pouvoir compter sur la collaboration de ces représentants des familles rurales. Ainsi, les commissions scolaires devraient fournir à l'institutrice deux ou trois douzaines de petites bouteilles, destinées à renfermer les échantillons de grains, engrais chimiques, terres, etc. Ces bou-

teilles se vendent dans les pharmacies de gros, au prix moyen de $0.50 la douzaine. Les gouvernements de Québec et d'Ottawa devraient pouvoir fournir gratuitement une collection de brochures agricoles illustrées aux institutrices qui organisent des musées scolaires, sous la surveillance des inspecteurs d'écoles et des agronomes officiels.

Enfin, une méthodologie très succincte, *une brève direction* indiquant à l'institutrice la façon d'utiliser le matériel du musée, devrait être, il nous semble, indispensables au plein rendement de cet excellent moyen d'éducation élémentaire agricole.

J.-CHS MAGNAN, Agr.,
Dépt de l'Agriculture,
Parlement, Québec.

LES NOCES D'OR D'ENSEIGNEMENT DE M. C.-J. MAGNAN

Fêtes mémorables

Les 11 et 12 de mai dernier, l'École normale Laval (division des garçons et division des filles) et le Département de l'Instruction publique ont célébré de façon grandiose le cinquantenaire d'enseignement de notre directeur.

Les fêtes débutèrent le 11 au soir par une séance académique et musicale à la salle des Promotions de l'Université Laval, suivie le lendemain matin d'une grand'messe solennelle à l'École normale, chemin Sainte-Foy. Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec assistait au trône à cette messe d'actions de grâces, Mgr l'évêque de Gaspé était aussi présent. Mgr Laberge, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste-de-Québec et ancien maître d'études à l'École normale Laval en 1883-84, donna le sermon de circonstance.

Le midi, M. l'abbé J.-J. Dubé, Principal, conviait le jubilaire et sa famille, ainsi que les organisateurs des fêtes et les officiers du Département de l'Instruction publique à un dîner intime, présidé par l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

Dans l'après-midi: les fêtes prenaient fin de la manière la plus aimable à l'École normale de Mérici, division des filles de l'École normale Laval, confiée aux soins diligents et expérimentés des Dames Ursulines de Québec.

Nous reproduisons ici, pour l'histoire, le compte rendu de ces fêtes d'après l'*Action catholique*, le *Soleil* et l'*Evénement* des 12 et 13 mai, ainsi que les discours prononcés en cette circonstance.

LE CHRONIQUEUR.

SŒUR SAINTE-ANNE-MARIE DE LA C. N. D.

Docteur en pédagogie

Le 22 mai dernier, à l'Institut pédagogique de la C. N.-D., Montréal, une fête magnifique réunissait les représentants les plus autorisés de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. On y célébrait le jubilé d'or d'enseignement d'une grande éducatrice canadienne, la révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame.

A cette occasion, l'Université de Montréal, par l'entremise de son aimable recteur, Mgr Piette, remit à la distinguée jubilaire le diplôme de Docteur en pédagogie. Jamais titre ne fut attribué à meilleur enseigne. Depuis cinquante ans, Sœur Sainte-Anne-Marie exerce une influence salutaire dans le milieu scolaire. Autorité reconnue et respectée dans le domaine de la pédagogie, cette éminente religieuse a bien mérité de la patrie.

Comme nous le disons ailleurs, dans la présente livraison, nous donnerons plus de détails sur cet événement important dans l'*Enseignement Primaire* de septembre.

La vénérée jubilaire voudra bien accepter les félicitations et les vœux les plus sincères de la part d'un de ses modestes collaborateurs, qui a bénéficié maintes fois des lumières de sa science et de son expérience.

C.-J. MAGNAN.

LES VACANCES

(Pour l'*Enseignement Primaire*)

Nous engageons vivement maîtres et maîtresses, ces temps prochains, à consacrer quelques leçons de morale à faire comprendre à leurs élèves ce qu'ils doivent être pendant les vacances pour rester des enfants bien élevés et, par-dessus tout, des enfants chrétiens.

Afin que ces conseils soient écoutés et qu'ils portent leurs fruits, gardons-nous, plus que jamais, de donner à ces leçons la "forme sermon". Un entretien à la fois sérieux et familier, au cours duquel nous amènerons les enfants à trouver eux-mêmes, avec leur sens droit, la manière dont ils devront se comporter durant les vacances, sera à coup sûr la meilleure méthode à employer. Proposons les points à traiter, posons les jalons et "faisons parler" ensuite nos élèves, pour résumer et conclure nous-mêmes en dernier ressort: nous aurons ainsi fait œuvre éducatrice.

Il est d'abord une idée fausse à combattre, c'est celle que, grandes personnes aussi bien qu'enfants, se font des vacances, par rapport au travail, au devoir, au service de Dieu et à l'observation de ses commandements. Pour beaucoup de gens bien intentionnés mais légers, le mot "vacances", synonyme de repos, de distraction légitime et bien nécessaire, l'est aussi de relâchement, voire de dissipation. Pour ceux-là, il semble que les vacances soient un temps d'arrêt pendant lequel il est permis de se négliger, de vivre selon ses caprices, de repousser tout ce qui gêne et astreint. Erreur profonde dont nous constatons plus d'une fois les effets quand nos élèves nous reviennent, après avoir mis en oubli, pendant deux mois, les principes que nous nous étions efforcés de leur inculquer durant toute l'année scolaire.

Amenons-les donc à reconnaître que "le devoir est de tous les temps et de tous les jours de notre vie" et que, s'il change de forme pendant les vacances, il n'en existe pas moins, toujours obligatoire, toujours bienfaisant et particulièrement doux, quand il nous commande de nous récréer honnêtement, pour être plus aptes ensuite à reprendre la tâche pour laquelle nous sommes faits, tâche à la fois notre honneur et notre bonheur.

Ce temps de trêve et de repos, c'est Dieu qui le donne. Il veut que nous le prenions avec joie, et Il a inspiré à ceux qui l'ont institué de le placer en une saison où la beauté de la nature est à son apogée, où les déplacements sont plus faciles, les promenades plus agréables, où les fruits de la terre s'offrent à tous, n'ayant besoin pour nous procurer leurs délices d'aucun apprêt superficiel, comme si le bon Dieu nous les donnait directement de sa main.

Serait-il possible, en un moment où Dieu se montre si libéral envers nous que, nous eussions le mauvais cœur de L'oublier ou de Le mal servir ? C'est hélas! ce que font les personnes et tout particulièrement les enfants qui se croient dispensés pendant les vacances de leur "prière du matin et du soir", ou qui la font si rapidement et de si mauvaise grâce que, celui à qui ils s'adressent ne peut être qu'offensé. Le matin, on a hâte d'aller jouer; une excursion est convenue, il ne faut pas manquer au rendez-vous; le soir, on a veillé davantage, on s'endort... Prétextes, tout cela ! Et l'on ne remercie pas le bon Dieu de la bonne journée qu'on a passée et on ne lui demande pas de bénir l'autre qui commence ! N'est-ce pas là de l'ingratitude ?

Prétextes encore que ceux qu'il est si mauvais de faire valoir en vacances pour manquer la messe du dimanche, ou pour y arriver en retard par sa faute ! Nos élèves savent que la messe dominicale est de précepte et que, sans raison légitimement sérieuse, il n'est pas permis de la manquer. Il est des circonstances où, en vacances, leur bonne volonté peut être mise à l'épreuve à cet effet; mais, le plus souvent, rien ne leur est plus facile que de vaincre certaines résistances, tout heureux au fond de leur céder, et quels apôtres ils peuvent être alors !

Amenons délicatement notre entretien sur ce sujet: nous serons compris et nous ferons du bien.

A côté de parents peu chrétiens ou indifférents, il en est de faibles qui, ceux-là, ne s'apposeraient pas à l'accomplissement du précepte: "Les dimanches messe entendras"; mais une partie a été organisée; il faut se mettre en route de bon matin; et quand on arrivera à tel village, les messes seront dites. "C'est malencontreux", dira-t-on; "mais une fois en passant... on peut bien manquer la messe. C'est le seul jour où nous puissions nous réunir, etc, etc." Mille raisons, meilleures, à ce que l'on croit, les unes que les autres... et une mère qui, d'abord, avait dit à son enfant: "Tu n'iras pas, je ne veux pas que tu manques à la messe" finira par céder, vaincue par des insistances, par des pleurs même, contre lesquels nous aurons soin de nous élever comme il convient au cours de notre leçon.

Assister matériellement à la messe en vacances, tout est-il là ? Allons-nous croire que parce que nous sommes en un temps de distractions, loin de la surveillance de nos maîtres, il nous sera permis de parler, de rire, de tourner la tête de droite et de gauche pendant la messe et de faire de même quand le hasard d'une promenade nous amènera dans une église, où nous nous croirons le droit d'entrer sans nous mettre à genoux et en nous dissipant... ?

Arrêtons-nous sur ces points si importants et faisons constater à nos élèves l'inconvenance qu'il y aurait à agir ainsi, les fautes que constituerait ce manque de respect envers Dieu, le mauvais exemple qu'ils donneraient.

Bon nombre de nos élèves ont déjà été admis à la Communion solennelle et, dans le cours de l'année scolaire, nous veillons à ce qu'ils aillent puiser aussi souvent qu'il se peut à la source des grâces. Encourageons-les à ne pas délaisser les sacrements pendant les vacances; consultons avec eux le calendrier où brille la belle fête du 15 août, ou d'autres fêtes de la Très Sainte Vierge, celle du 8 septembre en particulier et, pour tous aussi, les premiers vendredis du mois, sont autant d'invitations à aller vers Jésus, l'ami de leurs délassements, comme il l'est, à l'école, de leurs travaux.

Mais les devoirs envers Dieu, les premiers de tous et ceux auxquels se réfèrent tous les autres, ne sont pas les seuls que nos élèves risquent de négliger pendant leurs vacances. Demandons-leur, maintenant, comment ils devront se conduire pendant ces deux mois à l'endroit de leurs parents. Ne voit-on pas des enfants devenir exigeants, capricieux, volontaires, irrespectueux, se montrer égoïstes et presque sans cœur en un temps de l'année où leurs parents sont plus indulgents, plus faciles, plus disposés à faire des sacrifices pour leur être agréables et les distraire?... Cela vient de ce que ces enfants, au lieu d'en être reconnaissants, abusent de la bonté de leurs père et mère, demandent toujours plus à mesure qu'on leur accorde davantage, s'irritent au moindre refus, en arrivent à des fantaisies déraisonnables, imposent à leurs parents des fatigues qu'ils devraient bien plutôt leur épargner et, parfois aussi des dépenses auxquelles pères et mères sont assez faibles pour consentir.

Au lieu de cela, que faudra-t-il faire à l'égard de vos parents, pendant les vacances? Vous montrer pleins de gratitude pour leurs bontés, ne leur demander que des choses raisonnables et profiter de ce que vous serez plus longtemps auprès d'eux pour leur témoigner votre tendresse en étant affectueux, obéissants (arrêtons-nous sur l'obéissance: il y aurait seulement là matière à une leçon !), attentionnés, en les aidant, en leur épargnant de la fatigue, au lieu de leur en occasionner un surcroît. C'est le moment de remplir au mieux et dans leur entier vos devoirs envers vos parents, n'en laissez pas échapper l'occasion.

A côté de votre père et de votre mère, il y a pour le plus grand nombre d'entre vous, vos grands-parents. Que devez-vous être pour eux pendant vos vacances? La réponse est facile: respect, complaisance, aide, amabilité, support, patience (les enfants trouveront tout cela).

Quelques-uns d'entre vous iront sans doute passer quelques jours, sans leurs parents, chez leurs grands parents, chez un oncle, chez une tante, etc. C'est là qu'il faudra vous montrer des enfants bien élevés, respectueux, polis, discrets et reconnaissants. Ce serait vous faire injure que de penser que vous pourriez saccager un jardin, voler des fruits, tourmenter des animaux, inventer des tours pour taquiner la personne qui vous aurait accueillis chez elle avec bonté... Tout cela est vilain toujours, partout; évitez-le où que vous soyez, en toutes circonstances et particulièrement, si vous vous trouvez en vacances chez un parent ou une parente, assez bons pour vous avoir invités à prendre vos ébats auprès d'eux.

Il va sans dire que vos frères et sœurs, surtout si vous en avez de petits, ne devront pas être vos souffre-douleurs pendant vos mois de vacances. Vous écouterez les grands, dociles envers eux, et vous serez très complaisants avec les petits pour les garder, les faire jouer, sans jamais les taquiner, ni les maltraiter.

Vous rencontrerez aussi des camarades, des enfants de votre âge, d'autres un peu plus âgés, qui joueront et se promèneront avec vous. Il en est que vous connaissez déjà; parmi ceux-là il y a même de vos camarades d'école; mais il peut se faire que vous en trouviez, aux divers endroits où vous pourrez aller, qui seront des inconnus pour vous et avec lesquels les circonstances vous rapprocheront. Prenez bien garde, mes enfants; car tous les camarades ne sont pas bons et il en est qu'il faut éviter de fréquenter à tout prix. Si un camarade vous détourne de l'obéissance envers vos parents, s'il vous suggère timidement d'abord et, avec plus d'audace ensuite, des moyens de vous donner du large sans permission, s'il vous apprend à mentir, s'il vous plaint d'être trop tenu, etc, méfiez-vous et racontez à votre mère tout ce que vous aura dit ce camarade, afin qu'elle vous conseille, vous garde, vous préserve et vous délivre, s'il le faut, dans le cas où il serait nécessaire de rompre avec une compagnie reconnue mauvaise pour vous (point très important); nous voudrions que cette leçon fut entendue des mamans qui n'auront jamais ni assez de vigilance pour éloigner de leurs enfants les compagnons suspects, ni assez de mansuétude pour que leurs fils ou leurs filles inquiets, troublés par de mauvais conseils, viennent à elles, leur ouvrir leur âme, sans crainte, en tout abandon, candeur et simplicité.

Enfin, ce long entretien, qui occupera utilement autant de leçons qu'il le faudra, ne devra pas finir sans que nous rappelions à l'enfant ses devoirs envers lui-même, contre lesquels aucun temps de vacances, non plus, ne prévaut. "Le *travail*": il n'en faut que d'une certaine manière et en une certaine mesure; mais, l'oisiveté étant la mère de tous les vices et les tentations ne connaissant pas de vacances, il sera très bon de donner à faire, avec intelligence et sens pratique, des devoirs auxquels on promettra une récompense, afin que l'émulation ne perde pas ses droits. (Bien d'autres occupations à la fois utiles et attrayantes comme distrayantes, pourront occuper les loisirs de nos élèves en vacances. A l'aide de quelques questions habilement posées, ils nous en feront très volontiers l'énumération, nous n'aurons qu'à encourager et à approuver).

La paresse, mise ainsi à partie, il restera à prémunir nos élèves contre la gourmandise, qui est surtout de saison pour eux durant ces deux mois, contre le mensonge, le respect humain, la vanité, la colère, le vol, pour quelques-uns, le mauvais caractère, pour un bon nombre. Nous avons dû

leur parler plus d'une fois du défaut dominant, en les engageant à la lutte et en applaudissant à leurs victoires. Disons-leur qu'il serait désastreux que tout ce qu'ils ont gagné sur cet ennemi fût réduit à néant pendant le temps des vacances; le défaut n'en prendrait alors que plus d'empire et tout serait plus péniblement à recommencer.

Bonne raison de ne pas déposer les armes ! N'oublions pas non plus de rappeler aux enfants le devoir qu'ils ont d'éviter toute imprudence qui pourrait nuire à leur santé et même occasionner de terribles accidents. Il serait superflu de les énumérer ici; mais on devra y insister suffisamment, en entrant dans le détail et en citant des exemples (chasse, natation, précipices, automobiles, pêche, etc.)

Terminons par une conclusion générale. Distrayez-vous, donnez-vous-en à cœur-joie; mais ne manquez pas votre prière, entendez la messe le dimanche avec piété, communiez aussi souvent que possible, soyez des enfants modèles envers vos parents, comportez-vous bien avec tout le monde, ne soyez pas oisifs, veillez sur vos défauts et pensez un peu à vos maîtres qui, eux, ne vous oublieront pas; car ils vous aiment trop pour vous perdre de vue un seul instant.

J.-E. Paquin.

LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Dans toute œuvre, comme dans tout voyage, il est nécessaire de savoir et de regarder d'où l'on part et où l'on veut arriver. Ainsi en est-il dans le domaine de l'éducation. Si le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes a fait une œuvre si grande, si durable, si bienfaisante, c'est parce qu'il a admirablement établi toute son action, toute sa méthode sur la nature de l'homme et sur la destinée de l'homme, destinée éternelle d'abord, destinée temporelle ensuite.

M. Jules Herment vient de publier un livre sur "*Les Idées pédagogiques de saint Jean-Baptiste de la Salle*" (1) et il y résume clairement, sous les dix chefs qui suivent, les principes sur lesquels s'appuie "l'Instituteur des Instituteurs":

1) Pour élever l'homme, il faut d'abord le connaître: l'étude de la psychologie servira donc de base à l'éducation de l'enfant.

2) Dans l'homme, deux substances, l'âme et le corps, sont intimement unies dans une vie commune; elles agissent fortement par là même l'une sur l'autre.

3) En vertu de cette mutuelle correspondance, les sens corporels prêtent leurs services au développement de l'esprit; mais, d'autre part, par suite de la déchéance originelle, la partie inférieure et animale de l'homme se révolte souvent contre la partie supérieure et raisonnable.

4) L'homme, dans sa première enfance, est très faible en toutes ses puissances physiques, intellectuelles et morales; mais il peut se perfectionner et réaliser ainsi sa vocation générale d'homme et sa vocation particulière adaptée à ses aptitudes personnelles.

5) L'homme étant très faible, l'éducation lui est indispensable; c'est d'abord la famille à qui il doit la vie, qui est la première éducatrice, à son défaut on recourt au dévouement de l'instituteur ou de l'institutrice, mais la famille garde toujours un rôle essentiel.

6) La plus haute fonction de l'éducation consiste dans le développement des puissances de l'enfant par un exercice direct et continuel de son activité.

7) Puisque l'homme allie dans l'unité de son être un organisme corporel et un esprit destiné à la vie sociale et appelé à la possession de l'Être divin, l'éducation doit cultiver en même temps le corps et l'esprit: elle doit être physique et spirituelle, civile et chrétienne, sociale et religieuse.

"Les enfants, remarque le saint pédagogue, paraissent, à leur naissance, animés de la seule vie animale; c'est seulement avec le temps que l'esprit se distingue en eux de la matière, et entre peu à peu dans la pleine possession de lui-même par suite du développement progessif des facultés": la vie physique prépare et facilite le développement de la vie mentale. L'éducation physique doit donc être subordonnée à la formation intellectuelle; les sens corporels seront cultivés en vue du service de l'intelligence; l'instruction élémentaire de l'enfant procédera du concret à l'abstrait, du sensible à l'immatériel, des réalités individuelles aux notions universelles.

---

(1) Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e). Prix: 7 francs.

8) De plus, puisque l'enfant porte dans son être, dès la naissance, un désordre originel, une révolte des instincts et des passions animales contre les facultés supérieures, l'éducation devra l'amener à triompher dans les luttes contre les tendances perverses; en d'autres termes, dans l'école, tout devra être subordonné à la formation morale.

9) Dans la culture de l'esprit, il importe de développer les facultés par un enseignement rationnel, gradué, progressif, accommodé à la capacité de l'enfant. Le maître et le disciple concourent, chacun à sa manière, à ce labeur de la formation de l'esprit. Le maître amène adroitement l'élève à découvrir presque par lui-même la vérité et à déduire les conséquences logiques; il le soutient dans les difficultés et s'assure qu'il a bien compris le sens des paroles et des choses. Le disciple doit se rendre compte de son travail mental, des connaissances acquises, des difficultés surmontées.

10) Du reste, n'oubliant pas que l'école doit être subordonnée à la vie, saint Jean-Baptiste de la Salle veut un enseignement pratique, fécond en bons résultats, débarrassé de toute question oiseuse, de tout élément de peu d'importance.

(*La Correspondance Hebdomadaire*, de Paris).

SAVONS-NOUS LIRE?

Le R. P. J.-H. Lefebvre, S.J., a écrit, il y a quelques mois, un article intéressant (1) sur le "Manuel de prononciation française" publié récemment par le R. P. Théophile Hudon (2). Voici un passage de cet article que nous recommandons à l'attention des instituteurs, des institutrices et des professeurs de toute catégorie:

Notre prononciation

Au pays, c'est un fait admis, notre prononciation laisse à désirer, surtout dans l'abandon de la conversation: émission imprécise des voyelles, molle articulation des consonnes sont des défauts courants. Ces négligences déteignent sur la parole publique et sont une cause de regrettable infériorité.

En ces derniers temps, il s'est opéré d'indéniables progrès, mais une assez longue étape nous sépare encore d'une relative perfection.

Reste donc d'accélérer le pas.

Or, voici un maître livre que ses mérites placent au premier rang dans notre littérature pédagogique.

Plan ingénieux, claire ordonnance d'une matière touffue, format commode, typographie soignée: autant de qualités rarement réunies. Sa large diffusion, une étude assidue auront sur notre parler la plus désirable influence.

Mais le bon parler procède en ligne directe de la lecture soignée. Celle-ci doit donc concentrer tous les efforts.

Bien lire est rare

Dans une instruction à de jeunes clercs, un supérieur de grand séminaire (France), traitant de la lecture à haute voix, leur disait: "Messieurs, vous êtes intelligents et instruits, "puisque je vous vois en cette enceinte. Il y a parmi vous des bacheliers ès lettres, ès sciences "et même des licenciés; on a dû vous enseigner beaucoup de choses.

"Il en est une que l'on a oubliée: c'est de vous apprendre à lire! Vous ne savez pas lire; "vous lisez comme des maîtres d'école. (3)

"Consolez-vous, toutefois: sur les quarante immortels qui siègent à l'Académie, un seul, "Ernest Legouvé, lit bien."

---

(1) Le *Devoir* du 6 janvier 1932.

(2) Nous avons annoncé cet excellent ouvrage dans l'*Enseignement Primaire* d'octobre 1931.

(3) Nous connaissons des maîtres d'école qui lisent mieux que certains professeurs d'enseignement secondaire et même d'enseignement supérieur, —*C.-J. M.*

f Boutade amusante, assurément, et qui n'est pas sans une pointe d'exagération. Toutefois, l'exagération n'est pas si grande qu'elle apparaît; les bons lecteurs ne sont pas légion!

Pour bien lire...

En fait, une bonne lecture relève d'un double facteur: l'un, d'ordre spirituel, l'intelligence qui préside au phraser; l'autre, d'ordre plutôt matériel, l'énonciation correcte et nette du texte à lire. Ce dernier seul est en cause, ici.

Avant tout, point de lecture passable sans l'émission juste et précise des voyelles, sans l'articulation franche et dégagée des consonnes.

La règle vaut évidemment pour le parler courant, d'ordinaire si négligé. Chaque voyelle a sa sonorité propre qu'on appelle "timbre": a, e, i, o, u, et les nasales an, in, on, un.

Chacun de ces timbres (excepté i et u) offre à son tour des nuances plus ou moins délicates à saisir et à rendre; sources de difficultés pour les étrangers, d'incorrections pour les autochtones.

Voyelles maltraitées

Entre les voyelles les plus ordinairement maltraitées, dans notre langage courant, citons "a", "i", "o" et "*un*". Nous prononçons César comme Césor; nous disons bien "canarder", mais nous dirons "un canor". Vous entendrez à tout moment "pour ma port", à moins que 'on emploie l'anglicisme "moi pour un", que l'on prononcera moi pour in!

Le timbre "i" est également altéré et changé en "è" quand ce n'est pas en "ais" très ouvert: "oui" devient ouè, et parfois "ouais"!

Nombre de gens qui se piquent de bien prononcer coifferont la voyelle "o" d'un accent circonflexe et diront rhétôrique, philôsôphie, restô-rer, pour "rhétor-ique", *restor-é*," etc!

Quant au timbre de "*un*", nous l'avons vu ci-dessus, souvent, presque toujours il se mue en "*in*": *lindi* pour *lundi;* anne escalier pour "un" escalier!

Consonnes empâtées

C'est surtout dans l'articulation des consonnes qu'il y a du déchet et que se justifie l'épithète de "bouches molles" que nous avons encourue.

Les consonnes jouent le rôle de cloisons étanches entre les voyelles qui seules fournissent l'élément sonore dans la parole, (comme dans le chant, du reste).

Suivant une comparaison pittoresque, "la bouche est une cloche, et la langue en est le battant". Celui-ci a pour fonction de déclencher la sonorité et de porter au loin. Selon que le "frappé" en sera énergique ou alangui, le son émis sera clair et ample, ou bien terne et sans portée. Ainsi du rôle de la langue dans l'articulation des consonnes, chargées, elles, de découper et projeter au dehors les voyelles écloses dans le réflecteur sonore qu'est la bouche.

En résumé, l'émission pure des voyelles, l'articulation nette des consonnes, voilà les assises de toute parole soignée. Et c'est justement à rectifier et consolider ces assises que tend le "Manuel", que nous semblons avoir perdu de vue.

LA PLACE DE LA JOIE DANS L'ÉDUCATION DE L'INTELLIGENCE DE L'ENFANT

De nos jours, qui n'a pas entendu parler d'éducation attrayante? soit qu'on la loue, soit qu'on la critique, d'ailleurs parfois avec quelque raison. Sous prétexte de détente, on fait à l'enfant une éducation molle, dans laquelle on supprime l'effort au lieu de s'attacher à le rendre possible. On oublie ainsi que la loi de notre activité va dans le sens de l'effort, que c'est lui seul qui importe: on donne alors toute son action au succès, désarmant ainsi d'avance l'enfant devant l'échec inévitable et le livrant sans défense au découragement.

Certes, il ne faut pas oublier que ce que nous exigeons de l'intelligence de l'enfant dans les toutes premières années de sa formation est considérable: il a tout à apprendre et ses ressources sont faibles; sa principale source de connaissance, on peut même dire son unique sour-

ce, ce sont les sens. Plus tard seulement il commencera à se faire une notion exacte des choses qu'il ne pourra ni voir, ni toucher, ni sentir; autrement dit, il deviendra capable de sortir du domaine du concret pour entrer dans celui de l'abstrait.

Mais. attention: l'abstrait ne parle pas à son intelligence; si nous n'y prenons garde, cette dernière ne s'y arrêtera pas et l'enfant prendra l'habitude de ne s'intéresser qu'à ce qui frappe ses sens. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point: nous savons tous quel secours les sens nous apportent, mais nous savons aussi le danger qu'ils constituent si nous attachons une trop grande importance à leurs données et ne nous intéressons qu'à elles; elles prennent dans notre vie une place qu'elles ne méritent pas, au détriment d'autres données bien supérieures. D'autre part, une attention trop fréquemment arrêtée sur les éléments de connaissance fournis par les sens nuit grandement au développement supérieur de la sensibilité qu'elle retient dans les régions les plus basses: celles de la sensualité. Il importe donc que nous élevions l'enfant au-dessus des données sensibles, que nous habituions son intelligence à saisir l'abstrait. Comment y parvenir?

Il est bien évident que nous allons avoir un effort supérieur à lui demander et que notre premier soin sera de ne pas le lui rendre morose. Il faudra donc lui apprendre la joie de l'effort, joie réelle qu'il est très susceptible de goûter, puisqu'elle répond à un besoin naturel: celui de dépenser son activité. L'essentiel sera déjà de ne pas lui demander cet effort à un moment où il en est incapable, parce que, fatigué, il n'a pas d'activité à dépenser.

Nous nous appliquerons à lui donner la passion du travail, lui apprenant et lui montrant, par notre exemple, que se donner de la peine, c'est une véritable joie pour l'être sain et en bonne santé. Nous lui ferons goûter la satisfaction du travailleur qui a créé quelque chose: qu'il aime le produit de son travail et surtout de celui qui lui a demandé le plus de peine. Seulement, faisons attention à ce qu'il ne rejette pas avec mépris le résultat d'un travail consciencieux, mais non réussi.

Et après lui avoir ainsi demandé un effort, laissons-le se détendre joyeusement.

Sachons aussi lui montrer que son intelligence est faite pour connaître, et faisons-lui goûter la joie de la possesion de la vérité. Que de temps en temps même il éprouve la souffrance de ne pas savoir, à la condition que nous soyons nous-mêmes armés pour faire cesser cette souffrance, c'est-à-dire capables de répondre aux questions qu'elle lui fera se poser.

Nous saurons donc utiliser sa curiosité naturelle, répondre à ses pourquoi, mettant ainsi une première joie dans son intelligence: celle d'un besoin satisfait. Et nous n'oublierons pas de lui apprendre à se reposer dans la jouissance du bien qu'il vient d'acquérir et de cesser ses questions du moment que la réponse donnée est jugée suffisante pour rassasier momentanément cette intelligence, avide de savoir. Rien de plus fatigant pour eux et pour nous que les enfants dont les "pourquoi" n'ont jamais de fin. Rien de plus attristant aussi et rien ne nuit plus à l'éducation intellecutelle de l'esprit, qui jamais ne se repose, soit parce que jamais on n'a su lui donner ce qui lui convenait, soit parce que jamais on ne lui a enseigné la modération dans le désir, source de joie sincère.

Il y a là évidemment un gros effort d'adaptation à faire pour l'éducateur. Mais si nous nous souvenons que l'intelligence du petit, comme celle de l'adulte, est faite pour connaître Dieu-Vérité, et si nous savons adapter cette connaissance à ses possibilités intellectuelles, il verra se clore normalement la série de ses interrogations, et son esprit sera en repos et en paix, l'un et l'autre source de joie.

Ce sont là des considérations générales. Nous avons à notre portée de petits moyens appropriés à la nature de chaque enfant et qui nous permettront de le faire travailler dans la joie: récompenses accordées à son travail dans la ligne de ce qui convient à sa nature propre; caresses, petits cadeaux, promenade désirée, etc.

Mais alors l'enfant ne travaillera que dans l'espoir d'une récompense? Peut-être, du moins dans une certaine mesure. Mais ne savons-nous pas que si la crainte n'est pas toute la sagesse, elle en est le commencement, et pourquoi l'espoir ne serait-il pas, lui aussi, le commencement de la sagesse?

N'oublions donc pas les lois psychologiques qui gouvernent nos petits. Leur attention, comme la nôtre d'ailleurs, ne se donne spontanément qu'à ce qui l'intéresse (cette attention spontanée étant indispensable pour que l'effort se prolonge un temps suffisant). Pour rendre l'attention volontairement possible et durable, il faut donc donner un intérêt à ce qui n'en offre pas directement, fût-ce l'intérêt d'une récompense. Qui donc, d'ailleurs, travaille d'une manière complètement désintéressée, et puisque c'est la loi qu'imposa le Créateur au fonctionnement de notre intelligence, après la péché originel, sachons nous y soumettre, et surtout n'ayons garde de l'oublier vis-à-vis de nos petits.

Epanouissons leur intelligence en lui donnant la vérité pour laquelle elle est faite, et en la donnant d'une manière appropriée à sa nature. Qui dit épanouissement dit joie: le tout est de s'entendre sur le sens que nous donnons à ce mot. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'amuser l'enfant pendant qu'il étudie, de le faire rire, mais tout simplement d'obtenir qu'il se trouve à l'aise dans la vérité que nous lui enseignerons. Faisons-lui donc des réponses que le satisfassent, mais sans le déborder, sans l'écraser.

En résumé, il nous faudra éveiller la curiosité du petit d'une part, la satisfaire d'autre part. Car c'est seulement sous l'impulsion légitime du cœur d'en savoir toujours plus, que l'enfant fera joyeusement l'effort nécessaire pour s'instruire. Nous nous souviendrons que son éducation intellectuelle exige de lui beaucoup de choses qui vont à l'encontre de ses besoins naturels les plus forts, le besoin de mouvement, par exemple; qu'elle l'applique à l'abstrait, alors qu'il va naturellement au concret. Enfin, nous ne le laisserons pas se montrer insatiable et nous apprendrons à son esprit à se reposer dans la vérité *suffisante* que nous nous serons efforcées de lui donner. A nous, éducatrices, de savoir ce que peut porter la raison de chacun de nos enfants, afin de doser leur science avec prudence, sans toutefois clore jamais trop brutalement la série de leurs questions.

ANNIE RAËL.

(*La Maison*, supplément hebdomadaire au *Noël*, 5, rue Bayard, Paris.)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT S'UNISSENT POUR FÊTER M. MAGNAN A L'OCCASION DE SES 50 ANS PASSÉS DANS L'ENSEIGNEMENT

Cinq archevêques et évêques, le premier ministre, le secrétaire provincial et le surintendant de l'Instruction publique assistent à la séance académique à l'Université.—L'hon. M. Delâge préside

CONCERT PAR LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE

11 mai

(De l'*Action catholique*)

L'Église et l'État, l'éloquence et la musique, l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont célébré, hier soir, avec grand éclat, les noces d'or de M. le Commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des Écoles Normales. Prenant occasion du 50e anniversaire de son entrée dans l'enseignement, on a voulu rendre hommage à l'excellent chrétien, l'éminent éducateur, l'apôtre de la charité, le patriote aussi fidèle que généreux, selon la formule même de S. E. Mgr Villeneuve.

Ce sera sans doute une bien grande consolation pour M. C.-J. Magnan d'avoir vu à ces fêtes grandioses, cinq Évêques, le Premier Ministre de la Province, le Secrétaire Provincial, l'hon. Surintendant, S. H. le Maire, des représentants de la plupart des communautés religieuses. Soulignons de suite le précieux concours de la Symphonie dont les flots d'harmonie se mariaient si bien aux flots d'éloquence.

Le mérite seul pouvait mobiliser tant de dignitaires religieux et laics, pouvait provoquer de si beaux éloges, des témoignages aussi significatifs. Se défendant bien de vouloir réclamer pour lui tous ces hommages, le sympathique jubilaire a prétendu qu'on voulait chanter les mérites de l'humble professeur et exalter l'importance de la petite école primaire. Mais, tous les orateurs devaient le reconnaître, l'Inspecteur général des Écoles normales incarne en lui les qualités du maître d'école que l'on doit avoir pour l'enfance, le dévouement que mérite la cause primordiale de l'éducation.

C'est l'hon. Cyrille-F. Delâge qui présidait cette soirée académique. Avant qu'il n'entrât en fonctions cependant, M. J.-Ph. Garneau, en sa qualité de président du Comité d'organisation, remercia tous ses collaborateurs. L'hon. Surintendant prit alors la parole et présenta les hommages de tous au jubilaire. S. E. Mgr Villeneuve exalta le rôle de l'éducateur "qui peuple une vraie société humaine et remplit le ciel de fidèles serviteurs du Très-haut", parce que l'"éducation, c'est la vie en plénitude".

L'hon. L.-A. David parla au nom de l'État. Le Secrétaire Provincial reconnaît que l'enseignement joue le rôle d'un sacerdoce, puisqu'il a pour mission de conserver non seulement la vie matérielle d'un peuple, mais surtout sa vie spirituelle.

M. l'abbé J.-J. Dubé, Principal de l'École Normale Laval, incarne la voix de l'Alma Mater, heureuse de saluer un fils si méritant et qui lui a d'ailleurs rendu en dévouement ce qu'elle lui avait donné en science.

Enfin, au nom du personnel enseignant de l'école primaire, M. C.-J. Miller rappelle que le jubilaire est pour instituteurs et institutrices, un modèle de professeur et une lumière qui guide.

La Symphonie de Québec, sous la direction de M. l'abbé C. Desrochers, a interprété de façon impeccable l'entraînante "Marche des Prêtres" de Mendelsohn, l'enchanteresse "Nuit à Lisbonne" de Saint Saens, la reposante "Sérénade" de Volkman, le populaire "Ballet Egyptien de Luigini".

Outre S. E. Mgr Villeneuve, l'hon. L.-A. Taschereau, l'hon. L.-A. David, Son Honneur le Maire de Québec, soulignons la présence de LL. EE. NN. SS. Ross, de Gaspé, Courchesne, de Rimouski, Comtois, des Trois-Rivières, Plante de Québec, Mgr C. Roy, vice-recteur de l'Université Laval, Mgr L.-A. Paquet, P.A., M. l'abbé J.-J. Dubé, Principal de l'École normale Laval, M. le Chanoine A. Marcoux, du Collège de Lévis, le R. P. Geo. Simard, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, M. le juge L.-A. Demers, MM. les abbés Mercure, Courte, Gagnon, Principaux d'école normale, MM. Lionel Bergeron, B.-O. Filteau, C.-J. Miller, Georges Tremblay, du Département de l'Instruction publique, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de N.-Dame-de-Chemin, le R. P. Martin, o.p., curé de Saint-Dominique, M. l'abbé V. Lavergne, curé de N.-Dame-de-Grâce, M. le chanoine I. Gervais, Principal de l'École normale de Joliette, le R. P. Beaulieu, Supérieur du Collège des Jésuites, le R. P. Primeau, S.J., supérieur de la Villa Manrèse, le R. P. Stanislas, Gardien du couvent des Franciscains de Québec, M. l'abbé V. Germain, le R. P. de Grandpré, C.S.V., MM. les Commandeurs Jules Dorion, Georges Bellerive, le docteur Alfred Morisset, Greffier du Conseil exécutif, MM. J.-N. Miller, W. Parmelee, J.-C. Sutherland, E.-C. Wocdley, le Docteur A. Lessard, M. H.-D. Barry et nombre d'autres citoyens éminents.

Presque tous les instituts et congrégations de Frères étaient représentés. MM. les professeurs Tremblay, Brulé, Tousignant, Jobin, Garneau, Létourneau, Magnan, Badeaux, Gravel; MM. les Inspecteurs régionaux Pagé, Paquin, Litalien et MM. les inspecteurs L.-P. Goulet, A.-M. Filteau, A. Letarte, Alph. Auger, A. Desjarlais, H. Tremblay et aussi la plupart des instituteurs et des institutrices laïques de la ville, et les élèves-maîtres de l'École normale.

Les dames, en très grand nombre, assistaient à la séance.

La famille de M. Magnan était largement représentée. On remarquait, outre son épouse, ses fils: MM. Jean-Charles et Pierre-Paul Magnan et leurs épouses; ses filles: madame Alphondor Gagnon, madame Jean-Paul Lessard, mesdemoiselles Isabelle, Marguerite, Bernadette et Gabrielle Magnan; son frère: M. Hormisdas Magnan, et madame Magnan; sa sœur: la R. S. Marie-Adéline, des Sœurs de la Providence; ses gendres: MM. Eugène L'Heureux, journaliste, et J.-P. Lessard, avocat; son petit-fils: M. Jean Gagnon.

DISCOURS

Dès le début de ses remarques, le président du Comité d'organisation, M. J.-Ph. Garneau, déclare qu'il a été heureux de saisir une occasion de manifester un peu de reconnaissance à son ancien professeur, au chevalier de la plume et de la parole qu'est M. le Commandeur C.-J. Magnan.

Voici le discours de M. le professeur Garneau:

DISCOURS DE J.-PH. GARNEAU, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES

Lorsque l'on fit à votre humble serviteur, l'honneur de le nommer président du Comité des fêtes du cinquantenaire d'enseignement de M. le Commandeur C.-J. Magnan, sans songer aux trop lourdes responsabilités de cette charge pour ses faibles épaules, il accepta avec empressement; car il y voyait surtout l'occasion de témoigner sa reconnaissance à son ancien professeur et son admiration pour le chevalier de la plume et de la parole qu'est M. l'Inspecteur des École normales.

Un jour, cédant aux instances de ses amis, M. Magnan a voulu réunir en un faisceau quelques-unes de ses nombreuses œuvres; quand il s'agit de trouver un titre expressif de l'idée qui les avait fait naître, il semble bien que M. Magnan n'a pas eu à chercher et tout spontanément sa plume traça: "Au service de mon pays!"

Mesdames et Messieurs, c'est à la fête d'un bon serviteur de la patrie que nous vous avons conviés ce soir.

L'Église et l'État dans leurs plus illustres représentants, l'auditoire d'élite réunis dans cette enceinte sont le témoignage d'estime le plus éclatant rendu par le pays tout entier à M. le Jubilaire et à l'œuvre qu'il poursuit depuis un demi-siècle.

Nous aimons à y voir aussi une preuve de l'intérêt porté à l'école primaire. Et ce sentiment ne peut déplaire à M. Magnan qui disait: "L'école primaire est la pierre angulaire du temple magnifique élevé par les travaux et les sacrifices des éducateurs religieux et laïcs pour la gloire de Dieu et la prospérité de la nation". Ces pensées nous remplissent de joie et de gratitude.

Nous offrons nos respectueux hommages et nos remerciements à Son Excellence Mgr Villeneuve, à Nos Seigneurs les Évêques, qui, dans leur bienveillance, n'ont pas voulu nous priver de l'honneur d'apporter à cette fête l'éclat de leur sympathique présence.

Nous voulons exprimer à l'honorable Premier-Ministre, à l'honorable Secrétaire Provincial, notre joie très vive de les voir prendre une large part à ce jubilé d'or en nous honorant de leur présence, et leur dire combien nous leur en sommes reconnaissants.

Nos remerciements les plus sincères à tous les dignitaires qui ont bien voulu accepter notre invitation.

Toute notre reconnaissance à Monseigneur Camille Roy, Vice-Recteur de l'Université Laval, qui, avec sa bienveillance coutumière, a mis cette magnifique salle à notre disposition ce qui contribue à donner à cette séance un cachet particulier.

Nos remerciements vont encore à ces musiciens distingués et à leur dévoué directeur, qui ont accepté de rehausser l'éclat de cette fête par des flots d'harmonie dont seule la Symphonie de Québec a le secret.

Dans une fête comme celle-ci, combien de bonnes volontés, de dévouements cachés contribuent au succès! Nous tenons à dire un cordial merci à tous ceux qui nous ont, avec tant de zèle et d'empressement, aidé dans la préparation de ces fêtes.

Notre dernier témoignage de reconnaissance, et ce n'est pas le moindre, s'adresse à l'honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, qui a bien voulu accepter de présider cette séance.

Monsieur le Surintendant consacre de beaux talents à la cause de l'éducation et ses subordonnés aiment à lui appliquer, avec une légère variante, la parole d'un ancien: "Monsieur le Surintendant est éducateur et rien de ce qui touche à l'éducation ne lui est étranger".

Monsieur le Surintendant, j'ai l'honneur de vous inviter à remplir les fonctions de président.

ALLOCUTION DE L'HONORABLE CYRILLE-F. DELAGE, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Vous êtes trop aimable de m'offrir la présidence de cette séance académique par laquelle vous commencez, sous le toit hospitalier de notre Université, la série des fêtes que vous avez organisées afin de célébrer dignement un événement remarquable: le cinquantième anniversaire de l'entrée de M. C.-J. Magnan dans la carrière de l'enseignement. Votre délicate attention m'est, veuillez le croire, particulièrement agréable et je vous en suis très reconnaissant. Je me rends volontiers à votre désir et remplirai donc cette importante fonctions.

Certes un tel événement ne devait, ne pouvait passer inaperçu. Il ne passera point inaperçu. Grâce à vous, Monsieur le Président, grâce à vos dévoués collaborateurs, une démonstration a été préparée qui en burinera la date en lettres d'or dans nos annales. Elle prouve que vous avez bonne tête et grand cœur, et vous honore autant que celui qui en est l'objet particulier. Elle prouve aussi que le bienfait n'est pas toujours oublié, que le devoir modestement accompli est parfois reconnu ici-bas, apprécié, que le parfum de la reconnaissance embaume encore l'existence humaine. Bref, votre geste est réconfortant. De touchants témoignages, Monsieur le Jubilaire, vous seront rendus, je n'en ai aucun doute, dans quelques instants par les plus dignes représentants de l'Église et de l'État. Nous nous en réjouissons profondément.

Demain ce sera notre tour, le tour de la famille; en attendant qu'elle joigne sa voix, plus modeste, mais non moins sympathique, à celles si éloquentes et si autorisées que vous entendrez bientôt, permettez que je vous offre dès maintenant mes sincères remerciements pour les précieux services que vous rendez depuis un demi-siècle à la cause de l'Instruction

ublique dans cette province, mes cordiales félicitations pour les succès que vous avez remportés, et meilleurs vœux de nombreuses années dans nos rangs, à l'affection des vôtres, à l'admiration de vos concitoyens.

DISCOURS DE SON EXCELLENCE Mgr J.-M.-R. VILLENEUVE, O. M. I., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

En notre pays les jubilés, grâce à Dieu, ne manquent ni de fréquence ni de solennité.

Celui que nous célébrons à cette heure a son cachet particulier qui légitimerait, aux yeux des plus exigeants, s'il en était parmi nous, l'éclat en quelque sorte national qui lui est accordé. Déjà la Providence, les corps d'enseignement, surtout l'Université de Montréal, ont offert leur tribut d'hommage à celui qui en est l'objet. Ce soir, c'est Québec, je veux dire l'Église, le Gouvernement, l'Université Laval, le Conseil de l'Instruction publique, l'École Normale, la Ville, toutes les institutions que Monsieur l'Inspecteur général sert depuis un demi-siècle avec tant de cœur et un si précieux talent, qui s'unissent en un témoignage unanime d'admiration, d'amitié et de gratitude.

Il m'incombe, au nom de l'Église et du clergé de notre chère province française du Canada, de souligner le sens déjà si éloquent de cette couronne d'évêques et de prêtres, venus dire à M. C.-J. Magnan combien il s'est noué d'attaches depuis un demi-siècle, qu'on le connaît excellent chrétien, éminent éducateur, apôtre de la charité, patriote aussi fidèle que généreux.

M'appartiendra-t-il d'observer qu'entre tous ses mérites, Monsieur l'Inspecteur général a eu le plus essentiel à un maître d'école, celui d'aimer sa carrière pour avoir compris ce que vaut l'enfance, ce que vaut son éducation.

L'éducation, mais c'est la vie en plénitude. Les parents donnent la vie, le maître lui rend sa valeur. Le sein maternel met au monde un être dépourvu de conscience et de liberté dont l'âme, esprit engagé dans la matière, y est encore impuissante et emprisonnée. L'éducateur délivre cette âme, dégage ses facultés, rend à l'homme son intelligence et son libre arbitre. Aussi bien, est-ce l'éducateur qui peuple une vraie société humaine et remplit le ciel de fidèles serviteurs du Très-Haut.

Voilà bien comment l'éducateur est un constructeur d'avenir. Telle est l'envergure des gestes du tâcheron attaché à la table de classe et au tableau noir.

Quand il s'agit de l'éducateur chrétien, combien les horizons s'agrandissent et se sublimisent. L'enfant irradié des grâces du baptême, n'est plus, au regard de l'éducateur croyant, la bête humaine que l'eugénisme moderne croit reconnaître. Un Dieu, notre Dieu s'est fait enfant; il a voulu éprouver les besoins et les faiblesses de l'enfance, et après s'être laissé former et porter pour son corps dans le sein virginal de Marie, se laisser former aussi et élever, quant au développement de ses sens, dans les bras de la Vierge et sur son cœur. Et, à Nazareth, ayant un peu grandi, Lui, le Verbe et la Science infinie, Lui, la Sagesse incarnée du Père, Il a voulu se faire élève d'une créature et apprendre de Marie et de Joseph ce qu'Il savait infiniment et de toute éternité. Exemple admirable de Jésus-Enfant, mais rôle admirable aussi de la Vierge Mère et de Joseph, son époux, devenus éducateurs de Dieu.

Or, Mesdames et Messieurs, c'est quelque chose de cette fonction des parents du Sauveur-enfant que l'éducateur chrétien accomplit d'office. Car, le Maître l'a dit, "ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez. (Math. XXV, 40).

Voilà bien, Mesdames et Messieurs, ce qui a toujours marqué la hauteur de l'éducation dans l'Église, ce qui en a fait une fonction sacrée. Vous savez bien que, Mère sage et tendre, l'Église a toujours donné le meilleur d'elle-même à l'enfance.

Aussi, l'éducateur chrétien qui remplit tout son rôle a-t-il quelque chose du prêtre,—et je le proclame volontiers, Mesdames et Messieurs, nous fêtons ce soir un jubilé demi-sacerdotal.

"Cette année même", vous disait-on naguère, Monsieur le Commandeur de St-Grégoire-le-Grand "achève de se former le cercle d'or qui contient pour vous un demi-siècle de dévouement à la cause de l'éducation. On ne trouve une si belle unité de vie que chez les forts, qui de bonne heure ont reconnu en eux une vocation de choix et qui toujours y sont demeurés religieusement fidèles, dédaignant les mirages trompeurs que l'ambition fait miroiter devant eux". (Disc. abbé Maurice, 21 déc. 1931, *Enseignement primaire*, fév. 1932, p. 337.)

Messieurs, je célèbre et salue ce soir au nom de mes vénérés collègues et de l'Église de Québec la *force chrétienne* qui s'épanouit maintenant en un jubilé d'or.

Le jubilaire d'aujourd'hui, comme le vieillard de Mgr Baunard n'est pas le mortel qui finit, c'est l'immortel qui commence...

DISCOURS DE L'HONORABLE L.-A. DAVID, SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE

(D'après le "Soleil")

"Je me demande s'il n'est pas un peu hardi de ma part", dit l'honorable Athanase David, qui prend la parole ensuite, "de parler après Monseigneur Villeneuve". Et il souligne la gêne et l'embarras où il se trouve de devoir ajouter aux éloges de l'archevêque de Québec, des louanges qui n'en diminuent pas l'impression très douce et très forte que la parole du Primat de l'Église canadienne vient de prononcer. "Mais nous, les laïcs, s'empresse-t-il d'ajouter pour s'excuser, nous sommes très souvent dans des situations délicates, et nous avons pris l'habitude de les détourner pour nous en tirer. C'est pourquoi nous avons à faire acte de modestie, si nous voulons nous faire pardonner nos fautes d'orgueil".

"M. Magnan, éducateur émérite, s'il en est, est à ce titre le conservateur des traditions. Mais cela ne l'empêche pas d'être très libéral... de son dévouement. C'est une façon de résumer cinquante années d'apostolat au milieu de notre population canadienne-française. Et qu'il me suffise de tirer une leçon d'une vie si belle et si méritoire, presque sacerdotale, comme l'a si bien dit Mgr l'archevêque. L'enseignement joue bien, en effet, le rôle d'un sacerdoce, puisqu'il a pour mission de conserver non seulement la vie matérielle d'un peuple mais aussi, et surtout, sa vie spirituelle.

"Celui qui voudrait se montrer méchant et jouer avec l'ironie n'aurait-il pas des cordes faciles à faire vibrer, s'il voulait seulement jeter un regard autour de lui et considérer avec attention notre situation actuelle? Que sont devenus les hommes pratiques? Où sont les économistes, avec leurs belles théories qu'ils ont répandues partout depuis un certain nombre d'années? Effondrement complet... Ceux qui peuvent être considérés comme les seuls vraiment pratiques, ce sont ceux-là qui n'ont pas vu leurs œuvres et le fruit de leur travail et de leur pensée, tomber en poussière sous les coups de l'épreuve. Ce sont les idéalistes. Les richesses peuvent disparaître ou se transformer les unes après les autres ; cela importe peu, si le peuple conserve sa valeur intellectuelle et morale, qui sont véritablement la plus grande et la seule vraie richesse qu'un pays puisse posséder et conserver.

"S'il y a un pays où l'éducation est organisée sagement, c'est bien notre province. Nous avons vu, peut-être, des peuples mieux outillés que nous et mieux préparés que nous pour atteindre rapidement à la fortune matérielle. Mais lorsque les années ont passé et que l'on jette un regard en arrière, ce sont ceux-là qui sont détrônés; l'enseignement et l'éducation des petits, tels que nous les pratiquons, nous forceront à nous maintenir plus haut et à nous approcher plus près de l'idéal. En définitive, ce sont les rêveurs et les idéalistes qui auront eu raison: ceux qui croient que, lorsqu'un peuple possède un cerveau bien outillé, il détient la plus belle valeur."

Et l'honorable Secrétaire de la Province de conclure:

"M. le Jubilaire, laissez-nous célébrer comme il convient ce cinquantenaire de votre entrée dans la carrière de l'enseignement. Par votre travail, par l'ardeur et la persévérance que vous avez toujours apportées, malgré les difficultés nombreuses et répétées qui se sont placées en travers de votre route, vous avez fait une œuvre durable qui mérite l'admiration et la louange de vos concitoyens. Continuez à nous tracer la voie vers l'avenir, à nous qui savons à quelle source s'alimentent votre esprit, votre cœur et votre âme. Vous n'êtes pas de ceux qui craignent les réformes, pas plus que vous n'êtes de ceux qui abandonnent les traditions. Vous leur gardez tout le respect qu'elles méritent; mais vous comprenez que les circonstances nouvelles d'une époque nouvelle forcent les peuples à évoluer dans leurs écoles. Que l'évolution ne soit pas trop rapide; c'est ce que vous avez compris, M. Magnan, en n'acceptant du progrès moderne en pédagogie que ce qui convient à notre situation sociale et religieuse. Suivons encore longtemps, comme vous l'avez toujours fait, les directions éclairées qui nous viennent de l'autorité Suprême et qui nous sont données par vous, Messeigneurs, qui la représentez chez nous."

Après le discours de M. David, qui fut vivement applaudi, M. l'abbé J.-J. Dubé, Principal de l'École normale Laval, Alma Mater du Jubilaire, prononça l'intéressant discours qui suit:

DISCOURS DE M. L'ABBÉ J.-J. DUBÉ, PRINCIPAL DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Monsieur l'Inspecteur général des Écoles normales,

C'est une tradition, à l'École normale Laval, de célébrer le cinquantenaire d'enseignement de ses professeurs. Aujourd'hui, elle continue cette tradition, avec d'autant plus d'empressement et de sollicitude que celui qu'elle veut honorer est un de ses élèves les plus distingués, un de ses professeurs les plus instruits et les plus diserts, son inspecteur officiel.

Une coïncidence émouvante ajoute encore à son bonheur, puisque, elle-même, demain, comptera le soixante et quinzième anniversaire de son inauguration.

En effet, le 12 mai 1857, dans une des salles du Vieux-Château, ancienne dépendance de l'historique Château Saint-Louis de Québec, avait lieu l'inauguration de l'école qui, ce soir, exalte le cinquantenaire de votre entrée dans l'enseignement.

Votre *Alma Mater* ne pouvait désirer un plus beau bouquet de fête.

M. le Jubilaire, c'est pour moi un devoir de me faire l'interprète de la nombreuse famille normalienne; non seulement comme Principal, mais d'abord, comme un de ces élèves que vous avez initiés aux premiers éléments des connaissances primaires, puis, plus tard, aux sciences couronnées par les brevets d'enseignement.

Aussi vous me permettrez bien de rappeler quelques-unes des impressions de mon stage à l'École d'application.

C'était au Pensionnat. L'École normale quittant le Vieux-Château, s'était posée un instant (le temps de laisser arriver les beaux jours) dans l'Université Laval, ici même, pour se loger ensuite dans l'ancien pensionnat des universitaires.

Je vois encore la grande salle du rez-de-chaussée, avec sa couronne de "groupes", séparés les uns des autres par les trois bancs qui en délimitaient les frontières. et, "aux jours de français", car "les jours d'anglais" étaient réservés à votre vieux compagnon d'armes, M. le Jubilaire, à M. Ahern dont l'esprit et le cœur sont certainement auprès de vous, ce soir, et qui, là-bas, couronne une magnifique vie par l'auréole de la souffrance héroïquement supportée, "aux jours de français" dis-je, je vois le jeune professeur droit et souple, à la démarche vive, au sourire accueillant, au ton paternel, passer de "groupe" en "groupe", rectifiant une position, stimulant une nonchalance, calmant une activité qui menace de déborder, corrigeant l'inexpérience d'un élève-maître, animant dans l'ordre tout ce petit peuple avide de s'instruire; car il n'y avait pas de paresseux dans vos classes, ou s'il y en avait, comme ils étaient contrits!

A d'autres heures, c'était la classe d'histoire. Comme vous saviez émouvoir ces chers élèves enthousiasmés aux récits des gloires de notre mère la Sainte Église et des exploits de nos héros que votre voix chaude faisait revivre à leurs yeux émerveillés! Comme vous saviez faire vibrer nos âmes au rythme de votre âme de chrétien et de patriote!

Vous avez dit: "L'idéal de l'instituteur canadien-français, c'est de verser dans l'âme du peuple ces trésors de foi catholique et de traditions nationales, cet amour du sol natal qui ont su accomplir, sur notre cher coin de terre, le miracle de la survivance, depuis 1760." A l'École d'application, M. Magnan, cet idéal, vous l'avez réalisé.

Mais les années passent. Le petit élève de l'École d'application doit "monter élève-maître", expression normalienne que justifiaient alors et la topographie des lieux et les nouveaux horizons intellectuels qui s'ouvrent devant les regards étonnés.

A l'École normale, l'élève de l'École d'application, devenu élève-maître vous retrouve professeur de pédagogie.

L'École normale est le noviciat du personnel enseignant. Elle doit former avec soin, en vue de l'enseignement, une vigoureuse jeunesse choisie avec prudence; lui donner une haute idée de sa vocation, tâcher de lui révéler la grande portée sociale du travail obscur dans lequel elle va consumer ses jours; en un mot, ne lui faire embrasser la profession qu'à la condition de l'aimer.

Pendant 22 ans, M. le Jubilaire, dans cette tâche si belle et si utile de nos écoles normales catholiques, vous avez été, chez nous, le digne collaborateur de Mgr Thomas-Grégoire

Rouleau, de ce prêtre au grand cœur que vénèrent tant de générations de normalienn et qui a rendu tant de services à l'école primaire.

Vos leçons de pédagogie, tout imprégnées de la chaleur de votre patriotisme et de l'ardeur de votre foi, étaient bien propres à cultiver dans le cœur de vos élèves cet amour d'une profession dont vous ne leur cachiez pas cependant les difficultés.

Ils vous entendent encore leur dire: "Dans l'accomplissement de ses devoirs quotidiens, l'instituteur doit s'armer d'une patience réfléchie, avoir l'humeur toujours égale, observer la plus stricte justice, être bon en même temps que ferme et sévère. Recommencer chaque année à enseigner les mêmes éléments avec un enthousiasme qui ne doit pas vieillir aux yeux des enfants; très souvent, le plus souvent peut-être, vivre au milieu de l'indifférence des parents ou de leur ingratitude; enfin n'être presque jamais sûrs du lendemain, après avoir donné son savoir, son temps et sa santé."

Et vous ajoutiez: "Seuls l'amour des âmes, inspiré par une foi éclairée et l'amour de la patrie que toute âme bien née porte en soi, peuvent soutenir l'éducateur dans sa tâche ingrate."

Et pour achever de les entraîner, vos élèves avaient devant les yeux, votre exemple.

Vous étiez admirablement préparé pour occuper la charge importante et délicate que les autorités vous confiaient en 1911. L'École normale Laval perdait un professeur et vous retrouvait son inspecteur officiel.

M. l'Inspecteur général des écoles normales, permettez-moi de vous dire combien je suis profondément touché de la courtoisie et de la délicatesse de vos procédés à l'égard d'un de vos anciens débutants de la petite école.

Vos visites sont reçues avec un plaisir toujours nouveau, car elles sont fécondes en directives sûres et en sages conseils. Chacune d'elle est une vivante leçon de pédagogie. En éducateur expérimenté, vous savez mettre les élèves à l'aise pour mieux vous rendre compte de leur travail. Auprès de vous les plus craintifs reprennent confiance. Votre longue expérience sait de façon lumineuse assembler en un faisceau les principes les plus propres à guider l'enseignement rationnel. Et les conseils que vous distribuez avec une onction toute paternelle, éclairent d'une vive lumière la marche des futurs éducateurs de l'enfance.

Telle a été l'ascension constante de votre belle vie. Un écrivain latin nous représente tous comme des hommes qui se passent une lumière en courant, "sicut scursores sibi tradentes lampada"; touchante et juste allégorie de notre mission sur la terre. C'est votre honneur et votre mérite, M. le Jubilaire, d'avoir donné un vif éclat à ce flambeau que vous aviez mission de transmettre ainsi d'âge en âge, de génération en génération.

On ne saurait laisser passer une telle occasion sans souligner quelques-unes des œuvres de votre débordante activité.

Magnifiquement doué par la Divine Providence, vous n'avez vu, dans les talents divers qu'Elle vous avait départis, qu'un devoir plus impérieux de les faire fructifier.

Poursuivre l'enseignement actif, puis, pendant quelques années, la direction générale de toutes les écoles de la province avec l'inspection des écoles normales, en menant de front la rédaction de l'importante revue *l'Enseignement Primaire*, semble bien un travail capable d'excéder les forces d'un homme.

Mais non; la charité chrétienne vous a toujours fait vous pencher vers le pauvre. Disciple du grand Ozanam, vous présidez avec succès les Conférences de Saint-Vincent de Paul au Canada.

Votre collaboration aux œuvres sociales a été reconnue par le Souverain Pontife, qui vous a créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Non content de payer de votre personne dans les œuvres philanthropiques, vous avez encore apporté une importante contribution aux lettres canadiennes. Qu'il suffise de citer votre "Rapport sur l'enseignement primaire en France, en Belgique et en Suisse", résultat d'un voyage d'études.

Vos œuvres littéraires vous ont ouvert les portes de la Société Royale du Canada.

La vieille Mère-patrie vous a décoré du titre d'Officier d'Académie, en reconnaissance des services rendus à la langue française que vous servez si bien par la parole et par la plume.

Tout récemment, l'Université de Montréal vous a conféré le diplôme de Docteur en pédagogie, "honoris causa".

M. le Jubilaire, tant de titres honorent à un haut degré votre *Alma Mater*, qui vous a ouvert la carrière. Elle est fière d'un tel fils qui porte si haut et si ferme son drapeau. Elle

ose encore compter sur vos activités: le travail ne semble pas peser sur vos épaules et la noble cause que vous servez avec tant de fidélité a encore besoin de vos services.

Vous arrivez au seuil de cet âge, dépeint de si touchante manière par un auteur que vous aimez. Vous y entrerez "l'âme sereine, l'intelligence toujours en éveil, sensible à tout ce qui est beau, bien et bon, le cœur tendre et joyeux", bref, type du vrai maître d'école.

M. le Jubilaire, "Ad multos annos!"

Après le discours de M. le Principal de l'École normale Laval, M. le Surintendant invita l'Inspecteur général des écoles primaires à parler au nom des inspecteurs d'écoles et du personnel enseignant.

ALLOCUTION DE M. C.-J. MILLER, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PRIMAIRES CATHOLIQUES

Monsieur le Jubilaire,

Il est parfois des hommes dont la vie est si pleine de mérites, si fertile en précieux enseignements, qu'il faut plus d'un orateur pour en faire l'éloge et célébrer dignement leurs vertus. Le héros de cette fête est à coup sûr l'un de ces heureux mortels.

Comme vous, M. le Président, je suis forcé d'admettre que plus d'un orateur est nécessaire pour redire, comme il convient, les mérites de M. Magnan. Mais je me demande encore pourquoi vous avez recours à mon humble personne en une circonstance aussi solennelle que celle-ci.

Si tel est votre désir, j'accepte ce grand honneur qui ne va pas sans quelque appréhension, vous en conviendrez.

M. le Jubilaire, les inspecteurs et le personnel enseignant des écoles primaires catholiques de la Province de Québec, qui gardent la mémoire du cœur, m'ont prié de vous exprimer, ce soir, avec leurs bien cordiales félicitations, leur plus vive gratitude pour tout le bien que vous avez accompli, en faveur de la petite école de chez nous, au cours de votre fructueuse et si brillante carrière. A ce magnifique concert où chacun aime à chanter sa reconnaissance, il aurait manqué quelque chose, si la petite école qui vous tient au cœur n'eût pas fait entendre sa voix, tout humble soit-elle. Les organisateurs de cette magnifique manifestation l'ont compris, et je leur en sais gré.

Je n'entreprendrai pas certes d'énumérer toutes les œuvres que vous avez accomplies dans le domaine de l'école primaire, pour ne parler que de celui-là. Ce serait peine perdue d'ailleurs, puisqu'elles sont toutes présentes à notre mémoire et déjà inscrites en lettres d'or dans le grand livre de l'enseignement en cette province.

Parlant aux noms des institutrices et des instituteurs, religieux et séculiers, je me bornerai à souligner les deux principaux motifs de leur admiration pour celui qui, depuis 50 ans, a consacré le meilleur de sa vie à la plus noble des causes, celle d'instruire et de former l'enfance.

Cher M. Magnan, à l'âge où la plupart des jeunes gens cherchent encore leur voie, vous entriez résolument dans la carrière à laquelle vous êtes toujours resté fidèle. Vous étiez né éducateur. Par votre énergie, votre opiniâtreté au travail, votre amour de l'étude, vous avez rapidement atteint les sommets de cette profession. Vous avez démontré d'une façon superbe ce que peut faire une belle intelligence mise au service d'une noble cause.

Par la grande probité professionnelle, les sentiments élevés dont vous fîtes toujours preuve dans l'accomplissement de vos devoirs, vous apparaissez à nos yeux, je ne crains pas d'être contredit, comme un magnifique MODÈLE à imiter. C'est le premier motif de la gratitude que les instituteurs vous doivent, et le pourquoi de l'admiration qu'ils vous portent. Par votre amour de l'étude, vous semblez leur dire: "Chers amis, évitez la routine, le pire ennemi du professeur; prenez garde de vous enliser; ne cessez de nourrir votre intelligence si vous ne voulez pas déchoir et amoindrir la valeur de votre enseignement. Tenez hauts votre cœur et votre esprit."

Mais en vous, je vois plus qu'un modèle à imiter.

Éminent éducateur, esprit cultivé, vous avez compris que les instituteurs et les institutrices ont besoin d'être aidés dans leurs délicates et parfois pénibles fonctions. Vous avez compris la nécessité d'une revue qui, chaque mois, irait dans toutes les écoles, de la plus

élevée jusqu'à la plus humble, afin d'y entretenir la vie, en réchauffant le zèle, en stimulant la volonté et en alimentant le savoir du titulaire.

Ce projet, vous l'avez réalisé. Grâce à vos soins diligents, l'*Enseignement Primaire*, toujours alerte, toujours intéressant malgré son âge, arrive régulièrement à chacune de nos écoles. Pas un maître, pas une maîtresse qui ne manquent de le consulter, sûrs d'y lire des choses qui vivifieront et illumineront leur travail quotidien.

Et voilà comment vous êtes pour le personnel de nos écoles un véritable foyer de LUMIÈRE.

C'est le deuxième motif de la reconnaissance que les inspecteurs et les professeurs désirent vous témoigner en ce moment.

Modèle du bon professeur, lumière qui guide sa route, telles sont, il me semble, les deux grandes leçons, parmi tant d'autres, qui se dégagent de votre vie, riche en abondantes moissons.

Et moi qui connais peut-être plus que tout autre, parce que depuis trois ans je vis près de vous, votre grande sollicitude envers ceux qui distribuent aux enfants le pain de l'intelligence, je puis dire, sans commettre d'indiscrétion, que la meilleure récompense qu'ils puissent vous offrir, c'est d'essayer de vous imiter, ne serait-ce que de loin, par une parfaite probité professionnelle et un amour ardent de l'étude.

M. le Jubilaire, votre longue carrière si bien remplie de bonnes œuvres n'est pas finie, nous l'espérons. Avec cet espoir, les inspecteurs et les membres du personnel enseignant vous prient d'agréer leurs respectueux hommages et leurs sincères remerciements. Ils forment pour vous, votre digne épouse et tous les vôtres, les meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Après le discours de M. Miller, la parole était à M. Magnan, "qui monta alors sur la scène, dit le *Soleil*, aux acclamations de l'assistance."

Le Jubilaire remercia tout d'abord les organisateurs des fêtes données en son honneur, ainsi que les éminents personnages et l'auditoire d'élite qui remplissait la salle des Promotions. Puis il dit qu'il était vraiment confus de toutes les belles choses qui avaient été dites à son endroit au cours de la soirée, mais qu'il acceptait ces louanges non pour lui personnellement mais pour la profession d'instituteur qu'il a toujours servie avec bonheur et fierté.

Puis il prononça le discours suivant:

CINQUANTE ANS—UNE HALTE

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. C.-J. MAGNAN, A LA SALLE DES PROMOTIONS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, LE 11 MAI 1932, A L'OCCASION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SON ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT

Monsieur le Président (1),
Excellences (2),
Monsieur le Premier Ministre (3),
Monsieur le Secrétaire de la Province (4),
Monsieur le Maire (5),
Mgr le vice-recteur de l'Université (6),
Monsieur le Principal de l'École normale Laval (7),
Mesdames et Messieurs,

Ce soir, au début de mai, le mois "le plus beau" qui nous ramène le gai printemps, on a bien voulu, par une attention des plus délicates, qui me touche au plus profond du cœur, me ménager une halte sur la route de ma modeste carrière, route aimée sur laquelle je m'avance depuis cinquante ans, heureux de vivre, heureux du sort que la Providence m'a fait. Mais cette halte, si consolante et si honorable soit-elle, m'oblige à tourner mes regards vers le passé déjà lointain où, pour la première fois, je gravissais une modeste tribune de maître d'école adjoint à Louiseville, le 1er lundi de septembre 1881. Cette halte me rappelle—avec quelle

(1) L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique; (2) leurs Excellences Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr Plante, auxiliaire de Québec et Mgr Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; (3) l'honorable L.-A. Taschereau; (4) l'honorable L.-A. David; (5) Son Honneur H.-E. Lavigueur, maire de Québec; (6) Mgr Camile Roy, P. A.; (7) M. l'abbé J.-J Dubé, Principal de l'École normale Laval.

AUX NOCES D'OR D'ENSEIGNEMENT DE M. C.-J. MAGNAN

Groupe photographié à l'École normale Laval, de Québec, le 12 mai 1932.

Au centre: M. et Mme C.-J. Magnan; à droite du jubilaire, Son Exc. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant, M. l'abbé J.-J. Dubé, Principal, M. J.-Ph. Garneau, président du Comité des fêtes; à gauche: Son Exc. Mgr Ross, évêque de Gaspé, Mgr J.-E. Laberge, P.D., M. J.-N. Miller, ex-secrétaire du Département de l'Instruction publique, M. Nérée Tremblay, professeur.

éloquence !—que je suis à l'automne de la vie, automne déjà avancée, mais dont les jours s'éclairent encore d'un tiède soleil qui revêt de splendeur l'approche des nuits.

Songeur, sans tristesse, il me faut cependant entendre le conseil du poète:

Écoutez! le soir vient, la voix du jour expire.

Oui, c'est bien l'automne pour moi, fin d'automne même; mais, antithèse charmante, précisément parce que je suis à la saison des feuilles mortes, on fête mon printemps, c'est-à-dire le début de mon humble carrière.

La solennité des fêtes de ce soir et celle de demain me laissent croire que

Le jour qui va finir vaut le jour qui commence.

Ce "jour qui commence" est déjà loin: un demi siècle le sépare de la solennité d'aujourd'hui. Son souvenir néanmoins est encore bien frais dans ma mémoire.

IL Y A CINQUANTE ANS

J'avais quinze ans: c'était l'aurore de la vie qui ouvrait ses fenêtres sur une adolescence dont je ne fis qu'entrevoir le visage riant, car à peine eut-elle tiré ses rideaux, il me fallut, étant devenu un grave magister imberbe, être homme "avant la lettre". De temps à autre, sentant en moi les poussées de la jeunesse, je regardais avec admiration "son petit sourire bleu rose" qui animait tout ce qui m'entourait. Je voulus "comme les autres" jouir des ruisseaux et des fleurs de mon printemps, écouter les voix du plaisir "qui étalaient de toute part à mes oreilles comme des chants d'oiseaux"; mais une voix grave comme la nécessité et douce comme celle d'une mère, celle du devoir me disait: "Pas ça, plus haut que cela". Et me désignant une colline escarpée, admirablement ombragée et sillonnée de magnifiques routes solitaires, d'où la vue s'étendait sur de vastes champs en frîche, elle ajouta: "Là est le bonheur, celui que donne la satisfaction de servir les nobles causes. Vive labeur !"

Ma résolution fut dès lors bien prise de ne jamais quitter la voie où la Providence venait de me faire entrer à quinze ans, et je n'ai pas eu à le regretter.

Chacun sait par expérience que la première joie du jour c'est celle du lever. Il en est de même de la vie: ses premières joies sont celles du début.

Mes joies du début furent modérées mais bien sincères. L'exemple des deux maîtres sous lesquels j'essayai mes premiers pas comme instituteur, m'avait fait prendre mon rôle au sérieux et déjà je me forgeais une modeste félicité: devenir maître d'école de village. Ces vers de Brizeux, appris l'année précédente, alors que j'étais simple écolier, renfermaient toutes mes aspirations:

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
L'église où, tout enfant et d'une voix légère,
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère,
Et la petite école où, traînant chaque pas,
Vous alliez le matin; oh ! ne la quittez pas !
Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
Dans l'église avec vous chanter au même banc,
Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

Déjà je me voyais "vieux maître", entouré du respect de mes anciens élèves.
Ce rêve devait se réaliser, mais sur un autre champ d'action.

A QUÉBEC EN 1883

Après deux années laborieuses, mais précieuses comme expérience pédagogique, la Providence me dirigea, en l'automne 1883, vers le vieux Québec, la ville du souvenir, le théâtre d'événements historiques fraîchement appris. La lecture des *Anciens Canadiens*, de M. de Gaspé, de *Charles Guérin*, de Chauveau, de *l'Intendant Bigot* et *François de Bienville* de Marmette (ces deux derniers récemment parus) avait exalté mon imagination et allumé en mon

cœur un grand désir de fouler avec respect le sol de la ville de Champlain et d'écouter les rumeurs d'Antan qui devaient s'échapper, me semblait-il, de ses vieux murs et de ses vieilles maisons, nombreuses alors et que le pic du démolisseur avait jusque là respectées

Aussi, le 5 septembre 1883, quand je montai à la petite gare de Louiseville, dans un train du Chemin de fer du Nord, devenu dans la suite la Pacifique Canadien, avec un compagnon, comme moi futur élève-maître de l'École normale Laval, Eugène Gagnon, je me crus un personnage filant vers la capitale au-devant d'un avenir où le rose dominait. Heureux temps de jeunesse où l'espérance, ce demain qui s'éveille avec son éblouissante aurore, vous donne des ailes et embellit l'imagination.

Pardonnez-moi, Mesdames et Messieurs, si ce soir je ne puis m'empêcher de me souvenir.

L'arrivée à Québec fut éblouissante. Un gai soleil de septembre inondait la capitale et faisait flamber les couvertures des vieilles maisons où le fer-blanc dominait à cette époque.

La place du Palais où le train nous descendit, mon compagnon et moi, offrait, il y a un demi-siècle près, un coup-d'œil superbe pour ceux qui savent apprécier la vision du passé. Les vieilles maisons autour de la Place, formaient un carré régulier, dont les lignes harmonieuses des toits français exprimaient le bon goût de nos pères.

Puis une calèche, c'était le véhicule le plus utilisé alors, nous conduisit à petit trot au Vieux Château, sis à l'endroit même du Château Frontenac actuel, où logeait l'École normale Laval depuis 1857, sauf quatre années durant, de 1860 à 1866, alors que le Parlement de l'Union avait été fixé temporairement à Québec.

LA TERRASSE FRONTENAC—IMPRESSION PROFONDE

Après une courte visite au bureau du Principal et la prise de possession de notre place au dortoir sous la direction de deux bienveillants maîtres d'études, (l'un était M. l'abbé Laberge, aujourd'hui le distngué curé de St-Jean-Baptiste, Mgr Leberge, et l'autre, M. l'abbé Magnan, notre cher frère Aristide, décédé il y a trois ans, curé du Lac Noir), après cette prise de possession, dis-je, nous arpentâmes la terrasse Frontenac d'où la vue s'étend sur le plus beau panorama qui se puisse voir.

Le spectacle était des plus impressionnants pour qui voyait la rade et les environs de Québec pour la première fois, au déclin d'une radieuse journée de septembre. En ce décor merveilleux, tout nous parlait du passé. Alors que j'étais élève à l'École modèle de Louiseville, l'inspecteur d'écoles, M. Tétrault, nous avait donné comme récompense, à l'occasion d'une de ses visites, le premier volume du "Journal de l'Instruction publique" de M. Chauveau. Ce volume renfermait les fêtes de l'inauguration de l'École normale Laval, à Québec, en 1857. J'avais lu le compte rendu des fêtes d'inauguration et le discours prononcé par M. Chauveau, alors Surintendant. Un passage de ce discours, devenu classique, me revenait à l'esprit en cet après-midi de septembre 1883. Permettez-moi de vous le citer, il me rappelle le moment, jamais oublié, où pour la première fois l'idée de patrie se fit jour en mon âme avec clarté et précision. Voici ce passage:

"Et l'histoire ! L'histoire est partout: autour de vous, au-dessous de vous; du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élance et vous crie: me voici !

"Là-bas, dans les méandres capricieux de la rivière St-Charles, le cahir-coubat de Jacques-Cartier, est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec le seigneur Donnacona. Ici, tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente.

"C'est de l'endroit même où nous sommes que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts s'étendaient les plaines où tombèrent Wolf et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte de Beauport, les souvenirs de batailles non moins héroïques, nous rappellent les noms de Longueil de Sainte-Hélène et de Juchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourgès, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chasse des maisons où ils s'étaient établis Arnold

et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous: elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres et elle nous dit: me voici !"

C'est sous l'empire de ces enthousiastes sentiments que je réintégrai le Vieux Château.

SOUVENIR DU VIEUX CHATEAU

L'année normalienne que j'eus le bonheur de vivre comme élève-maître fut des plus actives et des plus heureuses. Dans le décor magnifique où se trouvait, il y a 49 ans. l'École normale Laval, mes confrères et moi allions d'enchantement en enchantement.

Sous la direction d'un Principal, éducateur autant qu'il était artiste et homme de goût, M. l'abbé Lagacé, et des professeurs d'expérience, qui avaient assisté à l'établissement de l'École et avaient connu les fondateurs de notre système scolaire: Cartier, Meilleur, Chauveau, Giard, de Boucherville, Ouimet, nous brûlâmes les étapes, grâce aux deux années d'enseignement pratique, comme sous-maîtres à l'École modèle de Louiseville. En juin 1884, on me remettait un diplôme d'école modèle: c'était l'appellation du temps.

Ici, qu'il me soit permis de rappeler avec une reconnaissance émue les noms de mes vieux professeurs: François-Xavier Toussaint, Napoléon Lacasse, J.-B. Cloutier, Joseph Létourneau, Gustave Gagnon, Daniel McSweeney, Charles Lefèvre, J.-D. Frève. Je n'ai garde d'oublier l'Assistant-Principal de ce temps, M. l'abbé Thomas-Grégoire Rouleau, qui, quatre ans plus tard, devenait Principal, succèdant à M. l'abbé Bégin, élu évêque de Chicoutimi. Pendant quarante ans M. Rouleau, élevé à la prélature romaine, en 1907, dirigea l'École normale de Québec avec un zèle vraiment apostolique.

Je voudrais faire taire en ma mémoire la voix du souvenir, mais je tiens ici à rendre un hommage tout particulier à monsieur Jean-Baptiste Cloutier, qui fut mon professeur de pédagogie et m'associa dès mon temps d'élève-maître, en 1883-84, à la rédaction de l'*Enseignement Primaire* qu'il avait fondé en 1880.

Un autre tribut de reconnaissance est dû au Principal Lagacé qui savait faire bénéficier ses élèves de son savoir comme professeur de diction.

M. Lagacé, quelques années auparavant, était allé suivre les cours de diction du Conservatoire de Paris. A son retour à Québec, il se fit zélateur intelligent du "bon parler" et rédigea un *Cours de Lecture à Haute Voix* de grande valeur.

UN SOUVENIR AUX VIEUX LIVRES DE CLASSE

Je viens de mentionner un manuel de classe qui pendant plus d'un demi-siècle a été en usage dans nos écoles primaires. En évoquant le souvenir de ce manuel, celui de tous les vieux livres scolaires en usage dans nos écoles primaires et écoles normales il y a cinquante ans, me revient avec instance, et les modestes titres de ces respectables bouquins défilent en ma mémoire comme ces voliers d'oiseaux qui passent dans le ciel d'automne et retournent aux pays du midi.

S'il ne faut pas aimer les vieux livres parce qu'ils sont rares, ni parce qu'ils sont vieux, ni même parce que les années ont donné à leur pauvre reliure la patine des vieilles pierres et des vieux bois, nous devons les aimer, les vénérer parce que leurs feuillets jaunis conservent toujours vivante "l'âme du temps passé".

L'attrait des vieux livres est tel et les leçons qui s'en dégagent sont si éloquentes et si bienfaisantes qu'en prenant dans ses mains un vieux livre de classe et en le feuilletant, il nous semble que de ses feuillets jaunis s'échappent de lointains échos du passé, peuplé des meilleurs souvenirs de notre enfance.

N'est-il pas bon, parfois, de nous refugier dans le cher abri de notre enfance comme dans la maison paternelle qui garde affectueusement tout le passé de la famille ?

INSTITUTEUR AU PATRONAGE EN 1884

Une dernière pensée au Vieux Château, à l'École normale Laval de 1883-84, à mon Alma Mater. Avant d'en franchir le seuil, M. l'abbé Rouleau, qui fut pour moi un bienfaiteur insigne, m'annonça qu'il m'avait trouvé un bon poste comme instituteur à l'École du Patronage, où les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Québec faisaient instruire les enfants de

leurs familles pauvres. "Nombreux élèves, beaucoup de bien à faire et un traitement de $200.00 par année", me dit M. l'abbé M. Rouleau, en me souhaitant bonne chance.

J'avais dix-huit ans ! voiles déployées, de l'enthousiasme plein le cœur, pourvu d'un diplôme officiel, je lançai "mon petit navire" sur la mer de l'enseignement primaire, avec l'idée bien arrêtée de compter plus sur le travail et la persévérance que sur le concours des autres.

Au Patronage, siège de la Société de Saint-Vincent de Paul (comme aujourd'hui), j'appris à connaître cette œuvre admirable sortie du cœur de Frédéric Ozanam.

Et deux mois à peine après mon entrée dans cette école comme instituteur, les Frères de Saint-Vincent de Paul arrivèrent de Paris pour en prendre la direction. Comme instituteur laïque, je fus heureux de souhaiter la bienvenue à ces religieux distingués, fils spirituels de M. Jean Le Prévost, l'un des membres de la première Conférence fondée à Paris en 1833, par Ozanam lui-même. Les quatre années près que j'enseignai au Patronage en compagnie des premiers Frères de Saint-Vincent de Paul arrivés au Canada, furent pour moi des années d'une expérience précieuse.

A L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

En 1889, le centenaire de la Révolution française me laissa absolument indifférent, mais mon entrée comme professeur à l'École normale Laval me toucha au plus sensible de l'âme. Je devais y consacrer pendant un quart de siècle près, soit exactement vingt-deux ans, les plus belles années de ma vie, partagée entre le département des élèves-maîtres et celui des élèves-institutrices qu'abritait l'antique monastère des Ursulines. Ce long stage de professorat normalien fut tout entier sous la direction de Mgr Rouleau. Au début, j'eus l'honneur d'avoir pour collègue mes anciens professeurs, MM. Toussaint, Lacasse, Cloutier, Gagnon, Létourneau, Frève et Lefèvre. J'eus aussi pour compagnon de labeur, un nouveau professeur, arrivé récemment de Montréal, M. John Ahern, qui devait jeter tant de lustre sur son Alma Mater, car lui aussi était ancien élève de Laval. A cet ancien confrère, à cet agréable compagnon de travail, cloué au lit par une cruelle maladie depuis dix longues années, j'envoie ce soir le salut de ma vieille et toujours fidèle amitié. Un confrère de classe, M. Nérée Tremblay, devint aussi, un peu plus tard, professeur à l'École normale, poste qu'il occupe encore aujourd'hui avec distinction. Plusieurs des autres professeurs de cette maison sont mes anciens élèves, y compris—et ce n'est pas le moindre—M. le Principal actuel qui marche brillamment sur les traces de ses illustres devanciers.

Nombre d'autres de mes anciens élèves de l'École normale occupent des postes éminents au département de l'Instruction publique et dans l'enseignement, voire dans la politique même, tel l'honorable M. Francœur, Ministre des Travaux publics dans le cabinet Taschereau.

Je manquerais de galanterie si je ne disais un mot de mes anciennes élèves, dont plusieurs sont déjà grand'mères, d'autres Religieuses ou institutrices laïques, d'autres peut-être vieilles demoiselles, mais je n'ai aucun renseignement précis sur ce sujet.

AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dix-neuf cent onze: date mémorable dans ma vie d'instituteur. Cette année-là. Sir Lomer Gouin, alors Premier Ministre, et qui m'honorait de sa bienveillante amitié, m'appela au poste de premier Inspecteur général des écoles primaires et des écoles normales catholiques en notre Province. Jusqu'en 1929, je fus seul à remplir ces importantes fonctions. Vu les développements constants de l'Instruction publique, le Gouvernement voulut bien m'accorder une aide précieuse, un collègue compétent, en la personne de M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires.

La tâche que je remplis au Département de l'Instruction publique depuis vingt et un ans a été laborieuse mais agréable. MM. les Surintendants Boucher de La Bruère et Delâge, et les Secrétaires, MM. Miller et Bergeron, m'ont constamment traité avec une bienveillance et une déférence dont je garderai toujours le meilleur souvenir.

DE QUELQUES PROGRÈS DEPUIS 1881

Depuis 1881, les progrès scolaires dans la Province de Québec ont été notables. Il faut se reporter à cette époque reculée et en comparer la situation scolaire avec celle d'aujourd'hui

pour apprécier judicieusement le chemin parcouru. Je ne vous infligerai pas la monotonie des statistiques, mais quelques points de repère seulement:

	1880	*1930*
Grand total des élèves dans les écoles de tout genre	238,126	634,757
Instituteurs et institutrices de toute catégorie, religieux et laïques	6,273	24,783
Instituteurs religieux (Frères)	598	2,441
Institutrices religieuses (Sœurs)	1,105	6,388
Élèves dans les Collèges classiques	7,253	11,565
Élèves dans les Universités	1,013	7,111
Élèves dans les écoles spéciales	1,539	37,888
Élèves dans les écoles normales	386	1,988
Contribution du Gouvernement pour fins d'éducation	$341,229	$5,906,138.85

Autres constatations indiquant un progrès réel:

Élèves de 6e année (couronnement du cycle primaire élémentaire): 13,562 en 1915; 27,830 en 1930.

Élèves de 8e année (couronnement du cycle complémentaire): 2,355 en 1915; 13,888 en 1930.

Élèves de 10e année (cours primaire supérieure): 669 en 1915; 1,858 en 1930.

Brevets supérieurs octroyés par le Bureau central: 187 en 1915; 1,559 en 1930.

En 1880, il n'y avait que quelques centaines de normaliens et de normaliennes dans l'enseignement; en 1930, il y en avait 3,853.

Aidées du Gouvernement, dirigées par le Surintendant de l'Instruction publique et stimulées par les inspecteurs d'écoles, les municipalités scolaires rurales ont presque renouvelé toutes leurs écoles depuis une vingtaine d'années. En 1932, on ne trouverait nulle part une classe telle que décrite par M. l'inspecteur Pilon en 1881. S'adressant à une municipalité négligente, M. Pilon disait:

"Les écoles de votre municipalité fonctionnent assez bien, mais plusieurs laissent beaucoup à désirer sous le rapport matériel. Il y en a cinq qui n'ont pas de bureaux. Quatre sont de beaucoup trop petites, et je demande, au nom de la charité, de l'humanité et de la santé des élèves, qu'elles soient agrandies au plus tôt. Et comment ne pas accorder mon humble requête quand on sait que dans l'une de ces classes, celle du Bas-Chicot, qui n'a que 20 x 10 et qui est très basse, il y a entassés pêle-mêle, 2 maîtresses, 49 enfants, 2 tables, 4 bancs, 1 tableau noir, 1 chaise, 1 seau à l'eau, 1 escalier, et que sais-je encore? Non, la chose n'est plus tolérable et je vais recommander à l'honorable Surintendant de retenir la subvention de cette municipalité, tant qu'il n'aura pas reçu du Secrétaire-trésorier un certificat attestant que l'on a donné des bureaux aux écoles qui n'en ont pas." (Rapport du Surintendant pour 1880-81, page 102).

Il n'est que juste de dire que l'année suivante l'inspecteur signalait une importante amélioration dans l'école du Bas-Chicot.

Il y a longtemps que ces sortes de classes n'existent plus.

Les progrès que je viens de signaler partiellement (car il y en a d'autres qu'il serait trop long d'énumérer) sont dus aux mesures recommandées par le Conseil de l'Instruction publique, à l'aide substantielle accordée par le Gouvernement pour favoriser le développement de l'éducation et aux activités du Département de l'Instruction publique et des inspecteurs d'écoles. Ce serait aussi de l'ingratitude que d'ignorer le précieux concours des communautés enseignantes d'hommes et de femmes.

Parmi les mesures recommandées par le Conseil de l'Instruction publique (Comité catholique), je tiens à mentionner la réforme du Bureau central en 1898, réforme qui a contribué dans une large mesure à élever le niveau des études; la multiplication des écoles normales de filles depuis 1899; l'amélioration des programmes d'études et celle de l'inspectorat; la création de deux Instituts pédagogiques à Montréal, l'un pour les filles et l'autre pour les garçons, couronnement magnifique de notre système d'enseignement primaire. Une mesure récente, celle de la reconnaissance des Scolasticats de Frères par le Gouvernement, à la demande du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et avec l'approbation des évêques, est pleine de promesse; elle contribuera, j'en suis convaincu, à créer une émulation bienveillante

et active entre les Congrégations de Frères et serviront d'un précieux stimulant pour les laïques.

LES ÉCOLES NORMALES ET LES SCOLASTICATS DE FRÈRES

Je n'ai pas le temps, ce soir, de mettre en relief la valeur de toutes les mesures ci-dessus énumérées, mais deux d'entre elles méritent une attention spéciale: je veux dire celles qui se rapportent à la multiplication des écoles normales de filles et à la reconnaissance des Scolasticats des Frères comme écoles normales.

Dès leur origine en notre province, nos écoles normales furent l'objet de la sympathie de l'épiscopat. Aucune d'elles ne naquit, y compris nos deux écoles normales de garçons, sans la présence d'un évêque penché sur son berceau. Le vénérable Mgr Bourget assistait à l'inauguration de l'École normale Jacques-Cartier, le 3 mars 1857, et il y prononça un discours très sympathique à l'œuvre naissante. Son discours débuta par ces paroles: "Je suis heureux de parler ici aujourd'hui, parce que je trouve l'occasion de témoigner de ma sympathie pour une institution patriotique qui offre les plus sûres garanties à la religion, en se plaçant, dès son origine, sous sa garde. "(Journal de l'Instruction publique" de 1857, page 61.)

Deux mois plus tard, le 12 mai, les autorités religieuses et civiles inauguraient l'École normale Laval de Québec. Mgr Baillargeon, futur archevêque, et administrateur du diocèse de Québec, ouvrit la séances par la prière et termina l'allocution qu'il prononça par ces paroles: "Je souhaite, je demande que cette école normale soit bénie dans son fondateur, qu'elle soit bénie dans son directeur, qu'elle soit bénie dans ses élèves". ("Journal de l'Instruction publique de 1857, p. 102).

L'Église avait présidé à la naissance des deux écoles normales de garçons en 1857, collaborant ainsi ostensiblement avec l'État qui les avaient fondées. Il en fut de même pour la première école normale de filles confiée, en 1857, aux Dames Ursulines de Québec, avec l'entière approbation et les bénédictions de l'archevêque de la vieille capitale.

Et dans la suite, chaque nouvelle école normale de filles fut fondée à la demande de l'évêque du diocèse qui en proposait l'établissement au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ainsi que la nomination du principal et des professeurs. Le rôle du Gouvernement se borna à ratifier le choix de l'évêque et à accorder un octroi annuel à la communauté religieuse désignée par ce dernier.

Nos écoles normales de filles sont vraiment diocésaines, en ce sens qu'elles sont confiées à des Religieuses choisies par l'évêque du diocèse et dirigées par un prêtre également choisi par lui.

Tous les diocèses de la Province de Québec sont maintenant pourvus d'une école normale de filles; celui de Québec en a trois et celui de Montréal deux, avec, en plus, l'Institut pédagogique des Dames de la Congrégation de Notre-Dame, et l'Institut pédagogique Saint-Georges des Frères des Écoles Chrétiennes.

Ces écoles normales de filles, depuis 1857, ont dirigé vers l'enseignement primaire des milliers d'institutrices laïques et de Religieuses enseignantes. Ici, je dois souligner ce fait consolant: que les écoles normales de filles fournissent chaque année de nombreuses vocations à leur communauté religieuse respective. Le Département de l'Instruction publique pas plus que le Gouvernement, n'a jamais trouvé à redire parce qu'une élite de normaliennes se dirigent vers les communautés enseignantes, où elles passeront toute leur vie à faire la classe.

Depuis 1857, tous les Gouvernements qui se sont succédé à la tête de notre province ont respecté l'entente intervenue à cette époque entre l'Église et l'État, quant à l'établissement des écoles normales.

Heureux coin de terre que notre chère province, où il est donné de constater et d'admirer un semblable état de choses !

Depuis 1857, nous l'avons vu, nos deux écoles normales de garçons se sont consacrées avec succès à la formation de jeunes maîtres laïques, sous la direction de prêtres éminents, choisis et désignés par leur évêque respectif.

Jacques-Cartier et Laval ont préparé un grand nombre de bons instituteurs dont plusieurs ont fait leur marque dans le professorat ou l'inspectorat. Bien que laïques, ces anciens élèves de nos écoles normales n'ont jamais démérité de l'Église, et, en entrant dans l'enseignement, ils ont obéi à l'appel d'une vocation honorable, celle de l'enseignement, apostolat si cher au cœur du Pape actuel.

Pour l'honneur et le plus grand bien de notre Province, en même temps que nos écoles normales de garçons poursuivaient sans bruit leur œuvre pédagogique, d'autres écoles nor-

males excellentes, mais qui n'en avaient pas le nom, se multipliaient sur le territoire de la Province de Québec.

Je veux parler des Scolasticats de Frères, au nombre de onze aujourd'hui, et qui préparent à l'enseignement chaque année, quelques centaines de jeunes Frères. Je ne sache pas de spectacle plus magnifique dans sa simplicité que la vue de Religieux enseignants, parmi les plus expérimentés, se dévouant dans l'ombre et le silence à la formation professionnelle de leurs novices et de leurs scolastiques.

Je les ai vus à l'œuvre, ces chers Frères, et je remercie la Providence d'avoir eu l'honneur de révéler au Conseil de l'Instruction publique l'admirable organisation pédagogique de leurs Scolasticats, dont dix sont maintenant reconnus, par le Gouvernement, comme écoles normales officielles, sur recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et avec l'approbation unanime de l'épiscopat de la province. En réclamant le privilège de délivrer des diplômes d'école normale à leurs jeunes religieux, conformément aux programmes officiels, les Congrégations et Instituts de Frères, chez nous, n'ont nullement renoncé au droit d'enseigner sans diplôme que leur confère la loi de l'Instruction publique en notre province; ils ont voulu démontrer que la préparation donnée chez eux équivaut à celle des écoles normales et qu'ils sont anxieux de collaborer au progrès scolaire avec le Département de l'Instruction publique.

Cette reconnaissance officielle des Scolasticats comme école normale marque une date importante dans l'histoire de l'enseignement dans la Province de Québec.

Dans toutes nos écoles normales, chez les laïques comme chez les religieux, on s'efforce de préparer des instituteurs convaincus du grand rôle qu'ils auront à jouer plus tard dans notre Province catholique et française; des instituteurs qui pourront se dire au sortir de l'école normale: "Je mets la main au plus noble ouvrage: tous les grands cœurs aspirent à procurer le salut de la société; je suis donc enrôlé dans l'armée d'élite qui prépare l'avenir; tous les regards se retournent vers moi et me demandent de vaillants chrétiens et de fiers patriotes".

RELIGIEUX ET LAÏQUES

Cet esprit anime religieux et laïques dans notre enseignement primaire; ils aspirent tous à collaborer à la conservation du génie français chez notre jeunesse, au maintien et au développement des méthodes françaises dans notre pédagogie canadienne, et, avant tout, à imprégner le cœur et l'esprit de nos enfants du véritable sens catholique.

Il est toujours vrai que les impressions du jeune âge laissent des traces indélébiles. On l'a dit avec raison: "Le paysage sur lequel s'arrêtent les premiers regards d'un enfant n'est pas indifférent à la formation de son génie".

Mais combien plus importantes sont les premières impressions morales, celles qu'il reçoit à l'école auprès de ses premiers maîtres.

Je viens de parler des instituteurs laïques et des instituteurs religieux, les unissant dans mon discours comme ils le sont dans ma pensée. Durant toute ma carrière, je me suis efforcé d'établir entre ces deux familles des relations sincères et amicales. Aussi ce fut avec une joie profonde que je saluai la loi du Mérite Scolaire adoptée par la Législature sur votre proposition, M. David, et à la demande du Surintendant de l'Instruction publique, demande approuvée par le Comité catholique.

En vertu de cette loi, nombre de Frères, de Sœurs, d'instituteurs et d'institutrices laïques ont reçu des titres ou des décorations dans les réunions où les religieux et les laïques étaient décorés par leur évêque, en présence du Surintendant, du Secrétaire du Département de l'Instruction publique et de l'élite sociale de l'endroit. Ces solennités du Mérite Sclaire sont un symbole concret et vivant de l'union fraternelle qui existe entre les différents éléments du personnel enseignant primaire, chez nous, et de la cordiale entente qui règne entre lo'Église et l'État dans la Province de Québec.

LA VIE DE L'ÉDUCATEUR

Mesdames et Messieurs, je sens que j'ai abusé de votre patience mais ne pardonne-t-on pas dans la famille au vieillard qui s'oublie à parler du passé? Mais je termine.

La vie du véritable éducateur est toute droite, toute simple, dépourvue de péripéties dramatiques. Mais cette vie n'en est pas moins prodigieusement remplie. Sous ces manifestations variées, elle possède une remarquable unité, car elle ne vise qu'à un but: la formation

première de l'enfance et de la jeunesse. A l'instituteur primaire, de concert avec les parents, appartient la noble tâche de jeter la première semence dans les intelligences encore vierges. Ce geste auguste, c'est le geste de Dieu même dans la nature. Voyez cette petite graine dont dix mille n'empliraient pas notre main, Si elle est jetée en bonne terre, exposée au soleil et humectée par les gouttes d'eau qui lui arrivent sur l'aile des vents, elle se lèvera bientôt, se développera et donnera des fruits précieux. C'est l'image de l'éducation.

Qu'elle est sublime la vocation de l'instituteur ! Des mains de ses devanciers il a reçu le flambeau qu'il devra transmettre à son tour à ses successeurs. Ce flambeau, il y en a "qui le prennent pour un cierge et d'autres comme un cigare", suivant une expression pittoresque de Sainte-Beuve. Aux jeunes qui m'écoutent en ce moment, permettez-moi de dire: portez le cierge allumé, emblème de l'amour de votre état, de l'ardeur au travail et de la fidélité au devoir. Aimez le travail, aimez l'étude nécessaire à votre profession, ayez votre violon d'Ingres, c'est-à-dire une prédilection soit pour les lettres, soit pour les sciences, soit pour l'histoire. Ces activités intellectuelles vous permettront de mieux remplir votre tâche, embelliront votre vie et vous garderont jeunes de cœur et d'esprit. Vous gravissez, vous aussi, la colline de la vie, chers jeunes gens, et au terme de votre carrière vous constaterez que le souvenir est pour la vieillesse plus qu'un éclair, c'est une lampe fidèle qui éclaire le soir de la vie, un foyer d'où se dégage la douce et réconfortante chaleur du passé.

UN DERNIER LIEN

Quand on a donné à une carrière cinquante années, c'est-à-dire la plus longue et la meilleure partie de sa vie, des liens puissants nous y retiennent et l'on s'en éloigne le plus lentement possible, semblable au navire qui ne fuit qu'à regret les rives du pays natal. A la lumière adoucie du jour qui baisse, les horizons de la jeunesse nous réapparaissent bien nets et bien fidèles, et volontiers on croirait "qu'au cadran de la vie l'aiguille a trop hâté sa course"

Mais la Providence est bonne. Ne voici-t-il pas que "derrière le jour qui s'achève, un autre se prépare". Et celui-là, avec quelle reconnaissance je le proclame, c'est l'Université Laval qui me le prépare. Il y a à peine une semaine, elle me nommait titulaire d'une chaire à l'Ecole de Sciences sociales qu'elle vient de créer. Lorsque j'abondonnerai mes fonctions d'Inspecteur général des écoles normales, je ne quitterai donc pas tout à fait l'enseignement et dans cette demi-retraite, j'aurai le temps de mesurer la distance qui sépare la petite tribune de sous-maître, à Louiseville, en 1881 et 1882, de la chaire de l'Université Laval de Québec, en 1932.

Pour clore cette magnifique soirée, la Symphonie de Québec joua le *Dieu sauve le roi;* au début de la séance, elle avait fait entendre *O Canada!*

12 mai

Le deuxième jour débuta par une grande messe d'Actions de Grâces, chantée à l'École normale, Chemin Sainte-Foy. Voici comment l'*Événement* rapporte cette partie importante du programme des noces d'or.

"Commencées brillamment mercredi soir à la salle des Promotions de l'Université Laval, les fêtes inoubliables, marquant le jubilé d'or de M. le Commandeur C.-J. Magnan, comme éducateur, se sont continuées hier matin au pied de l'autel, et ont été clôturées par un dîner intime donné hier midi, à l'École normale Laval.

"Une messe spéciale a été célébrée dans la chapelle de l'École normale par M. l'abbé J.-J. Dubé, Principal, assisté de MM. les abbés Côté et Filteau, anciens élèves du Jubilaire, comme diacre et sous-diacre.

"S. E. Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, assisté de Mgr J.-N. Gignac, P.D., et de M. l'abbé Joseph Thibaudeau, curé de St-François Xavier de la Rivière-du-Loup, avait pris place au chœur, de même que S. E. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, et Mgr J.-E. Laberge, P. D., curé de St-Jean-Baptiste, qui donna le sermon de circonstance. Avaient aussi pris place au chœur, M. le chanoine Garnier, professeur à l'École normale supérieure de Québec, M. le chanoine Gervais, de l'École normale de Joliette, le R. P. de Grandpré, C.S.V., le R. P. Stanislas, Gardien du couvent des Franciscains de Québec, M. l'abbé J. Ferland aumonier des Ursulines, M. l'abbé E. Giroux, M. l'abbé A. Gagnon, Principal de l'École normale de Beauceville, le R. P. G. Simard, o. m. c., etc., etc.

"Tous les membres de la famille du Jubilaire et tous les professeurs, prêtres et laïques de l'École normale, tous les élèves, un grand nombre de prêtres étrangers, plusieurs inspecteurs régio

naux et de district ayant à leur tête l'hon. Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, ont assisté à cette cérémonie religieuse toute empreinte de la gratitude la plus profonde de M. le Commandeur Magnan envers la divine Providence.

"Les différentes Écoles normales de la Province étaient représentées. Nous avons rencontré notamment le R. P. Alfred Charron, C.S.C., Provincial des Religieux de Ste-Croix, Montréal, le R. F. Bernardin, Principal de l'École normale de cette congrégation, le Principal de l'École normale des Frères Maristes, M. l'abbé Mercure, Principal de l'École normale de Mont-Laurier, M. l'abbé Courte, Principal de l'École normale de Hull et M. Roch Aubry, professeur à la même école, et un grand nombre de Frères, de Religieux et de prêtres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

"Les communautés religieuses de femmes étaient aussi représentées par une nombreuse délégation des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et des délégués des Sœurs de la Providence et des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier.

"Pendant la messe Mgr Laberge a fait voir le rôle si digne de l'éducateur. Il avait pris pour texte, cette parole des Saints Livres: "Ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la Justice, brilleront comme des étoiles dans l'éternité".

Voici le magnifique sermon prononcé par Mgr Laberge:

SERMON DE Mgr J.-E. LABERGE, P. D., CURÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

L'ÉDUCATEUR CATHOLIQUE

Qui ad justitiam erudiunt multos fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates.
Ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice luiront comme des étoiles dans l'éternité. (Dan. 12, 3.)

Aucune œuvre n'est plus belle ici-bas que celle de l'éducation, c'est-à-dire de la culture intellectuelle complétée par la science des vérités surnaturelles et couronnée par une saine formation morale et religieuse. Aussi bien le rôle de l'éducateur catholique est-il parmi les plus nobles qui se puissent rencontrer: il touche au ministère du prêtre et il tient de l'apostolat. Dieu le récompense glorieusement; il en a fait la promesse: Ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice, c'est-à-dire de la vérité, qui éclaire, et des vertus, qui transfigurent, ceux-là luiront comme des étoiles dans l'éternité.

Nous célébrons aujourd'hui les noces d'or de l'un de ces apôtres de l'éducation, dont l'influence a été particulièrement heureuse et la vie remarquablement fertile en leçons et en exemples d'édification.

Monsieur le Commandeur et respecté jubilaire, laissez-moi immédiatement vous féliciter de votre carrière toute marquée au coin du dévouement et de l'esprit chrétien, vous remercier du travail persévérant que vous avez bien voulu vous imposer pour favoriser une sage orientation de l'enseignement dans notre province, enfin signaler tout le bien que vous avez fait à l'enfance, à la jeunesse, à vos collègues ou à vos collaborateurs et par là à l'Église et à la société.

I.—*Culture intellectuelle*

L'éducateur cultive d'abord l'intelligence; il la tire des ténèbres de l'ignorance et fait jaillir pour elle la lumière, qu'il projette dans tous les domaines et promène sous tous les horizons.

Il fait d'abord connaître les signes et les règles du langage parlé et écrit, par où s'établit et se maintient dans la société humaine le commerce des âmes; il fait prendre connaissance de ce monde que nous habitons, de ses beautés, ses merveilles et ses lois; il remonte aux origines de l'humanité et, redescendant le fleuve du temps, il raconte l'histoire des individus et des peuples; il signale les scènes où s'est déroulée la trame de leur vie, où les empires ont grandi, lutté et donné, en prospérant, le spectacle d'une étonnante grandeur et, en s'écroulant dans la poussière, l'éloquent témoignage de la faiblesse et de la caducité de tout ce que l'homme peut édifier de plus puissant, de plus vaste et de plus glorieux. L'éducateur élève jusque dans les régions de la pensée abstraite, de l'art et du beau; il en fait admirer les chefs-d'œuvre, les monuments impérissables; il en indique les mérites aussi bien que les ombres et les imperfections; il épure le goût et communique le secret magique d'exprimer avec clarté et précision, avec force ou élégance et facilité, par la parole, le dessin, la couleur ou le son, les conceptions de notre esprit et les aspirations de notre âme ou les sentiments de nos cœurs.

La connaissance des faits ou des vérités d'ordre naturel, sans la doctrine de foi, est un édifice inachevé; elle laisse l'homme dans l'ignorance de ses voies et de ses vraies destinées; elle n'allume aucun phare sur les écueils pour montrer ce qu'il faut éviter; elle ne jalonne point la route de flambeaux qui rassurent et ne fait briller au ciel aucun astre qui dirige la marche du voyageur; elle le laisse errer au gré de la vague et des vents, porté par une barque incertaine et fragile, au milieu de brumes décevantes sur des mers sans rivages, s'en allant poussé par une sorte d'aveugle et de mystérieux destin, vers des abîmes ignorés ou des îles inconnues.

L'éducateur fait rayonner sur les intelligences la lumière supérieure, les clartés surnaturelles et divines, qui dissipent les incertitudes, qui indiquent au pèlerin son chemin, qui donnent à toutes les énigmes ou à tous les problèmes leur solution et à tous les cœurs soumis à Dieu le calme, l'espérance, le courage, la joie et la paix. Que dis-je? de même que l'aigle emporte dans les sublimes profondeurs de l'espace ses aiglons sur ses ailes comme pour leur faire mieux contempler l'azur du firmament, l'éclat du soleil et l'immensité de leur empire, de même aussi l'éducateur emporte les esprits par-delà les sphères de toutes les connaissances humaines dans le royaume des vérités de la révélation; il leur en fait entrevoir, à travers les ombres sereines de la foi, les larges avenues, les plaines rayonnantes, les sommets ensoleillés et les perspectives infinies.

II.—*Formation morale*

Cette science ne serait toutefois qu'une lumière de haute montagne, froide et sans vie, si elle ne descendait dans les vallées pour y porter la chaleur et la fécondité. La culture de l'esprit n'est qu'une ébauche sans le redressement et la formation du caractère, sans les qualités morales du cœur et la discipline religieuse de la volonté. Dans le jardin confié aux soins de cet horticulteur de choix qu'est l'éducateur véritable, tous les parterres doivent être cultivés, tous les germes croître, tous les fruits naître, se développer, atteindre leur parfaite beauté et leur savoureuse maturité. Il faut en d'autres termes, avec l'intelligence, cultiver le cœur et la volonté et y faire fleurir la vertu. C'est là le trait prédominant, le caractère essentiel de toute vraie éducation. Ni l'art, ni la science, ni le génie, ni le pouvoir ou la grandeur ou la gloire terrestres ne servent directement à la réalisation de nos destinées et ne sont un titre à notre admission à la cour céleste du divin Roi. Les âmes que Dieu juge dignes d'orner le ciel ou d'être transplantées dans les jardins du paradis sont celles qui produisent les fleurs de saintes pensées et de pieux sentiments et les fruits d'œuvres de vertu ou de sainteté. Aux yeux de Dieu et des anges, l'homme ne vaut que par sa valeur morale: par sa pureté, sa piété, sa grâce, sa générosité, par la perfection de sa charité.

Comme l'artiste façonne le marbre et en fait sortir la statue qui sollicite notre admiration, de même l'éducateur transforme ces pierres vivantes qu'on appelle les âmes en chefs-d'œuvre de beauté, dont Dieu veut embellir les murs et orner les palais de la céleste Jérusalem.

Éducateur chrétien, qu'elle est belle ta mission d'artiste, lorsque tu façonnes, dans l'ombre, au prix de rudes labeurs et parfois de pénibles sacrifices, les cœurs à l'image et à la parfaite ressemblance de ton Dieu! Qu'il est noble ton geste de semeur, lorsque tu jettes à pleins sillons, au champ des âmes, la semence qui lèvera et s'épanouira en moissons glorieuses, dont tu recueilleras un jour dans la joie, "moissonneur de l'éternel été", les gerbes d'or pour aller les déposer, comme un hommage reconnaissant, aux pieds du suprême Agriculteur! Qu'il est puissant ton verbe d'apôtre, lorsque tu fais jaillir la lumière au sein des ténèbres, lorsque tu allumes au ciel de l'existence humaine les flambeaux de la vérité divine et que tu traces dans les hauteurs le chemin lumineux par où les voyageurs du temps atteignent l'éternelle cité des élus! Que ta mémoire soit à jamais bénie! Que les fleurs embellissent ta route et embaument tes pas! Que tes années soient fécondes et heureuses! Que ta dernière heure soit à la fois douce et sereine comme le soir d'un beau jour, riante et joyeuse comme l'aurore du jour dont aucune ombre ne ternira l'éclat ni aucun soir ne marquera le déclin!

Monsieur le Commandeur et digne jubilaire,

Pendant un demi-siècle, soit comme professeur, soit comme directeur de l'excellente revue: *l'Enseignement Primaire*, soit enfin comme Inspecteur général des Écoles normales catholiques de la Province de Québec, vous avez accompli ce travail d'artiste, esquissé ce

geste de semeur, fait entendre cette parole d'apôtre. Veuillez en agréer de nouveau nos remerciements et nos félicitations.

Vous êtes parvenu à cette phase de l'existence humaine où d'ordinaire, il faut bien le dire, on achève de traverser le désert de la vie. Du plateau éminent de votre cinquantième année d'éducateur vous avez, durant ces derniers jours et plus spécialement ce matin, tourné votre regard vers la distance qui vous sépare de votre berceau et vous en avez embrassé toute l'étendue. Votre œil y a assurément aperçu des ombres, comme il s'en rencontre dans toute carrière humaine, mais vous avez humblement une fois encore demandé à Dieu de les effacer aux rayons de sa miséricorde et il les a fait disparaître, comme le soleil dissipe à l'horizon les légères vapeurs du matin. Mais ce qui vous a surtout frappé dans votre passé, ce sont les faveurs du ciel et l'abondance de ses bénédictions; et vous avez fait monter vers Dieu un chant de reconnaissance particulièrement ardent et joyeux; vous n'avez cessé depuis votre réveil de remercier le Seigneur de vous avoir fait naître au milieu d'une famille éclairée des lumières de la vraie foi et vivifiée par l'atmosphère d'une intelligente et solide piété.

L'avenir se dresse maintenant devant vous, plus beau que jamais, plus sûr dans ses voies, plus riche de fruits mûrs et de moissons dorées, plus près de vous ouvrir les cieux. Vous vivrez encore cependant, c'est notre espoir et le vœu de nos cœurs, pendant de nombreuses années. Votre âme continuera de monter dans la lumière, vers une vie toujours plus jeune et plus sainte, vers une joie toujours plus douce, une paix toujours plus profonde, dans les clartés d'aurore du grand jour qui s'annonce. Vous continuerez aussi de vous dévouer à l'œuvre de l'éducation catholique, d'en éclairer discrètement la route sous l'œil de l'Église et l'inspiration de la foi, d'en aider tous les légitimes progrès; et lorsque, votre tâche achevée, vous rentrerez dans le silence ou vous déposerez votre plume comme le soldat remet au fourreau son épée, lorsque le Maître suprême de nos destinées vous aura à votre tour retiré de ce monde, votre lumière ne se sera point éteinte dans les ténèbres; il n'en restera sur terre que le sillage brillant, mais elle luira ailleurs et d'un plus pur éclat: Dieu aura allumé un astre nouveau au firmament de l'éternité.

Pour nous, que les exemples d'une telle vie devraient encourager au bien, puissions-nous toujours vivre pieux et fidèles au Seigneur, soumis à son adorable volonté, dévoués à l'Église, notre mère, soucieux d'édifier nos frères et de les conduire à Dieu. Alors, quels qu'aient été notre sort et notre condition ou la durée de notre carrière ici-bas, nous irons un jour célébrer les noces éternelles du bonheur et de la gloire "dans la terre des vivants". *Amen.*

A midi, M. le Principal de l'École normale convia leurs Excellences Mgr Villeneuve et Mgr Ross, le Surintendant de l'Instruction publique, MM. L.-N. Bergeron, B.-O. Filteau, J.-C. Sutherland, C.-J. Miller, Georges Tremblay, du même département, les membres du Comité d'organisation des fêtes du cinquantenaire, les professeurs de l'École normale, la famille Magnan etc., etc.

Au dessert, l'honorable M. Delâge proposa la santé du Jubilaire, dont nous donnons le texte ci-après; M. J.-C. Sutherland, Inspecteur général des écoles protestantes, appuya la proposition du Surintendant. Le dévoué président du Comité, M. J.-Ph. Garneau, offrit en termes délicats une superbe gerbe de fleurs à Mme Magnan et un joli service à thé au Jubilaire. Ce dernier répondit à la santé que l'on venait de présenter en son honneur et évoqua la mémoire de ses anciens professeurs.

ALLOCUTION DE L'HONORABLE M. CYRILLE-F. DELAGE, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, PRONONCÉE AU DINER OFFERT PAR M. LE PRINCIPAL DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL AU JUBILAIRE, A SA FAMILLE ET AU COMITÉ D'ORGANISATION DES NOCES D'OR.

Heureux jubilaire,
Excellences, (1)
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir, un honneur, un avantage que de présider ces agapes fraternelles et d'y être l'interprète des sentiments que vous éprouvez envers celui qui en est l'objet, M. C.-J. Magnan, sentiments de profond respect, de grande admiration et de vive reconnaissance. C'est un plaisir, et comment pourrait-il en être autrement ? C'est un bel anniversaire d'une

(1) Leurs Excellences Mgr l'archevêque de Québec et Mgr l'évêque de Gaspé.

longue et fructueuse carrière qui se célèbre aujourd'hui, les cœurs sont exubérants de joie, la joie est si communicative, rien d'étonnant que j'en ressente les doux effets. C'est un honneur: La démonstration est imposante, l'Église, l'État, la Famille y prennent part; elle fera époque dans nos annales. C'est un avantage, parce que ce rôle, rôle de président, me permet, me fournit l'occasion de donner une appréciation méritée, de rendre un témoignage public, sincère, à un compatriote ardent, à un concitoyen distingué, à un collaborateur précieux et dévoué, à un bon et fidèle serviteur de la cause de l'instruction publique depuis un demi-siècle dans notre Province.

Aussi ai-je été heureux et fier de recevoir votre aimable invitation, de pouvoir me rendre à votre charmante proposition, de saisir une occasion aussi opportune de prouver la sincérité de mes sentiments, de vos sentiments envers un glorieux jubilaire, je dirais mieux, notre glorieux jubilaire.

Il est des événements qu'il est bon, qu'il est salutaire de célébrer; des dates qu'il faut profondément graver dans la pierre, les esprits et les cœurs.

Le cinquantième anniversaire de l'entrée de M. C.-J. Magnan dans la carrière de l'enseignement est un de ces heureux événements qui ne pouvaient, qui ne devaient passer inaperçus. Grâce à vous, Monsieur le Président du comité exécutif de ces fêtes, grâce à ceux qui vous ont si bien secondé, il est célébré d'une manière grandiose: la date en sera désormais inscrite en lettres d'or dans les annales de la famille, de la société, de notre enseignement primaire.

Ce geste vous honore autant que celui à qui il est destiné. Vous deviez, nous devions en dessiner les lignes gracieuses et touchantes. Obéissant à cette noble inspiration, vous donnez la preuve de l'esprit qui vous anime, du cœur qui bat dans votre poitrine. Vos supérieurs, veuillez le croire, sont fiers, sont contents de vous.

Certes ce geste vous honore beaucoup, mais il honore davantage celui qui en est l'objet. Il le mérite. Cette manifestation, je n'ai aucune hésitation à l'ajouter, lui était due pour les nombreux et salutaires exemples qu'il a prodigués, les précieux services qu'il a rendus, le lustre que par ses succès, il a jeté sur une noble profession embrassée avec amour, servie avec une indéfectible fidélité et un inaltérable dévouement.

Oui, le sous-maître de la petite école de Louiseville, le brillant élève de l'École normale Laval, le jeune professeur du patronage de St-Vincent-de-Paul, le brillant professeur de l'École normale Laval, l'Inspecteur général des écoles primaires, le Visiteur général des écoles normales, l'aviseur pédagogique de tout repos du Département de l'Instruction publique, le directeur et propriétaire éclairé de notre excellente revue, l'*Enseignement primaire*, l'ancien président des Sociétés Saint-Jean-Baptistede Québec et de St-Sauveur, le Président du Conseil Supérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, surtout le maître de l'école primaire, arrivé à tous les sommets par le talent, le travail, la persévérance, avait des titres qui ne pouvaient être écartés, ni ignorés, à l'admiration, à la reconnaissance, et nous sommes enchantés de saisir une occasion aussi favorable, joignant notre modeste, mais non moins sympathique voix à celle des représentants les plus autorisés de l'Église et de l'État pour les reconnaître et les proclamer ouvertement.

Sous l'empire de ces sentiments, en votre nom, Mesdames et Messieurs, en mon nom personnel, en ma qualité officielle, à l'occasion de ce jour mémorable de son existence, j'offre donc à notre distingué jubilaire mes plus sincères remerciements pour l'œuvre bienfaisante qu'il a accomplie parmi nous, mes plus vives félicitations pour les heureux résultats qu'il a obtenus et mes meilleurs vœux de nombreuses années encore dans les rangs, au service de la cause qui nous est particulièrement chère, ainsi qu'à notre vénération, à l'affection de sa digne épouse et de tous les membres de sa belle famille.

A L'ÉCOLE NORMALE DE MÉRICI

Dans l'après-midi, ce fut au tour des Dames Ursulines de Mérici de rendre hommage à M. et Mme C.-J. Magnan. A 3.30 heures de l'après-midi, une jolie séance littéraire et musicale réunissaient le Jubilaire et sa famille ainsi que le personnel de l'École normale des garçons, ayant à sa tête leur dévoué Principal. Les Ursulines de l'École normale assistaient à cette fête, ainsi que Sœur Marie-Adéline et Sœur Misaël, des Sœurs de la Providence. L'honorable M. Delâge, Surintendant, accompagné de Mme Delâge, présidait la séance. Mme Lionel Bergeron, M. J.-N. Miller, Mmes Ph. Garneau et Eug. Badeaux, Mlles Brûlé, MM. les professeurs Tremblay, Brûlé, Tou-

signant, Garneau, Jobin, Badeaux, Létourneau, Gravel et quelques autres personnes étaient aussi présentes à cette fête intime, fête du cœur, marquée au coin d'une distinction exquise.

Le programme de la séance de Mérici fut exécuté avec un bon goût parfait.

Voici le texte de la belle adresse qu'une élève-institutrice lut au Jubilaire, et à laquelle ce dernier répondit avec une émotion visible.

ADRESSE PRÉSENTÉE A M. C.-J. MAGNAN, PAR LES ÉLÈVES-INSTITUTRICES DE L'ÉCOLE NORMALE DES URSULINES, A MERICI, QUÉBEC, LE 12 MAI 1932

Monsieur le Commandeur,

L'École normale de Mérici semble favorisée de la Providence. Déjà, trois pontifes l'ont bénie. Aujourd'hui, un grand chrétien veut bien l'honorer en lui laissant prendre sa part aux allégresses d'un cinquantenaire. En effet, il est précieux pour nous l'honneur de mêler l'humble hommage de notre admiration aux concerts de louanges qui, de tout Québec, s'élèvent pour célébrer votre jubilé d'or dans l'œuvre de l'Éducation.

Notre joie, nous voudrions vous la redire comme dans l'intime de notre foyer. D'ailleurs, cette maison par tant de liens se rattache à votre personne distinguée, seriez-vous surpris qu'elle veuille faire de ce jour une fête de famille? "Vous êtes né sous l'Étoile de Sainte-Ursule", avez-vous dit. Et votre tâche de professeur ne s'est-elle pas effectuée, en partie sous le toit des Ursulines? En ces heures de souvenirs, qu'il nous soit donc permis, monsieur le Commandeur, de jeter avec vous nos regards vers le passé, un passé lointain et récent, dont toutes les réminiscences sont belles et nobles, inspiratrices de vaillance, de patriotisme et d'esprit de foi.

Aux première pages d'un Livre d'Or, qui nous a confié tant de noms vénérables, rayonne une gloire sur votre famille en ce jeune chevalier, déposant son épée au pied de Notre-Dame et jurant de ne s'en servir "que pour la défense du Christ, du roy et de sa dame aymée. Les événements prouveront que je ne faillirai jamais à mon Dieu, ni à mon roy, ni à ma dame", continue le texte de l'engagement, légué par l'ancienne chronique. Digne rejeton de la vieille souche transplantée en terre canadienne il y a trois siècles, le descendant des du Magué, au soir de sa carrière, peut lui aussi déclarer qu'il n'a jamais failli ni à l'honneur, ni à son pays, ni à son Dieu.

S'il n'est plus le temps des croisés qui versent leur sang sur le champ de bataille, l'Église trouve partout ses défenseurs. La croix, ils la portent dans leur cœur; leur arme, c'est la parole, qui souvent remporte de laborieuses et solides victoires.

Très digne jubilaire, d'après le conseil du sage, vous êtes-vous chanté à vous-même, parfois, les grandes choses que vous rêviez à vingt ans? Comme il dut être beau ce poème de votre jeunesse!

Pour vous, le mystère d'un sanctuaire abbatial n'abrita pas la veillée des armes qui, jadis, sacrait pour toujours le chevalier, preux et féal. Non, c'est dans la clarté joyeuse de l'école du village que s'alluma le feu sacré qui ne devait plus s'éteindre. En ce petit monde frémissant, vous avez entrevu tout un peuple qui avait faim de vérité. A l'heure même, se fixant, votre idéal vous promettait une vie pleine, forte et lumineuse.

Ruisselante de soleil, déjà l'aile du Vieux Moulin avait parlé. Un jour, elle attrista sa chanson. C'était comme l'âme des ancêtres qui, par elle, disait: "Tu ne moudras pas comme tes pères le bon grain de la terre de chez-nous. Va loin d'ici dans le lieu où je veux te conduire. Là, pour tes frères, prépare le froment de la vérité. Plus encore, après avoir nourri de ta parole l'âme des jeunes, travaille à maintenir l'héritage de tes aïeux, l'héritage de la foi et du Doux Parler". Et l'âme des ancêtres, vibrant aux ailes du Vieux Moulin, avait pris toute votre âme, qui ne vivrait plus que de sa grande idée. Vous étiez devenu le chevalier des temps modernes, l'apôtre laïque tel que l'ont conçu les pontifes de Rome.

Au service de votre idéal, vous avez voué un courage invincible et d'incomparables qualités intellectuelles. Grâce à elles, un labeur incessant a fait honneur à la cause de l'Éducation au Canada français.

Pour rendre plus fructueuse encore la tâche que s'était imposée votre cœur d'élite, la Providence s'est plu à mettre à vos côtés l'épouse inappréciable dont parle l'Auteur Sacré. En offrant le tribut de nos hommages à madame Magnan, nous serait-il permis de saluer en elle la digne fille d'un précurseur (1), ce héraut d'armes dont les luttes réveillèrent tant d'énergie et tant d'espoir.

(1) Feu M. J.-P. Tardivel, fondateur de la *Vérité*, de Québec.

Gardienne d'un foyer béni, madame Magnan, par un dévouement que double la culture de son esprit, demeure la collaboratrice active, mais à la manière de l'ange, sans se laisser jamais apercevoir. Nous sommes fières aussi de reconnaître en madame Magnan une des élèves les plus distinguées du Vieux Monastère, qui a vu s'épanouir la gracieuse couronne de ses jeunes filles. Soucieuses de répondre à l'éducation familiale qu'elles ont reçue, mesdemoiselles Magnan ont offert un concours généreux au zèle de la charité québecoise.

Mieux que personne enfin, l'École normale et les Ursulines, monsieur le Commandeur, ont le droit de se réjouir et le devoir de rendre grâce en ce cinquantenaire. Votre œuvre par excellence, c'est bien l'Œuvre de l'Instruction primaire. Dès votre premier contact avec l'enfance rurale comme professeur, vous avez pressenti la fécondité de l'école du village et du rang. Votre enseignement, pratique et enthousiaste, ouvrait à l'institutrice des horizons nouveaux: rendre l'étude plus facile par des moyens pédagogiques; s'attacher à la terre en y découvrant toute sa richesse et toute sa poésie; apprécier davantage les traditions et les joies saines du foyer. C'était un code de bonheur que vous prêchiez et qui se continue dans ces pages de *l'Enseignement Primaire*, s'en allant, à travers la Province, assurer une meilleure intelligence de son devoir à l'ouvrière de l'étude.

A l'amour des traditions, vous avez su joindre le vrai sens du progrès dans l'instruction du peuple. Vos chefs apprécièrent l'homme de son temps: des missions officielles allaient agrandir votre champ d'action et multiplier les influences de votre pensée. Puisant aux sources du savoir et des expériences séculaires, vous reveniez des vieux pays avec des aperçus nouveaux. Votre logique sûre vous permit de mettre en valeur le résultat de vos recherches.

Aussi l'Église et l'État, proclamant en vous un vrai fils, récompensèrent l'éminence de vos travaux. Tour à tour, des honneurs vinrent donc s'ajouter au patrimoine d'une famille, déjà riche de dévouement social et religieux, d'une famille qui déjà comptait comme autant de fleurons, des vierges consacrées et des prêtres nombreux.

Il serait long ce défilé des titres qui s'imposent à l'admiration de vos concitoyens. N'est-il pas le plus incontestable témoignage de votre grande vie ? Plus que toute autre, la voix de Rome qui vous créait Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, dut faire battre votre cœur d'ardent chrétien. Cette gloire, réjouissant votre foyer et le large cercle de vos amis, a rejailli sur la nation. Si le Souverain Pontife alors couronna le succès de vos initiatives intellectuelles, ne consacrait-il pas surtout votre état de service dans l'armée de la charité, monsieur le Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada ?

Prodigue des dons à vous confiés par Notre Père des cieux, vous avez bien mérité de la Patrie et de l'Église. Votre vie, monsieur le Commandeur, prouve que le chevalier d'aujourd'hui, aussi bien que le paladin de l'histoire, porte aux plis de son drapeau, avec la fierté de ses convictions, le courage de les affirmer hautement et de les vivre dans leur pleine beauté.

(*École normale Laval, Ursulines de Mérici, le 12 mai 1932.*

APPENDICE AUX NOCES D'OR D'ENSEIGNEMENT DE M. C.-J. MAGNAN

I

Nous regrettons de ne pouvoir publier tous les témoignages que notre directeur a reçus à l'occasion de son jubilé d'enseignement: Évêques et éminents personnages laïques, religieux et religieuses de tous ordres, inspecteurs, professeurs, institutrices et instituteurs ont bien voulu à cette occasion rendre un unanime témoignage à l'Inspecteur général des écoles normales.

Néanmoins, qu'il nous soit permis de consigner ici pour l'histoire les trois témoignages qui suivent: le premier est une lettre de la supérieure de la plus ancienne communauté au pays, celle des Dames Ursulines de Québec; le second renferme les vœux des supérieurs de toutes les congrégations enseignantes d'hommes de la province; le troisième, un message de M. W. P. Percival, Secrétaire anglais du Département de l'Instruction publique et Directeur de l'enseignement protestant dans la Province de Québec.

LE CHRONIQUEUR.

LETTRE DES DAMES URSULINES

Monastère des Ursulines, Québec, 9 mai 1932.

Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan,
Inspecteur général des Écoles normales de la Province.

Monsieur le Commandeur,

Votre belle et féconde carrière se dore de nouveaux rayons, et vos amis, qui sont légion, s'unissent dans un même concert de vœux et de félicitations, heureux de vous prouver leur estime et sincère vénération.

Notre communauté, qui a pu apprécier votre entier dévouement à la grande cause de l'éducation, se réjouit de l'honneur qui rejaillit sur votre bien aimée famille comme sur tout le corps enseignant, dont vous êtes, Monsieur l'Inspecteur général, l'une des gloires les plus pures.

Notre École normale, qui évolue, aujourd'hui, dans une sphère plus propice à son développement, continue d'être l'objet de vos délicates attentions, et nous savons avec quel enthousiasme religieuses et élèves acclameront les Noces d'or d'enseignement de celui qui ne leur a pas ménagé les preuves de son inépuisable bienveillance à leur égard.

Au sein du cloître séculaire, nous nous unirons à l'allégresse générale et prierons le ciel de vous continuer, très honoré Monsieur, sa céleste protection et ses divines faveurs.

Une communion générale, messe, rosaire et prières ferventes composeront notre gerbe de fleurs spirituelles, offertes de grand cœur avec nos hommages respectueux, nos souhaits multiples et l'humble tribut de notre profonde gratitude pour tous les services rendus à notre maison pendant une large partie de votre carrière, avec ce désintéressement qui caractérise les grandes âmes.

Que vos jours soient encore longs et que la riche couronne, que vous a méritée une vie exemplaire, voie des brillants fleurons s'y ajouter sans cesse, mêlés aux ors et aux diamants!

Veuillez nous croire avec une estime que les années n'ont fait que grandir.

Monsieur l'Inspecteur et vénéré ami,

Vos très respectueuses,

La Supérieure et sa Communauté.

LETTRE DES SUPÉRIEURS DES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES D'HOMMES

A Monsieur C.-J. Magnan,
Inspecteur général des Écoles normales, Québec.

Monsieur l'Inspecteur général,

Les Supérieurs de congrégations enseignantes d'hommes sont heureux de joindre leurs félicitations et leurs hommages à ceux que vous recevez de toutes parts à l'occasion du cinquantenaire de votre entrée dans l'enseignement. Une telle carrière, consacrée au service de la jeunesse et à la formation intellectuelle et morale de plusieurs générations, est bien de nature à exciter l'admiration de tous et, en particulier, des religieux qui se dépensent à la même œuvre et apprécient les efforts que vous avez accomplis. Pendant ces cinquante ans, n'avez-vous pas eu le souci constant d'inspirer à tous vos élèves et à des générations de maîtres, un idéal très noble et une grande fidélité à leur tâche quotidienne? N'avez-vous pas été pour tous l'exemple de l'application continuelle au devoir, du sens pédagogique et de la dignité chrétienne?

Les sacrifices que vous vous êtes imposés pour faire de l'"Enseignement Primaire" une revue utile à tous égards méritent aussi notre reconnaissance. Et depuis que la confiance de vos chefs vous a placé à la direction des écoles primaires et des écoles normales, vous avez déployé, sur un terrain encore plus vaste, la même ardeur et le même zèle.

Toutes nos congrégations enseignantes ont eu l'occasion, à maintes reprises, de constater l'intérêt que vous manifestez à leur œuvre qui vous est bien connue depuis longtemps et à laquelle vous avez toujours donné le précieux concours de votre sympathie, de votre parole et de vos écrits.

Et si nous ajoutons à cette activité dans le domaine de l'enseignement le travail accompli à la tête des Conférences de Saint-Vincent de Paul, l'infatigable bonté que vous témoignez à tous ceux qui font appel à vous, nul ne sera étonné de la joie qu'ont provoquée chez tous les démonstrations qui ont marqué vos cinquante ans de vie consacrés à la formation de la jeunesse.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur général, nos souhaits de santé et de longue vie au service de l'éducation et accepter le modeste cadeau que vous offrent, au nom de leurs congré-

gations respectives, les Supérieurs soussignés. Ce geste, si humble soit-il, vous redira l'estime et le respect que vous conservent les communautés qui ajoutent à cette offrande l'expression de leurs prières et de leurs vœux pour que longtemps encore vous occupiez le poste que vous ont confié les autorités scolaires de notre Province et où vous avez toujours fait preuve de tant de dignité et de compétence.

Vos tout dévoués et reconnaissants serviteurs,

Les Frères des Écoles chrétiennes, par Fr. Martial Paulin, district de Montréal.
Frère Nivard-Josephus, I.-E. C., *visiteur*, district de Québec.
J. Latour, *asst. sup prov.*, Clercs de Saint-Viateur.
Alfred Charron, c.s.c., *provincial*, par J.-A. Clément, c.s.c., ass.-provincial de la Congrégation de Sainte-Croix.
Frère Frémond, *sup. prov.* des Frères de la Charité.
Frère Ulric, *provincial* des Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska.
Fr. Lucius, *provincial* des FF. du S.-C., St-Hyacinthe.
Fr. Jules-Adrien, *provincial* des FF. Maristes.
Fr. Denis-Antoine, *visiteur* des F. I. C., Laprairie.
Fr. Hipparque, *visiteur* des Frères de l'Inst. chrétienne, Pointe-du-Lac.
Fr. Elzéar, *provincial* des Frères de St-Gabriel.

TÉLÉGRAMME DE M. W. P. PERCIVAL, SECRÉTAIRE ANGLAIS DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PROTESTANT

Stanbridge, Que., May 11th, 1932.

Dr. C. J. Magnan,
Care of Rector of Laval University.

Your protestant friends join in sincere expressions of good will upon the occasion of your fiftieth professional anniversary celebrations.

W. P. Percival.

II

Échos de la presse

(*Le "Devoir" du 10 mai 1932*)

Un cinquantenaire.—Ce n'est pas toujours que l'on fête un cinquantenaire d'enseignement; ce n'est pas tous les jours qu'on le fête avec l'éclat qui sera donné demain et jeudi au jubilé de M. C.-J. Magnan, l'inspecteur général des écoles normales de la province. Et le fait mérite qu'on le souligne particulièrement,—en attendant le jour où nous pourrons griffonner quelques souvenirs sur la personne de cet éducateur-né.

On reste étonné que l'homme dont on célèbre les cinquante années d'enseignement soit encore en pleine activité de service, qu'il parcoure la province de Gaspé à Ville-Marie et à Mont-Laurier et que la fête de demain s'insère entre deux inspections officielles.

C'est que M. Magnan, dont les années n'ont guère affecté les forces, a débuté dans la carrière à peine adolescent, comme assistant d'un vieux maître d'école d'origine suisse, M. Deléglise. M. Deléglise, qui enseignait à Louiseville, au comté de Maskinongé, était un ancien élève d'école normale européenne, et M. Magnan, qui devait plus tard passer par l'École normale de Québec, ne manque jamais de rendre hommage aux vieux maître qui, dans l'intimité de la petite école de Louiseville, lui fit part des principes et de l'expérience qu'il appliquait quotidiennement.

Les fêtes de Québec sont d'abord, et sans doute, un hommage à un grand éducateur; elles sont ensuite un hommage à la profession même dont il est l'un des plus dignes représentants.

Ce dernier point aussi valait la peine d'être souligné.

O. H.

(*De la "Presse" du 7 mai 1932*)

Les admirateurs de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales catholiques de la Province de Québec, se préparent à le fêter à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la carrière de l'enseignement. L'éminent éducateur québecois a certes mérité ce témoignage de sympathie. La tâche qui consiste à instruire la jeunesse et à former des professeurs compétents est de celles qui exigent un dévouement sans bornes. M. Magnan s'y est consacré de tous ses talents et de toutes ses énergies. Il est juste qu'on sache le reconnaître.

(*Du "Droit" du 14 mai 1932*)

M. C.-J. Magnan.—Bien que notre journal ait déjà offert à M. C.-J. Magnan ses plus respectueux hommages à l'occasion du 50e anniversaire de son entrée dans l'enseignement, il y a plaisir aujourd'hui à s'unir de nouveau au concert de gratitude qui s'élève sans cesse vers un compatriote d'un mérite aussi éclatant.

Il y a quelques heures, dans la salle des promotions de l'Université Laval, Québec, l'inspecteur général des écoles normales de la province était le héros d'une manifestation quelque peu extraordinaire. Cinq évêques, le premier ministre de Québec, les plus hauts dignitaires du gouvernement et du clergé célébraient en M. Magnan le professeur consciencieux, le maître autorisé, le chef vigilant et habile. Il a été, disait justement l'un des orateurs de la soirée, un modèle d'instituteur et une lumière qui guide.

M. C.-J. Magnan ne manquait pas de titres pour susciter, à l'occasion de son jubilé, d'unanimes mouvements d'admiration. Chez lui, la personnalité a été, avec un égal bonheur, au service de la patrie et de l'Église. Personne n'ignore, ici comme ailleurs, avec quelle intrépide fierté M. Magnan a défendu la cité confiée à ses talents: nos petites écoles. Directeur d'une revue pédagogique, il n'a jamais manqué d'inspirer à ses subordonnés, en même temps que les plus lumineux principes de l'éducation, l'amour pratique des choses canadiennes. Enfin, comme apôtre social, son œuvre embrasse toutes les activités charitables de notre époque, au point qu'il s'est comme incarné en l'homme de sa pensée: Ozanam, père des pauvres; allez à Québec et vous ne verrez pas sans émotion avec quel respect les foyers indigents prononcent le nom du président de la Saint-Vincent de Paul.

Pour nous de l'Ontario, l'histoire dira quelle somme de gratitude nous devrons toujours à cet ami particulièrement secourable en nos temps d'épreuve.

Toute la vie de M. C.-J. Magnan, d'une remarquable unité dans la diversité, devrait être proposée en exemple à la jeunesse canadienne.

V. B.

Dr C. J. MAGNAN

(*Du "The Educational Record" of the Province of Quebec, April-May-June, 1932*)

The University of Montreal has conferred the honorary degree of Doctor of Pedagogy (Doctorat en Pédagogie) upon Mr. C. J. Magnan, Inspector General of the Catholic Normal Schools of the Province, and previously Inspector General of the Catholic Primary Schools.

We extend our warmest congratulations to Dr. Magnan on this well deserved honour, who sa teacher, as professor, as Inspector General and as Editor of *L'Enseignement primaire*, has a fine educational record to his credit, covering many years.

Au point de vue de l'élève, la méthode est l'art d'étudier; au point de vue du maître, c'est l'art d'enseigner. On ne s'occupe généralement que de la dernière; c'est un tort.

* * *

Comprendre c'est bien; s'assimiler c'est mieux.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET A L'ÉCOLE NORMALE

(Pour l'*Enseignement Primaire*)

L'horreur du néant et le besoin de Dieu

(FRANÇOIS DE CUREL: La Nouvelle Idole, II, 5.)

Si l'œuvre de François de Curel est parfois discutable, du moins s'est-il plu à étudier les problèmes qui s'imposent à tout homme qui réfléchit. Ainsi, dans *la Nouvelle Idole* (la nouvelle idole, c'est la science) met-il un savant incroyant aux prises avec le problème de la destinée. La page est fameuse, où Albert Donnat confesse son angoisse. Aussi la citerons-nous tout entière, malgré sa longueur. Nous en serons quitte pour nous en tenir à l'essentiel.

* * *

Le néant, pouvez-vous y penser sans frémir? Oh! ne dites pas que oui! On croit cela de loin! Je connais la gloire. J'ai eu des heures de triomphe telles que si, dans ma jeunesse, on me les avait annoncées, je me serais écrié: "Après cela, je pourrai mourir!" Il m'est arrivé il n'y a pas longtemps, je vous dirai comment, de me poser le canon d'un revolver sur la tempe, avec la résolution d'en finir. Je sais jusqu'où peut aller l'horreur du néant! Voyons, nous sommes l'un et l'autre bien pénétrés du grand principe de la science moderne, qu'à toute fonction correspond un objet qui lui est adapté. L'œil implique l'existence de la lumière, le poumon l'existence d'une atmosphère respirable. Soyons logiques: ce formidable besoin de survivre qui émane du jeu de nos organes suppose forcément une survie. Pauvre roseau pensant, dont les racines s'enfoncent désespérément à la recherche d'un sol éternel, de quel droit vous, darwiniste convaincu, lui refusez-vous l'éternité?...

Ma raison, ma raison de savant proteste... Et puis, quand elle approuverait... Ma raison... Ce qu'elle montre le mieux, c'est la profondeur des ténèbres où nos regards se perdent... Heureusement, elle n'est pas mon seul moyen d'investigation. J'ai une imagination, j'ai un cœur, mon être est relié au monde par toute une trame frissonnante qui peut me renseigner mieux que ma raison. Dans la vie, est-ce elle qui vous conduit aux vérités les plus précieuses? Est-ce elle qui vous montre le bonheur dans le regard d'une femme?

Les grands mots qui gouvernent tout: la gloire, l'honneur, est-ce la raison qui les souffle à notre oreille? Pasteur n'était pas un savant vulgaire, j'imagine, pourtant sa raison s'inclinait devant sa foi. Pourquoi voulez-vous que la mienne, parce que je ne crois pas en Dieu, se déclare satisfaite? Trouvez-vous que sans Dieu l'énigme du monde soit simplifiée? Moi, pas. Et alors le problème vient m'assaillir de tant de manières! Ainsi, au mois de mai dernier, pendant le séjour que j'ai fait dans ma propriété du Dauphiné, j'allais souvent m'asseoir au bord d'un étang ordinairement couvert de superbes nénuphars blancs. Cette année, à cause de la fonte des neiges qui a été tardive, le niveau d'eau est resté longtemps très élevé et les nénuphars, dont la tige est relativement courte et qui ne poussent que sur les bas-fonds, ne parvenaient pas à percer.

On voyait, sous une mince couche d'eau, des centaines de boutons à couture blanche, pareils à de petites têtes au bout de longs cous tendus, oh! mais tendus à se rompre! tous les

jours les tiges s'allongeaient, mais s'effilaient en même temps. Je voyais mes plantes à la limite de l'effort. Leur désir de vivre avait quelque chose d'héroïque. Je disais au soleil qui les attirait: "Soleil, triompheras-tu?..." Et puis, je voyais l'eau qui ne diminuait pas assez vite et je tremblais: "Ils n'arriveront pas! Demain, je les verrai morts sur la vase..." A la fin, le soleil a triomphé. Avant mon départ, toutes les belles fleurs de cire s'étalaient sur l'eau.—Voyez-vous, mon petit, devant cela, je n'ai pu me défendre de réfléchir. Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue. Sous quel soleil s'épanouiront nos intelligences lorsqu'elles arriveront au jour?... Il faut qu'il y ait un soleil!

COMMENTAIRE LITTÉRAL

Le néant: exactement, le non-être. Étymologie d'ailleurs incertaine.

Canon: tube à lancer des projectiles, d'où les expressions canon de fusil, canon de revolver.—Un revolver est une espèce de pistolet à culasses *tournantes* (cf. le latin *volvere,* tourner).

En finir: avec la vie, se débarrasser de la vie.

Horreur: répulsion violente avec *frémissement* ou *frisson.*

Fonction: action propre à chacun des organes d'un être vivant: fonction respiratoire, ambulatoire, etc...

Correspond: est en rapport de conformité naturelle.

Adapter: réunir un objet à un autre qui lui est approprié.

Impliquer: exactement, envelopper, contenir; d'où être inséparable de, exiger nécessairement.

Soyons logiques: Le substantif logique désigne l'art de bien raisonner. L'adjectif logique désigne ce qui est conforme à cet art du raisonnement.

Formidable besoin: Exemple très curieux de la façon dont s'affaiblit le sens de certains mots. Formidable signifie exactement *menaçant, redoutable.* Dans la conversation il n'est plus que le superlatif de grand, employé un peu à tort et à travers.

Émaner: 1° s'échapper d'un corps par particules impalpables; 2° Procéder de, découler de.

Jeu: fonctionnement régulier.

Suppose forcément une survie: 1° suppose=exige la réalité de; 2° forcément=nécessairement; 3° survie=une vie qui suive la mort.

Roseau pensant: Les deux mots célèbres par lesquels Pascal définit l'homme avec sa faiblesse physique et la dignité de sa raison.

Un sol éternel: où il puisse s'attacher et vivre pour toujours.

Darwiniste: partisan du naturaliste Darwin, qui, justement, affirme qu'à tout besoin naturel de l'être vivant doit correspondre quelque chose qui le satisfasse.

Proteste: réclame contre, s'inscrit en faux contre (s. e. l'existence de l'éternité).

Et puis, quand elle approuverait: 1° Et puis, marque la progression du raisonnement.—2° *quand,* etc... cette apparente temporelle est, au vrai, une hypothétique, comme l'indique d'ailleurs le mode conditionnel.—3° il y a ellipse de la proposition principale: quelque chose comme *cela ne prouverait rien.*

Investigation: recherche suivie, attentive, pour ainsi dire à la piste (*vestigium,* trace).

Heureusement: cet adverbe suppose toute une proposition: ce qui est heureux, c'est que...

Relier: rattacher à, on voit comment est né le sens technique (relier, reliure).

Trame: sens figuré, ce qui se déroule comme un fil.

Frissonnante: que les moindres vibrations mettent en mouvement.

Qui gouverne tout: qui font agir les hommes.

Un savant vulgaire: un savant du commun, médiocre.

J'imagine: simple équivalent de *je pense,* forme atténuée de l'affirmation.

Sans Dieu: pour qui ne croit pas en Dieu.

Énigme: ici, problème mystérieux, presque insoluble.

Moi, pas: moi, je ne trouve pas.

Assaillir: attaquer brusquement et comme par bonds.

Nénuphars: plante aquatique, de la famille des nymphéacées.

Boutons à couture blanche: Sous les feuilles vertes encore fermées, en bouton, perçait, comme une couture, la mince ligne blanche de la fleur.

Oh! mais: marque l'accentuation, le renforcement de l'image.

S'effiler: devenir mince comme un fil.

A se rompre: forme fréquente de la proposition consécutive. Ex.: malade à mourir.

A la limite de l'effort: s. e. possible pour elle.

Héroïque: qui dépasse presque les forces humaines.

Les fleurs de cire: le nénuphar ressemble à la cire par sa couleur et par sa consistance.

S'étalaient: se développaient en s'étendant.

Me défendre de: m'empêcher de...

Voyez-vous: façon familière d'attirer l'attention.
Une lumière: spirituelle, la vérité.
Sous quel soleil, etc... Tous ces mots figurés établissent une comparaison suivie entre les nénuphars qui aspirent au soleil, et l'esprit de l'homme qui aspire à la lumière d'En-Haut.
Il faut, etc.: C'est plus qu'un désir, c'est une exigence, l'affirmation d'une nécessité.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Le discours qu'on vient de lire est, dans la pièce, particulièrement pathétique. Pour se punir d'une erreur professionnelle et pour servir jusque dans la mort, le docteur Albert Donnat vient de s'inoculer le virus du cancer. Exécution à échéance lointaine mais inévitable. C'est alors que se pose devant lui le problème de l'au-delà; la chute dans le néant ou l'entrée dans l'immortalité. Comment et pourquoi il se détourne de l'un avec horreur, pour aspirer à l'autre de toutes ses forces, c'est ce qu'il explique à un de ses collaborateurs, savant comme lui, et comme lui, plus que lui, incrédule.

L'immortalité est un besoin de l'âme, voilà sa thèse.

Logique, sentimentale et poétique, voilà le triple caractère de sa démonstration.

Il part d'un fait, indiqué un peu plus haut: "la question de l'Infini le tourmente". Problème intellectuel, d'abord; puisque nous ne pensons que par généralisation et abstraction (1), c'est-à-dire en élargissant tout jusqu'à l'infini.

Problème sentimental ensuite. Donnat a déjà vu la mort en face. Elle ne l'a pas effrayé, par elle-même; mais en acceptant de mourir il n'a pas admis que la mort le jetât au néant. Le néant lui fait "horreur", proprement. Partant de ces deux faits (voilà bien la démarche positive du savant), partant surtout du second, il va en déduire les conséquences naturelles, nécessaires. Pour cela, il s'appuie sur un autre fait constaté par l'expérience universelle, et donc promu à l'état de principe, de loi: "à toute fonction correspond un objet qui lui est adapté". De ce principe, il apporte des exemples: l'œil implique l'existence de la lumière, le poumon l'existence d'une atmosphère respirable". De ce principe, il tire une conséquence "logique": "ce formidable besoin de survivre qui émane du jeu de nos organes suppose forcément une survie".

Impossible de raisonner plus corretement.

Non que la démonstration ne prête à aucune objection. La raison, par exemple, ne s'incline pas sans protester, il l'avoue spontanément.

Mais Donnat n'accepte pas plus cette protestation qu'il n'accepterait une approbation de même origine; et c'est l'autorité universelle de la raison qu'il conteste maintenant, c'est son privilège qu'il refuse d'admettre: "Ma raison!... Ce qu'elle me montre le mieux, c'est la profondeur des ténèbres où nos regards se perdent... Heureusement, elle n'est pas mon seul moyen d'investigation. J'ai une imagination, j'ai un cœur, mon être est relié au monde par toute une trame frissonnante qui peut me renseigner mieux que ma raison".

Ainsi s'affirme le caractère sentimental, et pascalien, de la démonstration. Curel n'accepte pas que certaines vérités n'intéressent que notre esprit; celles qui commandent toute notre vie, celles qui importent à tout notre être, ne peuvent pas n'être que rationnelles. A leur étude, à leur découverte, doivent pouvoir participer toutes nos puissances, morales, sentimentales même, autant qu'intellectuelles. Cela importe non seulement à notre bonheur, mais à la noblesse, à la fécondité de notre existence: "Dans la vie, est-ce elle (la raison) qui vous conduit aux vérités les plus précieuses?... Les grands mots qui gouvernent tout: la gloire, l'honneur, est-ce l'honneur qui les souffle à notre oreille?..."—Élargir ainsi le problème, ce n'est pas le fausser, mais en marquer la complexité délicate en même temps que l'importance pratique.

Enfin, deux arguments brièvement indiqués mais efficaces. Un argument d'autorité d'abord: "Pasteur n'était pas un savant vulgaire, j'imagine; pourtant sa raison s'inclinait devant sa foi. Pourquoi voulez-vous que la mienne, parce que je ne crois pas en Dieu, se déclare satisfaite?".—Puis, l'aveu du mystère indéchiffrable pour tous, même aux incroyants. "Trouvez-vous que, sans Dieu, l'énigme du monde soit simplifiée?—Moi, pas."

Toute cette démonstration est forcément rapide.—Nous sommes au théâtre, ne l'oublions pas.—; elle peut prêter à des objections (mais la vérité morale n'est pas la vérité mathématique); elle n'en est pas moins logiquement conduite, en même temps qu'on y sent la passion d'un homme pour qui, la question posée est proprement une question de vie ou de mort. C'est donc bien une démonstration dramatique.

Dramatique, elle le reste encore au moment où elle devient plus spécialement poétique.

Voici, en effet, qu'évoquant un souvenir récent, Donnat développe une comparaison au point d'en faire un symbole magnifique, et qui fut célèbre dès le premier jour. Car il fait mieux que trouver une image juste et expressive; celle des nénuphars qui tendent au soleil comme les hommes à la vérité. Cette image, il la rend dramatique, en mettant ses fleurs aux prises avec une force hostile (la couche d'eau trop épaisse), en leur prêtant à elles-mêmes des sentiments humains, une volonté douloureuse, un entêtement héroïque; en s'intéressant lui-même à leur lutte pour la vie, en participant à leurs émotions, en déplorant d'avance leur défaite ou en sollicitant, par ses prières, leur victoire. Et quelle joie, quel apaisement quand "le soleil a triomphé", quand "les belles fleurs de cire se sont étalées sur l'eau"!

Mais si belle qu'elle soit en elle-même, l'image, avons-nous dit, offre surtout une valeur de symbole. De fait, avec un singulier mélange de simplicité familière (*Voyez-vous, mon petit...*) et de gravité émue, Donnat dégage de sa comparaison sa signification humaine: "Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance, et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue. Sous quel soleil s'épanouiront nos intelligences lorsqu'elles arriveront au jour?... Il faut qu'il y ait un soleil!"

Conclusion doublement émouvante, et par l'aveu modeste de son incertitude, et par son impérieuse exigence: "Sous quel soleil s'épanouiront nos intelligences lorsqu'elles arriveront au jour?... Il faut qu'il y ait un soleil!..."

* * *

Ce morceau, on le voit, est surtout remarquable par le mouvement; je veux dire par l'aisance avec laquelle la pensée se meut sur les plans les plus divers, passant de la logique à la psychologie, de l'abstraction au sentiment, des principes aux faits, de tout cela à la vision poétique pour revenir à l'expression d'un sentiment passionné; mouvement encore, le frémissement perpétuel qui circule dans l'argumentation proprement dite, dans l'énoncé d'un fait, comme dans les confidences passionnées...

Quant au style, il se prête peu aux commentaires. Exact et souple, il prend tour à tour le caractère abstrait ou positif qu'exige le raisonnement. Il évite soigneusement le pédantisme ou l'éloquence. Il affecte volontiers une simplicité familière (*Moi, pas.—Voyez-vous, mon petit...*). Mais la qualité de la pensée le préserve aussi de toute vulgarité. Çà et là, une image rapide et noble illumine toute une phrase: "Pauvre roseau pensant, dont les racines s'enfoncent *désespérément à la recherche d'un sol éternel*". Ailleurs, c'est un trait pittoresque: "on voyait... des centaines de boutons à *coutures blanches*..."—Ou encore: "Les belles *fleurs de cire s'étalaient* sur l'eau".—Mais surtout quand la pensée s'est faite image, symbole, le style s'adapte à toutes les exigences d'une comparaison à la fois exacte, pittoresque et vivante. Les mots sont chargés d'une double signification, et tout en évoquant l'objet propre dont ils sont le signe, en révèlent un second qui s'y adapte exactement sans se confondre avec lui. A ce point de vue, la dernière phrase, déjà citée, est d'une particulière perfection: "Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance, et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue".

Reprenez en effet la phrase des nénuphars, vous verrez le parallélisme sans rigueur, et l'expressive correspondance: "On voyait, sous une mince couche d'eau, des centaines de boutons... pareils à de petites têtes au bout de longs cous tendus, oh! mais tendus à se rompre".

Ne croyez pas, pour autant, que Curel ait cherché cette équivalence des mots, ces balancements analogues de la phrase. Seule l'unité d'inspiration a créé cette similitude des images et du rythme. Car, plus qu'un styliste appliqué, Curel est un psychologue, un moraliste passionné qui trouve le grand style avec les grandes idées.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

L'ÉDUCATION DU PATRIOTISME

Ce que représente la Province de Québec dans la vie et dans la tradition canadiennes

Deuxième partie (1)

Et pourquoi n'ajouter pas ici, au moment où dans notre province s'agitent des problèmes de haut enseignement et d'éducation intellectuelle de notre race, que c'est à Québec que furent instaurées d'abord les disciplines scolastiques et classiques qui, sur le vieux continent, au 13ème siècle, puis au 16ème et au 17ème, avaient ordonné, clarifié, décuplé, illustré les forces natives du génie français.

Québec tient à garder ces disciplines qui se sont incorporées à notre esprit; il ne veut pas les laisser s'affaiblir, ou perdre leur vertu, en les mutilant, en les découronnant. Sans doute l'Univer-

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1932.

sité Laval ne veut pas ignorer les besoins nouveaux, les exigences de notre temps; elle ne se refuse pas à modifier ce qui est et doit être modifié. Les conditions intellectuelles du 20ème siècle ne sont pas celles du 17ème, mais s'il y a des modifications à faire, accidentelles, dans nos programmes de formation, l'essentiel, c'est-à-dire la discipline spirituelle gréco-latine doit y subsister. Et nos actuelles inquiétudes doivent se rapporter bien plus à des questions de méthode qu'à des questions de programme, bien plus à des questions de compétence pédagogique qu'à des questions de système éducationnel.

Québec veut rester, sur ce point, centre et foyer de progrès spirituel. Il a superposé à son enseignement classique une École normale Supérieure; c'est-à-dire un laboratoire de formation qui a trop longtemps manqué à nos éducateurs canadiens, et où pourrait se ranimer, se raviver, s'affermir la flamme trop souvent vacillante de nos disciplines intellectuelles.

Voilà, Mesdames et Messieurs, comment Québec prétend être en notre Canada la cité spirituelle; voilà ce que signifie dans notre tradition nationale l'idée spirituelle.

Mais je tiens à l'ajouter sans retard: cette idée spirituelle n'exclut pas, à Québec, le souci des nécessaires intérêts temporels. Nous supportons bien qu'on appelle encore quelquefois Québec l'Athènes du Canada—même si on accompagne la formule d'un pratique sourire—mais à la condition qu'on se souvienne que l'Athènes de Périclès était aussi pratique que Sparte, et qu'à l'occasion elle savait butiner sa fortune sur tous les rivages asiatiques. N'est-ce pas hier encore qu'un de nos principaux hommes d'affaires de Montréal, le très distingué M. Beaudry-Léman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, déclarait au Château Frontenac que c'est à Québec, c'est aux sources limpides et réconfortantes de Québec, qu'il faut en nos jours de dépression générale venir retremper son optimisme économique et sa confiance en l'avenir?

Mesdames et Messieurs, s'il importe de remettre en lumière l'idée spirituelle de notre tradition canadienne, c'est que l'autre idée, qui radicalement s'y oppose, l'idée matérielle ou matérialiste veut partout aujourd'hui se substituer à l'idée spirituelle, et qu'aujourd'hui par tous les moyens de propagande dont elle dispose, et même par la radio, elle tend à couvrir le Canada de sa confortable et déprimante influence.

On accuse souvent le matérialisme d'être d'origine américaine. Au fait, je ne serais pas étonné qu'il eût pris naissance dans l'un ou l'autre des royaumes millionnaires du pétrole, de l'acier, ou du coton. Ce qui est sûr, c'est que le matérialisme américain a toute l'envergure de l'aigle, c'est qu'il rivalise avec l'étoile; c'est qu'il fait passer trop souvent sur la lumière de l'astre une ombre pesante, et qu'il menace d'envahir de ses grossières vapeurs tout le firmament spirituel de l'humanité. Ce qui est sûr encore, et je m'empresse de l'ajouter, c'est que ce matérialisme est international, c'est qu'il a des connivences partout où il y a des passions humaines; c'est qu'il est humain autant et plus qu'américain; et ce qui est sûr, enfin, c'est que ce matérialisme, auquel on attribue de si riches origines, n'a pas dédaigné de devenir canadien.

Et c'est pourquoi l'idée spirituelle ne doit pas cesser de briller sur le rocher de Québec; et c'est pourquoi Québec, le Canada Français, avec toutes ses traditions de foi religieuse, d'ordre moral, de discipline intellectuelle, est appelé peut-être à sauver du matérialisme le Canada tout entier. C'est sa vie spirituelle qui maintient à Québec, à son haut niveau, la natalité des familles; c'est sa vie spirituelle qui lui fait répugner au divorce des époux; c'est sa vie spirituelle qui le fait lutter tous les jours, avec de très variables succès, contre le cinéma vulgaire et corrupteur, contre le théâtre immoral et dissolvant, contre la littérature du grossier plaisir, ou de l'impiété; c'est sa vie spirituelle qui lui fait rappeler sans cesse à toutes les classes de la société, que si toute vie humaine tend à s'épanouir dans le bonheur, toute vie humaine, marquée d'une blessure originale, comporte de nécessaires sacrifices; et que c'est dans les sacrifices acceptés, dans la modération des jouissances, dans l'équilibre matériel des fins et des moyens, dans l'observation des lois régulatrices de l'Évangile, que se trouve, pour toutes les classes, la solution des irritantes questions sociales.

Et c'est peut-être aussi à cause de sa vie spirituelle elle-même, et de son action profonde en tous les domaines de la vie publique, que Québec, je veux dire ici la Province de Québec, occupe dans notre Canada politique, une place, la plus haute, la plus enviée, celle-là qui fait de Québec la province-type de l'ordre, de la santé morale, de la prospérité.

Mais je ne veux pas finir sur une note d'optimisme intégral. Je sais trop combien de dangers, courent à Québec, et dans la province, la pensée spirituelle et la vie morale. Je sais trop jusqu'à quelle profondeur sont entamées, par le naturalisme ou le matérialisme, nos plus précieuses traditions.

Je ne voudrais pas faire paraître Québec sur son rocher, semblable à une Minerve intacte sur son acropole. S'il y a de la poésie qui flotte encore autour de notre citadelle, ce n'est pas de la poésie pure. Il s'y ajoute des éléments hétérogènes qui voudraient bien capter sa vertu et l'abolir.

Mais Québec se doit à lui-même de surveiller l'atmosphère de ses sommets; d'en éliminer les germes de mort, d'y faire circuler toujours les souffles de vie. Il y va de sa destinée et de la destinée de tout notre Canada. Québec a pour devise de se souvenir; et c'est pourquoi, c'est mon dernier mot, Québec veut rester fidèle à sa grande tâche et travailler à assurer toujours chez lui, dans notre province, dans tout notre pays, la primauté du spirituel."

Mgr Camille Roy, P.A.

L'HISTOIRE NATURELLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'abeille (suite) (1)

Les ouvrières

Les abeilles ouvrières sont les plus petites et les plus nombreuses de la ruche. Ce sont des femelles dont les organes de reproduction sont atrophiés au point de les rendre stériles. Chez elles, l'instinct sexuel est remplacé par un vif désir de travailler au bénéfice de la communauté. Elles ne vivent que pour le travail et sont organisées en conséquence. Chaque individu connaît parfaitement le rôle qu'il doit remplir et il s'en acquitte d'une manière si parfaite que nous sommes souvent tentés de leur prêter l'intelligence, alors que leur habileté ne provient vraiment que de l'instinct, ce sentiment intérieur indépendant de la réflexion et grâce auquel les animaux exécutent certains actes sans qu'ils aient la notion de leur but.

Les abeilles, à l'état sauvage, se construisent une demeure soit dans le creux d'un arbre, dans les interstices d'un rocher ou d'un mur ou encore la suspendent à la branche d'un arbre. Dans chacun de ces cas, les rayons sont disposés perpendiculairement et suspendus au plafond du logis. Un espace est ménagé entre chacun d'eux pour permettre aux abeilles de circuler librement sur les cellules.

LA RUCHE

A l'état domestique, ces insectes habitent des ruches de différents modèles. Il y a la ruche à rayons fixes à un ou deux compartiments; elle est encore très commune en Europe, mais de plus en plus rare au Canada où elle a été remplacée par la ruche à rayons mobiles. Cette dernière comprend deux parties principales dont l'une est réservée au nid à couvain et l'autre aux rayons de miel à prélever. Elle permet de déplacer les cadres sans les détériorer, lorsqu'il s'agit de se rendre compte de l'état de la colonie, et d'avoir de beaux gâteaux de miel faciles à enlever.

Les abeilles bâtissent les rayons sur les cadres mobiles, lesquels sont disposés parallèlement, et légèrement espacés pour permettre la libre circulation. La structure d'un rayon peut, à juste titre, être considérée comme une des merveilles de la nature. On y voit, disposées par rangées, des cellules ou alvéoles hexagonales dont les parois mesurent à peine trois millièmes de pouce d'épaisseur et qui sont construites de manière à assurer le maximum de résistance avec le minimum de matériel de confection. Les calculs des mathématiciens et des ingénieurs ont démontré qu'il était impossible de donner à une cellule une forme, des dimensions et une disposition plus parfaites aux points de vue solidité et capacité. De plus, et ceci est un autre exemple de l'instinct merveilleux de ces insectes, il y aura parfois de légères variations dans les dimensions des cellules, afin que ces dernières remplissent, sans laisser aucun vide, le rayon entier.

Depuis un grand nombre d'années déjà, les apiculteurs font usage de cadres mobiles, à fondation de cire gaufrée portant sur les deux faces des empreintes analogues à celles qui forment le fond

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1932.

UNE REINE ENTOURÉE DE SA COUR

RAYONS DE MIEL

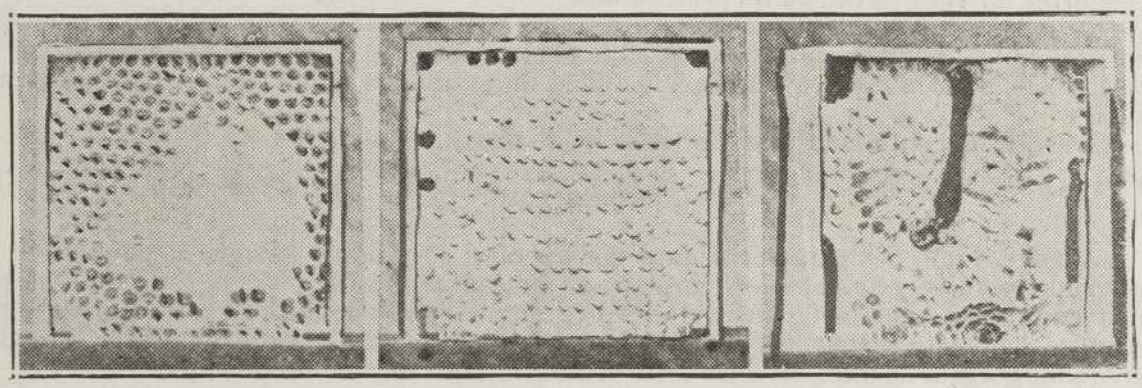

A GAUCHE: LARVES DANS LEURS CELLULES. A DROITE, LES ABEILLES AU TRAVAIL

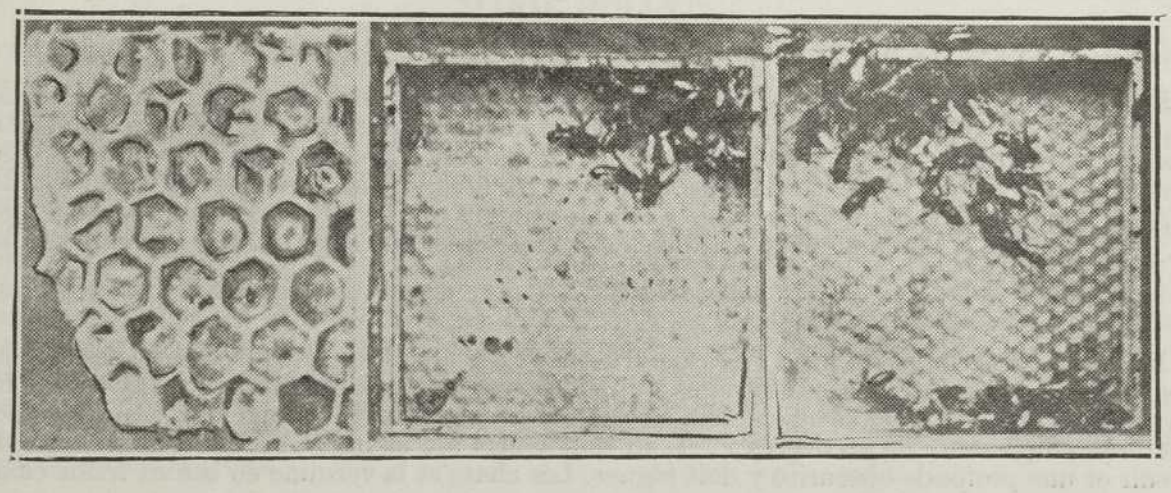

des alvéoles d'ouvrières. Ainsi, lorsque les abeilles prennent possession de la ruche, elles n'ont qu'à élever sur ces bases les cellules déjà commencées. N'ayant pas à faire elles-mêmes le gaufrage des cadres, elles auront plus de temps à disposer pour produire le miel. De plus, sachant qu'il faut que les abeilles consomment en moyenne 10 lbs de miel pour produire 1 lb de cire, on comprend que le rendement d'une ruche sera sensiblement augmenté si les mouches n'ont pas à fournir la cire du gaufrage. Cette dernière se vend en feuilles, à un prix relativement bas et peut se conserver intacte plusieurs années.

LE SITE DE LA RUCHE

Le rucher doit être placé dans un endroit sain, éloigné des mares, des cours d'eau et des lieux trop ombragés qui dégagent l'humidité. Il faut également éviter la proximité des chemins publics où circulent de lourds véhicules qui ébranlent le sol et troublent les abeilles. Les ruches doivent être abritées contre les grands vents surtout ceux du Nord. Elles devront être élevées de terre de 6 à 8 pcs et orientés de manières à ce que la façade soit au Sud ou au Sud-Est. L'espace, sur quelques pieds en avant des ruches, sera laissé libre afin que rien ne nuise à la sortie et à la rentrés des abeilles. Pour la même raison, l'apiculteur, lorsqu'il fera l'inspection d'une ruche, ne se placera jamais en avant de celle-ci.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE AU RUCHER

Une foule de gens s'imaginent que les abeilles sont des insectes redoutables qui ne cherchent qu'à piquer et, pour cette raison, se gardent bien d'en élever. C'est là un préjugé qu'un peu d'expérience ne tardera pas à faire disparaître. Il est reconnu depuis longtemps que ces hyménoptères ne se servent de leur aiguillon que pour se défendre lorsqu'ils croient avoir affaire à un ennemi. Encore, paient-ils de leur vie ce premier essai de leur dard.

L'apiculteur peut être assuré qu'en observant les principes suivants il pourra, en toute sécurité, vaquer aux soins du rucher:

1.—Ne pas être nerveux, sachant qu'on est parfaitement protégé.
2.—Eviter les mouvements et les gestes brusques.
3.—Pour l'examen d'une ruche, se tenir en arrière.
4.—Porter un voile et des gants protecteurs.
5.—Ne pas ouvrir les ruches à l'approche d'un orage, par un temps sombre, ou lorsque le tonnerre gronde. Le temps chaud et calme est le plus favorable.
6.—Choisir, pour la visite du rucher, le milieu du jour, alors qu'une bonne partie des abeilles sont sorties.
7.—Se servir de l'enfumoir pour maîtriser les abeilles.

ESSAIMAGE

L'essaimage, l'une des caractéristiques des abeilles, se produit lorsque la population d'une ruche devient trop nombreuse et que les insectes s'y sentent trop à l'étroit. C'est alors qu'une partie, entrainée par la reine, cherche un autre gîte. Après un vol plus ou moins long cette troupe se groupe en une masse compacte suspendue le plus souvent à une branche. Avant de quitter la ruche, les abeilles se sont gorgées de miel, et, dans cette condition, sont incapables de piquer.

On peut donc, sans danger aucun, recueillir un essaim et le placer dans une boîte quelconque emmiellée. Un drap est étendu à l'entrée de la nouvelle ruche; on y secoue les abeilles recueillies, qui, immédiatement, prennent possession de leur nouvelle demeure, dans laquelle on aura préalablement placé au moins une demi hausse garnie de sections à miel. Si l'essaim n'est pas recueilli au cours de cette première halte, qui ne dure généralement pas plus de deux heures, les abeilles reprendront leur vol et il sera alors bien difficile de les retracer.

NOURRITURE

Si le mauvais temps suit la mise en ruche d'un essaim, il faut pourvoir à la nourriture nécessaire aux abeilles. Le miel, le sucre et la glucose sont les aliments les plus recommandés. L'alimentation devra être discontinuée dès que reviendra le beau temps. A l'automne il faudra voir si les colonies ont assez de provisions pour attendre les nouvelles récoltes. Si les réserves sont insuffisantes, il faudra les augmenter de manière à ce que la colonie puisse avoir de 30 à 40 lbs de miel à sa disposition. Au printemps, l'alimentation artificielle devra cesser dès l'apparition des premières fleurs.

HIVERNAGE

Le grand obstacle, jusqu'ici, à l'élevage fructueux des abeilles, a été le manque de soins nécessaires pour aider ces intelligentes ouvrières à mieux passer la rude saison d'hiver. Il y a deux façons d'hiverner les abeilles: en cave ou en plein air. La cave où se fait l'hivernage doit assurer en permanence une température de 45 degrés F. L'air doit y être sec et pur. Aucune vibration ne doit y parvenir et une profonde obscurité y doit régner. Les chats et la vermine en seront tenus éloignés.

Généralement une cave où les patates se conservent bien convient pour l'hivernement des abeilles.

INSTRUMENTS INDISPENSABLES AUX DÉBUTANTS

Deux ou trois colonies d'abeilles, trois ruches supplémentaires complètes, un enfumoir, un voile et des gants protecteurs, une petite quantité de fils de fer seront suffisants pour commencer.

RACES PRÉFÉRÉES

Les races les plus populaires au Canada sont l'abeille noire et l'abeille Italienne. La première est particulièrement recommandée pour la région du bas Saint-Laurent, tandis que l'autre est plus avantageuse pour la région de Montréal.

MALADIES

L'abeille, à l'état d'insecte parfait, est souvent atteinte de dysenterie et de constipation, tandis que la loque et la moisissure des rayons s'attaquent à l'abeille naissante. Cette dernière maladie est la plus redoutée de l'apiculteur.

Les moyens préventifs recommandés sont les suivants:—Ne jamais servir aux abeilles du miel dont on ne connaît pas la provenance, ni de sirop de sucre brûlé. Garder des colonies nombreuses et des jeunes reines de préférence. Tenir les ruches dans un état constant de propreté.

CONCLUSION

L'élevage des abeilles est une industrie rémunératrice et à la portée de toutes les bourses. Une ruche bien organisée donnera un rendement de 30 à 100 lbs de miel et davantage. Il n'y a pas de raison pour que l'apiculture ne devienne pas une industrie aussi prospère dans la Province de Québec que n'importe où ailleurs. La meilleure preuve, c'est que ceux qui s'y sont adonnés d'une façon méthodique ont obtenu des succès auxquels ils étaient loin de s'attendre.

La valeur totale des produits du rucher dans la Province a été de $2,295,553.00 pour l'année 1925-26.

E. Litalien, I. R.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS CANADIENS

Résultat:—Section de Québec: Premier prix, Mlle Cécile Bussières, couvent de Saint-Roch, Québec.

SUJET PROPOSÉ:—Des personnages de notre histoire, lequel vous semble le plus digne d'admiration? Faites-en le portrait avec un résumé de sa vie et de ses œuvres.

MARIE ROLLET

"A l'origine de toute œuvre remarquable, on retrouve toujours l'action ou l'inspiration d'une femme", a dit Lacordaire. Si j'ouvre l'histoire de mon pays, je constate la vérité de cette parole. Au berceau même de la colonie, alors que Québec se dessine à peine sur les bords du Saint-Laurent, la femme réclame sa part de mérite dans la rude tâche de la colonisation. Lorsque Louis Hébert jette en terre la première semence canadienne, le sourire de son épouse, Marie Rollet, ne contribue pas peu à faire naître l'espérance en son cœur.

En 1617, Marie Rollet quitte sans hésitations aucune sa patrie bien-aimée. Elle y vivait paisiblement pourtant avec son époux, Louis Hébert, alors au service du roi Henri IV. L'échec subi en Acadie par son vaillant compagnon ne ralentit aucunement son zèle. Cette fois la vaillante mère l'accompagnera avec ses trois enfants. La misère l'attend là-bas, qu'importe! Deux âmes héroïques, s'appuyant l'une sur l'autre, ne sentent-elles pas centupler leurs forces?

Marie Rollet part sans bagage, se confiant en la Providence. La traversée est pénible. Un moment le navire presque entouré de banquises, semble perdu. Dieu veille cependant sur ceux que la foi et la confiance portent vers un pays inconnu. Après treize semaines passées sur la mer, le navire aborde à Québec

La ville habitée à ce moment par une quarantaine de Français apparaît aux colons dans sa gracieuse parure verte. Un instant, les deux époux contemplent cette terre nouvelle, ce vaste champ d'action où doivent se dépenser leurs forces et s'écouler leur vie. Ils admirent cette forêt séculaire et ce sol inculte que le courageux agriculteur vient féconder, que Marie Rollet doit elle aussi arroser de ses sueurs et où elle dormira son dernier sommeil. Pendant que son époux jettera en terre le grain de blé fécond, elle semera dans le cœur de ses enfants d'abord, dans l'âme de ses colons ensuite, la saine vérité, la lumineuse foi. Elle fonde le premier foyer canadien et s'applique à y conserver les vertus viriles à elle léguées par ses ancêtres.

Ce rôle, elle le remplit en dépit des obstacles qu'il lui faut vaincre et, sur la terre canadienne, elle est à la fois mère, épouse, institutrice et apôtre.

Mère pour ses trois enfants qui partagent avec elle le pain de l'exil. Pour eux, elle redouble de tendresse, cherchant à leur faire oublier la perte des amis et des choses qu'ils aimaient. Elle fait, comme le dit Victor Hugo, deux parts de sa vie.

"Toujours buvait l'absinthe et leur laissait le miel."

Mère, elle l'est encore pour les colons et les sauvages qu'elle reçoit et encourage. A cette époque, les colons de Québec ne forment pour ainsi dire qu'une seule famille. Souvent, ils répondent à la cordiale hospitalité de Marie Rollet et viennent s'asseoir à son foyer. Dans ces douces réunions, les cœurs se réchauffent et s'enflamment, les volontés se retrempent pour continuer avec plus de courage le long et pénible labeur. Comme son héroïsme est communicatif et bienfaisant! Les rudes colons l'admirent et ne veulent pas se laisser vaincre par elle, en espérance et en valeur! Elle est l'incarnation de la patrie absente et nul ne la quitte sans une raisonnable provision d'espoir et de paix.

Marie Rollet fut aussi l'épouse fidèle qui cache ses regrets et se réjouit de son sort. Elle s'était si bien attachée à l'œuvre et aux idées de Louis Hébert que lorsque la mort vient lui enlever son époux, elle voulut quand même poursuivre la tâche entreprise. Elle imposa silence à sa peine et sut donner à son visage un masque de sérénité.

Louis Hébert avait travaillé dix ans sur le sol canadien; sa femme devait lui survivre encore vingt-deux ans. Que fit-elle durant ces longues années?

Elle se livra à l'évangélisation et à l'instruction des petits Indiens. Marie Rollet fut la première institutrice canadienne. Avec conviction, elle parla aux petits sauvages de Dieu et de la France. Quelquefois même, des guerriers venaient se joindre à son auditoire. C'est ainsi qu'elle eut le bonheur d'être marraine du premier Huron qu'elle convertit et qui fut baptisé à Québec.

En 1639, alors qu'elle était âgée de 59 ans, elle vit avec bonheur arriver au pays les Ursulines qui venaient y fonder une école. Marie Rollet leur avait préparé la tâche, et les religieuses, dès leur arrivée, furent assaillies par les petites sauvagesses. Marie Rollet n'en continua pas moins son œuvre d'institutrice jusqu'à la dernière année de sa vie. Marie de l'Incarnation ayant reconnu le mérite de cette femme apôtre, venait souvent la visiter pendant ses derniers jours. C'est alors que celle-ci lui dit, avec un doux sourire: "Je m'en irai bientôt; vous me remplacerez auprès de mes petites élèves." Sur la réponse rassurante de la bonne religieuse, elle devint très calme, concentrant toutes ses pensées sur la mort qu'elle sentait venir et qu'elle attendait avec la sérénité d'une âme qui a toujours fait son devoir.

Elle s'éteignit doucement à la fin d'avril 1649. Ce fut un deuil pour toute la petite colonie. Le gouverneur vient lui-même saluer sa dépouille mortelle et rendre hommage à cette longue carrière de dévouement dont les effets furent des plus féconds pour notre race.

Marie Rollet est l'idéal des mères canadiennes. Elle est à la tête de cette armée de nobles et saintes femmes qui vinrent porter en cette France nouvelle, avec un sublime dévouement, la charité sans bornes unie à une foi profonde. Ces femmes furent les vaillantes qui façonnent les âmes de nos héros.

La femme! Voilà bien la source d'où sont sortis tous les grands hommes qui ont immortalisé notre histoire, puisque l'éducation est l'œuvre sublime, le chef-d'œuvre permanent de la mère. La femme doit toujours être ce que Dieu l'a faite, celle qui travaille et se dévoue, celle qui fait revivre en ses enfants les vertus dignes de la gloire qu'elle aurait pu rêver pour elle-même. C'est ce qu'a fait Marie Rollet, la femme admirable dont le souvenir est mêlé à celui de nos ancêtres et dont l'exemple brille toujours malgré la marche du temps et le changement des mœurs. Et même, après trois siècles, le peuple canadien, fidèle à son histoire, n'oublie pas de saluer le monument de Louis Hébert en répétant:

"Honneur à la première famille canadienne".

Et moi, lorsqu'il s'est agi de fixer mon choix parmi les héroïnes de notre histoire, j'ai ressenti le charme des vertus familiales, j'ai vu croître et grandir en mon âme l'idéal de dévouement caché que fut Marie Rollet et je me suis inclinée devant la première mère canadienne, type de grâce et de vaillance qu'imitèrent et qu'imitent encore tant de bonnes mamans de "chez-nous".

"Feuille d'Érable."

CORRIGEONS-NOUS

Argenteries:

Argenterie ne s'emploie plus au pluriel pour désigner l'ensemble des ustensiles d'argent, plus particulièrement l'ensemble de la vaisselle et des ustensiles de table en argent. Il faut dire, par exemple: nettoyer l'argenterie, non les *argenteries*.

Cocotier:

Nous donnons ce nom à l'ustensile, en forme de verre à liqueur, dont on se sert, pour manger des œufs à la coque. C'est un terme provincial. En bon français, il faut dire *coquetier*.

Bocaut, boucaut:

Boucaut est français au sens de tonneau, de futaille, qui sert à renfermer certaines marchandises sèches: un boucaut de morue Mais ni *boucaut*, ni *bocaut* ne se disent pour désigner un vase, un bocal. Ainsi, il faut dire: un bocal de miel, non pas un *boucaut* de miel, un bocal de confitures, non pas un *bocaut* de confitures.

Tray, cabaret, cabaretier, plateau

Le mot *tray* est anglais. Le plat de métal, de bois, de porcelaine, de cristal, sur lequel on sert le thé, le café, les rafraîchissements, est un plateau, non un *cabaret* ni un *cabaretier*. Un cabaret est une petite table au plateau mobile sur lequel on dispose des tasses, des carafes, des verres, un sucrier, etc., pour prendre le thé, le café, les liqueurs. C'est aussi un service à thé, à café, à liqueurs. Un cabarettier est une personne qui tient un cabaret. Quant au mot *plateau*, il n'a pas, en France, le sens que nous lui donnons généralement. Le vase à pied dans lequel se servent les gâteaux, les fruits, les desserts en général, est une assiette à pied, une assiette montée, une coupe, une corbeille, un compotier.

Finger-bowl:

C'est ainsi que nous désignons le vase dont on se sert pour se laver les doigts à table. *Finger-bowl* est un terme anglais, dont l'équivalent français est *bol* (pour se laver les doigts à table).

Saucier:

Ce mot n'est pas français. Pour désigner le vase dans lequel se servent les sauces, c'est *saucière* qu'il faut dire.

Couvert:

Couvert se dit bien de tout ce dont on couvre une table pour le service du repas (nappe, serviettes, verres, assiettes, cuillères, fourchettes, couteaux, etc.) et, dans un sens restreint, de la cuillère, de la fourchette et du couteau, et même de la cuillère et de la fourchette seulement de chaque convive. Mais il ne peut servir à désigner la partie mobile qui se place sur l'ouverture d'un vase. Il faut dire: *couvercle* d'une marmite, d'une bouilloire, d'une boîte, non pas *couvert* d'une marmite, etc.

Alumelle:

C'est *lame*, non pas *alumelle*, qu'il faut appeler la partie tranchante d'un couteau, d'un rasoir ou d'un canif. *Alumelle* est un archaïsme, qui a survécu dans quelques provinces.

Cap:

La calotte dont on enveloppe le bouchon, le goulot des flacons, des bouteilles, particulièrement le goulot des bouteilles d'eau minérale s'appelle *capsule*. *Cap* en est le nom anglais.

Décapeur:

Le petit ustensile dont on se sert pour ôter la capsule métallique des flacons, des bouteilles, est un levier, ou une clé-décapsulateur, non un *décapeur*.

Écumoir:

La grande cuillère plate, percée de trous, qui sert à écumer le pot, la marmite,, etc. est une écumoire, non pas *un écumoir*. *Écumoir* n'est pas français.

Moulin à viande:

L'ustensile de cuisine dont on se sert pour hacher la viande s'appelle *hache-viande*. *Moulin* ne peut se dire que d'une machine qui sert à moudre.

Le Comité d'étude de la Société du Parler français au Canada.
Université Laval, Québec

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

JUIN 1932

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première année: attitudes, *de côté,* (par lignes droites, points et quelques épaisseurs;) observer les principales proportions.
En deuxième année: l'*ovale;* son tracé en diverses positions.

Première année

1.—D'après nature: dessin d'herbes, de fleurettes.
2.—Insecte; (interprétation.) Colorier.
3.—Quelques attitudes: "En marche. . . au repos. . . au travail."
4.—De mémoire: des fleurs dans un vase.

Deuxième année

1.—D'après nature: dessin de motifs végétaux faciles.
2.—Un tonneau, (basé sur l'ovale).
3.—Un panier; motif décoratif sur les courbes. Colorier.
4.—De mémoire: une carafe et un verre.

COURS MOYEN

En troisième année: division de la circonférence en *six parties égales* par le rayon.
En quatrième année: revue du pentagone et de l'hexagone.

Troisième année

1.—D'après nature: dessin de motifs végétaux—(enroulements de tiges de fougères, disposition sur le cercle divisé en six parties égales.) Colorier.
2.—Poissons: motif décoratif symétrique par renversement. Colorier.
3.—D'après nature: moule à pâtisserie. Croquis géométral.
4.—De mémoire: une tente de campement.

Quatrième année

1.—Motif ornemental symétrique: oiseaux. Colorier.
2.—Carte décorée, portant une inscription.
3.—Arbres: interprétation décorative. Colorier.
4. De mémoire: la croix du chemin.

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: *raccordement des arcs,* (les centres et le point de raccordement sont sur la *même droite*). Trouver le centre d'un arc, d'une suite d'arcs formant une ligne sinueuse; (faire deux cordes non parallèles à l'arc, et la rencontre des perpendiculaires élevées au milieu de chaque corde donnera le centre de l'arc.)

Cinquième et sixième années

1.—Semis; sur un réseau de carrés répéter le motif, formé *de deux dessins superposés.* (On superposera librement un motif végétal à un motif géométrique à contour transformé.) Colorier.
2.—Formule pour dessiner une tête de vache, de face.
3.—Motif de courbes *à main libre,* reproduit *au compas,* après avoir déterminé les *centres* et les points de *raccordement.*
4.—De mémoire: le travail à la campagne; (imaginer une scène champêtre où figureront quelques personnages.)

FR. RAPHAEL,
des Écoles chrétiennes.

COURS INFÉRIEUR

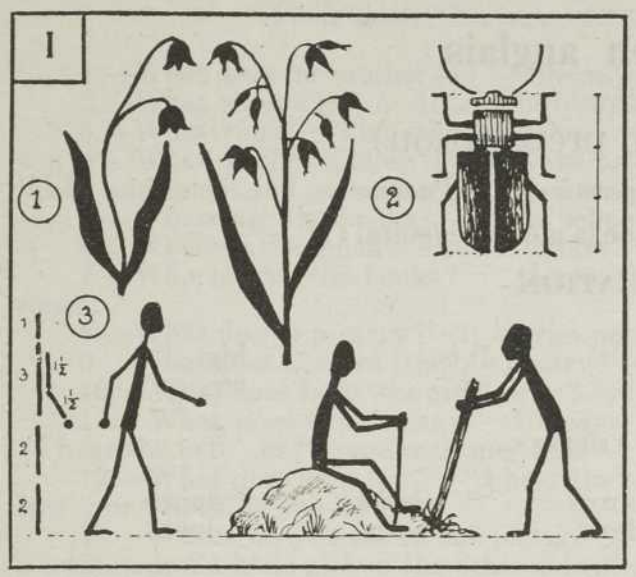

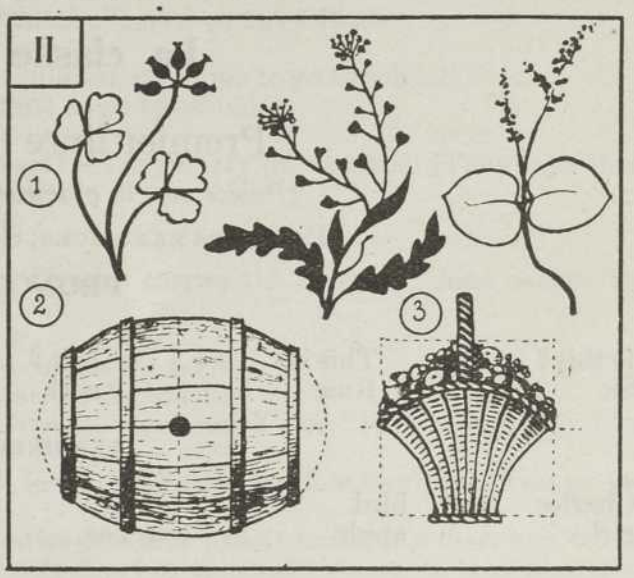

COURS MOYEN

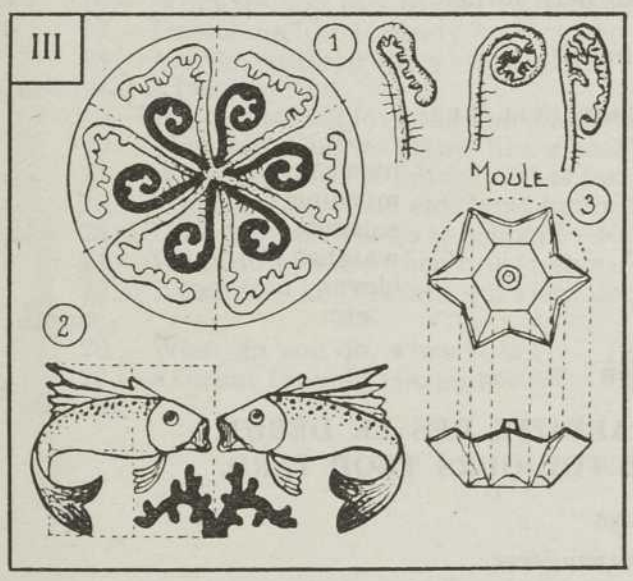

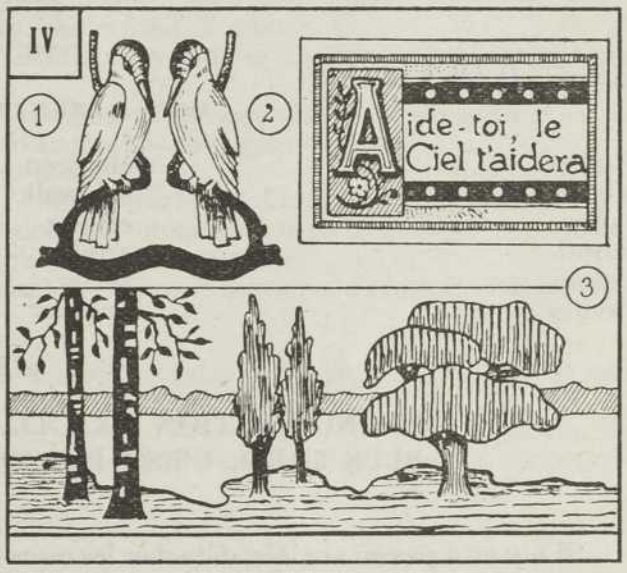

COURS SUPÉRIEUR

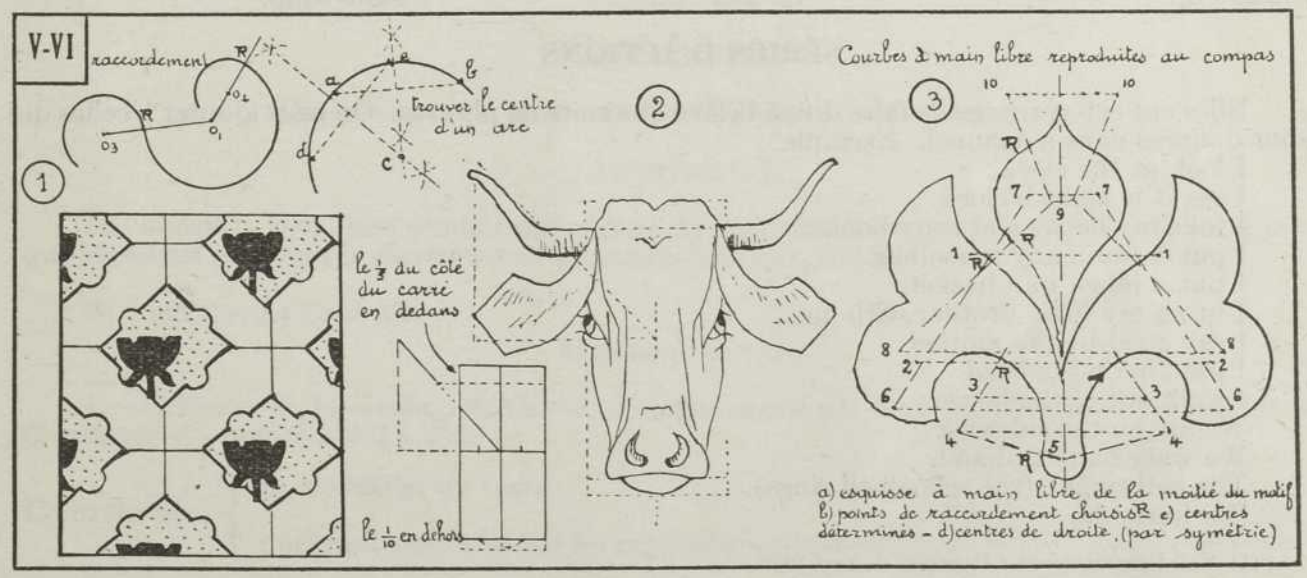

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS PAR LA MÉTHODE DIRECTE

La classe en anglais

Premier livre (en préparation)

(*Publié avec la gracieuse permission de l'auteur*)

PREMIERS EXERCICES: clef de la méthode (suite) (1)

PRONONCIATION

I

Is this?	This is.	Is it?	It is.	big
Sit	Ring	with	in	etc.

DERNIÈRES LETTRES

Charles	bird	watch	boxes	desks	lunch
girl	apple	watches	desk	horns	loves

TH (doux)

With mother them they the this that brother father

TH (dur)

mouth thank thick

MOTS A DEUX OU TROIS SYLLABES

Basket	children	hurry up
picture	sidewalk	morning
carry	ceiling	squirrel
rabbit	apple	watches
lesson	seven	eleven
twenty	another	etc.

eLEVen

PRONONCIATION EXACTE, PARFAITE DES LE DÉBUT. PLUS TARD, C'EST PRESQUE TOUJOURS TROP TARD.

LIAISONS

Il n'y en a pas en anglais: détacher les mots sans exagérer.

It - is	et non	i - tis;
Stand - up	et non	stan- -dup.

SÉRIES D'ACTIONS

Elles ont cet avantage de faire dire à l'élève une suite de phrases. On peut ajouter à celles qui sont données dans le manuel. Exemple:

I look at the clock.
I see it is eight o'clock.
I take my books and copy-books.
I put them in any schoolbag.
I put a lunch in a basket.
I bring my little brother with me.
I say good-bye to mother.
I pat Jip on the head.
I walk out of the house.
We are on the sidewalk.
We walk hand in hand.
The bell rings. (the schoolbell rings).
We hurry up.

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1932.

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

(Voir aussi "Enseignement Primaire", nov. et déc. 1928).

1.—What does the mother say?—She says, "children, it is time to go to school".
2.—What o'clock is it?—It is eight o'clock, time to go to school.
3.—What rings?—The schoolbell.
4.—What do the children do when the bell rings?—They hurry up to school (They take their books and lunch and go to school.)
5.—Where are the books?—In the schoolbag.
6.—Where is the lunch?—In the basket.
7.—Who carries the books?... the lunch?—Charles carries the books... Jane carries the lunch.
8.—What does Jip carry?—It carries nothing.
9.—What does Charles (the boy) carry?—He carries the books.
10.—What does Jane (the girl) carry?—She carries the lunch.
11.—What does Charles say?—He says: "Give me your hand", or "It is a fine day", or "I hear the bell", or "Come with me, Jane".
12.—What does Jane say?—"I hear the bell, too", or "Yes, it is a fine day", or "You go too fast", or "Look at the birds".
13.—Whom do you see in the picture?—Charles and Jane, their mother, a man in a truck, a woman and a little girl on the other side of the street, a boy down the street, (a man at work).
14.—How do they walk (Charles and Jane)?—They walk hand in hand.
15.—What does Charles like to do?—He likes to go to school, or He likes to play with Jip, etc.
16.—What do you like to do?—(Réponses variables).
17.—Does Jane like to study?—Yes, she does, she is fond of school.
18.—Are the children (they) fond of Jip?—Yes, they are fond of Jip: it is a good dog, it does not bite; it likes to run.
19.—Why does God love the two children?—Because (mot nouveau) they are good.
20.—Why does Charles (Jane) like school?—Because he (she) likes to study.
21.—Why have they a lunch?—It is for their dinner.
22.—Why do they (the children) hurry up?—They hurry up because the schoolbell rings.
23.—Does Jip, the dog go to school?—No, it does not: dogs do not go to school.
24.—What do you do, when it is twelve o'clock?—I take my dinner.
25.—What does he (l'enfant qui vient de parler) do, when it is twelve o'clock?—He takes his dinner.
26.—What do you do, when it is ( ) o'clock?
27.—At what time do you go home?... go to mass?... take your breakfast?... go to bed? etc., etc.

FRÈRE HENRI,
de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne.

PRÉPARATION DE CLASSE

Catéchisme

(*Cour moyen: 3e année de l'école primaire élémentaire*)

LA CONTRITION

But éducatif: Bien faire connaître la nature, la nécessité et les qualités de la Contrition, pour que les élèves reçoivent le sacrement de pénitence le mieux possible.

BUT PRÉCIS: La *Contrition.*

Marche à suivre.

1.—Revision de la classe précédente: dernière partie du chapitre seizième, "Le sacrement de pénitence", numéros 201 à 206.

Contrôle par: { la récitation du texte,
quelques questions sur les explications données.

A mesure que l'élève récitera la réponse No 203, "Ce qu'il faut faire pour se bien préparer à recevoir le sacrement de pénitence", je la résumerai au tableau noir, sous forme de tableau synoptique. Je me servirai de ce tableau pour passer à la leçon du jour.

Il faut faire *cinq* choses:
1° examiner sa conscience,
2° regretter ses péchés,
3° prendre la ferme résolution de ne plus offenser Dieu,
4° confesser ses péchés,
5° accepter la pénitence.

2.—*Leçon nouvelle.*—Nous avons vu comment il faut faire pour bien examiner sa conscience. Que faut-il faire ensuite?

Il faut:
2° regretter ses péchés, et
3° prendre la résolution de ne plus les commettre. C'est-à-dire avoir la ? CONTRITION.

3.—*Étude du texte.*—Lecture de la question et de la réponse par un élève.—Correction des fautes de prononciation. Explication des *mots* au moyen de synonymes, de l'étymologie; (sens littéral et théologique) explication des *expressions;* toujours par des interrogations. Exemples tirés de la vie ordinaire des enfants.

Contrition.—Douleur (peine); détestation (haine); résolution. . . (ferme propos). Deux parties: le passé, l'avenir.

Acte de contrition.—Récitation par un élève. (Tous doivent le savoir) Moyennant (moyennant, au moyen de) L'explication complète ne sera donnée qu'à la classe suivante, lorsque nous aurons étudié les deux sortes de contrition.

Nécessité.—Absolument nécessaire, (sans contrition, par de pardon).

Qualités.—Expliquées aux numéros suivants.

Intérieure.—En dedans: qui vient du cœur; acte de la volonté. J'entends (je comprends).

Exemple. Écolier puni—verse d'abondantes larmes—mais est prêt à recommencer à la première occasion; sa douleur n'est pas intérieure. Un autre reconnaît sa faute—la regrette—veut faire mieux; douleur intérieure.

Surnaturelle.—Sur-naturelle; inspirée par la grâce; motifs de foi (offense à Dieu, . . .)

Exemple. Enfant regrettant d'avoir fait un mensonge parce que le maître l'a gardé en retenue. Malfaiteur regrettant d'avoir volé parce que c'est honteux de faire de la prison. Leur contrition n'est pas surnaturelle.

Universelle.—Qui s'étend à tout—tous les péchés au moins mortels. Un seul péché mortel suffit pour nous faire perdre la grâce sanctifiante, l'amitié de Dieu; il faut donc regretter tous les péchés mortels pour être l'ami de Dieu.

Souveraine.—Qui atteint le plus haut degré—*affligés* (non pas émus). Le péché est le plus grand des maux (dans la volonté, non dans la sensibilité).

Exemple. Douleur d'une mère à la perte de son enfant.

4.—*Résumé de la leçon.*—Tableau synoptique.

Contrition
- Définition: douleur, détestation du péché, résolution de ne plus le commettre
- Nécessité: absolument nécessaire
- Qualités:
  - Intérieure, acte de la volonté
  - Surnaturelle, inspirée par la grâce
  - Universelle, tous les péchés mortels
  - Souveraine, plus que tout autre mal

5.—*Conclusion pratique.*—Ne pas oublier que la contrition est absolument nécessaire, qu'elle est une grâce de Dieu et, par conséquent, qu'il faut la demander (par la prière).

6.—*Devoir.*—Leçon à apprendre par cœur pour la prochaine classe.

MAURICE BARBEAU,
Élève-Maître de 2e année élémentaire.

École normale Laval, mars 1931.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE MAI 1932

Séance du 11 mai 1932.

PRÉSENTS—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Excellence Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec; Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; Mgr A.-E. Deschamps, représentant Mgr l'archevêque de Montréal; Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-Saint-Laurent; Mgr Alfred-Odilon Comtois, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr J.-A. Camirand, représentant Mgr l'évêque de Nicolet; M. l'abbé P. Chouinard, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown; l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge J.-M. Tellier, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Auguste-M. Tessier, M. J.-P. Labarre, M. Édouard Montpetit, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, M. Augustin Frigon, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire-adjoint.

Lecture de lettres de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr l'évêque de Charlottetown déléguant respectivement Mgr A.-E. Deschamps, Mgr Alfred-Odilon Comtois, Mgr J.-A. Camirand et M. l'abbé P. Chouinard, pour les représenter à cette session.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le surintendant souhaite, en ces termes, la bienvenue à Son Excellence Mgr Villeneuve:

"Mgr J.-M.-R. Villeneuve, notre nouvel archevêque, prend place ce matin parmi nous pour la première fois; permettez que je lui souhaite la plus cordiale bienvenue. Il a recueilli une belle succession, une lourde succession, mais pas trop lourde pour ses épaules. Connaissant son passé, je puis affirmer que nous avons fait une précieuse acquisition et que nous aurons toujours en sa personne un collaborateur de tout repos. En lui renouvelant mes respectueux hommages, je le prie d'agréer mes meilleurs vœux".

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le comité prend connaissance des rapports qui suivent et les approuve:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 10 mai 1932.

PRÉSENTS:—Mgr Forbes, président; Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. Napoléon Brisebois, M. Antonio Perrault et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1. "Exercices français correspondant au Cours élémentaire de la grammaire française (pour les élèves de 3e année)", par M. l'abbé A. Aubert.—Recommandé.
2. "Exercices français correspondant au Cours élémentaire de la grammaire française (pour les élèves de 4e année)", par le même.—Recommandé.
3. "Exercices français correspondant au Cours supérieur de la grammaire française (pour les élèves des 5e et 6e années)", par le même.—Recommandé.
4. "Exercices français correspondant aux Cours élémentaire, moyen et supérieur de la grammaire française"—Livre du Maître—par le même.—Recommandé.

5. "Exercices grammaticaux par deux professeurs—Cahier 3e année", par M. Léopold Pelletier et M. J.-B. Parenteau.—Recommandé.
6. "Exercices grammaticaux par deux professeurs—Cahier A—4e et 5e années", par les mêmes.—Recommandé.
7. "Exercices grammaticaux par deux professeurs—Cahier B—5e et 6e années", par les mêmes.—Recommandé.
8. "Exercices grammaticaux par deux professeurs—Cahier C—6e et 7e années", par les mêmes.—Recommandé.
9. "Exercices grammaticaux par deux professeurs—Livre du maître, des cahiers A. B. et C", par les mêmes.—Recommandé.
10. "Cours d'Hygiène professé à l'Université de Montréal", par le docteur Joseph-Albert Baudouin.—Recommandé.
11. "Cours de Langue Française—Cours moyen—3e et 4e années", par les Frères de l'Instruction Chrétienne.—(Pour remplacer l'ancien "Cours élémentaire de Langue Française" déjà approuvé).—Recommandé.
12. "Cours de Chimie élémentaire", par M. Paul Riou et M. Gérard Delorme.—Recommandé pour les classes des 9e, 10e et 11e années.

Le sous-comité autorise La Compagnie des Cours par Correspondance, Limitée, d'apporter une légère modification à son manuel intitulé: "L'Anglais rendu facile".

(Signé) † Guillaume Forbes, Arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

Québec, le 19 avril 1932.

La Commission chargée, en vertu de la loi 18 George V, chapitre 46, d'administrer l'Ordre du Mérite Scolaire, s'étant réunie à Montréal, le 15 avril dernier, croit devoir prier le Comité catholique d'amender les règlements qui régissent cet Ordre comme suit:

Porter de 300 à 400 le nombre des décorations du 2e degré et de 50 à 100, celles du 3e degré.

La Commission formule cette demande en considérant que les cadres de ces deux degrés sont actuellement remplis, que le nombre des aspirants qui attendent, à juste titre, leurs décorations est considérable et que ces distinctions honorifiques produisent un excellent résultat auprès du personnel enseignant.

La Commission, présumant que sa recommandation serait agréée, a choisi, lors de sa récente réunion, un certain nombre de futurs décorés dont la liste sera soumise à l'approbation du Comité catholique à l'une de ses prochaines séances.

(Signé) Cyrille-F. Delage,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron.
Secrétaire.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DE FÉVRIER 1932, D'ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ D'INSCRIRE AU PROGRAMME D'ÉTUDES DE NOS ÉCOLES PRIMAIRES L'ENSEIGNEMENT DU SYNDICALISME CATHOLIQUE

Québec, le 15 mars 1932.

Votre sous-comité fait rapport qu'il s'est réuni à Montréal, le 8 mars, et qu'il a étudié avec soin la requête qui lui a été référée.

Ce qui a donné lieu à la démarche de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada c'est que, lors de son congrès annuel tenu le 27 septembre 1930, une résolution a été adoptée dans les termes suivants:

"Attendu que l'idée syndicale n'est pas assez répandue dans le peuple;

Attendu que le programme d'études ne comporte aucune notion du syndicalisme;

Attendu que l'Église catholique estime le syndicalisme catholique nécessaire pour la paix sociale;

Il est résolu que le Conseil de l'Instruction publique soit prié d'inscrire au programme scolaire la question du syndicalisme catholique".

Le sous-comité prend connaissance d'une lettre adressée, le 26 mai 1931, par M. le Surintendant au secrétaire-trésorier de la Confédération, lui signalant que cet enseignement est déjà inscrit dans le programme officiel, pages 215 et 254 des règlements scolaires.

La Confédération répond, le 22 septembre 1931, que cet enseignement ne commence qu'à la onzième année. Un grand nombre d'enfants laissant l'école vers la septième ou la huitième année et ne pouvant en bénéficier, il serait à propos de le donner vers la sixième année.

Le sous-comité est d'avis qu'il convient de s'en tenir à la lettre de M. le Surintendant du 26 mai 1931.

Il lui paraît que cet enseignement est à sa place la plus convenable: en onzième année du cours primaire supérieur (Programme: page 215) et au programme des écoles normales (Art. VI—Morale sociale, page 254).

Il n'est ni simple ni facile à donner; il est sage qu'on le réserve à des élèves plus avancés et aux futurs maîtres.

Le sous-comité croit également que cet enseignement est suffisant. Il convient de penser à ceux qui le reçoivent, à leur âge, à leur capacité.

D'ailleurs, il est toujours loisible aux catéchistes et aux professeurs d'apologétique de reprendre la question du syndicalisme selon la vraie pensée de l'Église et en s'inspirant des besoins propres aux milieux où ils enseignent.

Le sous-comité désire enfin exprimer l'opinion que le programme d'études primaires est suffisamment chargé. Il remarque que les demandes qui périodiquement lui sont adressées vont toutes à l'augmenter; jamais, à sa connaissance du moins, à l'alléger. Il ne peut y avoir aucun intérêt à rendre un programme inapplicable.

(Signé) † Georges Gauthier, Arch.-coadjuteur
Président. de Montréal,

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

RAPPORT DU COMITÉ CHARGÉ DE RECHERCHER LES MESURES A PRENDRE POUR DOTER NOS ÉCOLES PRIMAIRES DE PETITS MUSÉES PÉDAGOGIQUES APPROPRIÉS A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le Comité catholique, à sa session du 30 septembre 1931, approuvait la résolution suivante adoptée par le Congrès des Principaux des Écoles normales le 16 septembre précédent:

Il est proposé par Mgr l'évêque de Gaspé, appuyé par M. le chanoine L.-U. Mousseau, et résolu:

"Qu'un comité soit créé par le Congrès, afin d'étudier les mesures à prendre pour doter les écoles primaires de tous les accessoires pédagogiques favorisant l'emploi des procédés intuitifs et rendant la "leçon de choses" plus efficace;

Que ce comité, après étude faite de la question, donne la liste des accessoires pédagogiques indispensables à toute école primaire, particulièrement à la campagne où "l'éducation agricole" des enfants requiert outre les tableaux se rapportant à la vie des champs: plantes, animaux domestiques, oiseaux, instruments aratoires, etc., un petit musée renfermant des échantillons des différents sols, de céréales, d'insectes (nuisibles ou utiles), etc., etc.;

Que ce comité soit composé du Surintendant de l'Instruction publique, de l'Inspecteur général des écoles normales et de l'Inspecteur général des écoles primaires, ex-officio, de MM. les abbés L.-A. Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier, J.-J. Dubé, principal de l'École normale Laval, de M. le chanoine I. Gervais, principal de l'École normale de Joliette, de M. l'abbé J.-E. Maurais, principal de l'École normale de Saint-Pascal; de M. Jean-Charles Magnan, agronome et directeur des Cercles des Jeunes Agriculteurs;

Que ce comité soit autorisé à rencontrer l'honorable Ministre de l'Agriculture dans l'intérêt des écoles rurales lorsqu'il aura terminé son travail".

Ce comité s'est réuni le 5 avril 1932, au Département de l'Instruction publique. Étaient présentes toutes les personnes ci-dessus désignées pour en faire partie à l'exception de M. l'abbé J.-J. Dubé qui avait été obligé de s'absenter de la ville pour assister aux funérailles de M. l'abbé Louis Tremblay.

Musée pédagogique:

Après une intéressante discussion sur les meilleurs moyens à prendre pour créer et entretenir une atmosphère agricole à l'école primaire, M. le Surintendant prie M. Jean-Charles Magnan de donner quelques explications relativement aux divers objets qu'il a réunis et qu'il recommande comme devant faire partie du musée pédagogique de nos écoles rurales.

M. J.-Chs Magnan exhibe alors devant le comité une intéressante collection comprenant les articles suivants:

1. Une petite armoire d'environ 3 pieds de hauteur sur deux pieds de largeur renfermant des échantillons des différents sols et des principaux éléments dont ils se composent, d'amendements et d'engrais chimiques, de graines de céréales et de légumes, de mauvaises herbes et d'insectes nuisibles, de préparations insecticides et fongicides, etc., etc.
Prix de ce petit meuble: l'unité $8.00—Le cent $600.00.

2. Une série de tableaux muraux pouvant être intitulés comme suit:
a) Les principaux légumes,
b) Les animaux de la ferme,
c) Les volailles et la production des œufs,
d) L'industrie laitière,
e) Les instruments aratoires,
f) Les plantes de grandes cultures,
g) Les mauvaises herbes,
h) Les insectes nuisibles.
Prix pour les huit tableaux montés sur baguettes $1.50.
Pour une commande de 8,000 séries, $0.80 la série.

3. Miniatures agricoles: petits instruments aratoires en bois ou en métal tels que charrue, herse, faucheuse, râteau à cheval, etc.
Prix $0.60 à $1.00 l'unité, chez M. Joseph Potvin, à Plessisville.

4. Modèle d'herbier à faire faire par les élèves.

5. Modèle de ruche perfectionnée.

6. Collection de photographies illustrant ce qu'on peut faire pour l'embellissement des écoles et des emplacements scolaires.

7. Collection de mottos et maximes pouvant servir de devises aux jeunes agriculteurs.

8. Collection des minéraux de la province de Québec.

9. Publications se rapportant à l'enseignement des différentes branches de l'agriculture.

L'attention des membres du comité est surtout retenue par les tableaux muraux et le contenu du petit meuble décrit en premier lieu, et tous s'accordent à reconnaître que le matériel recueilli par M. J.-Chs Magnan peut rendre de grands services à l'enseignement élémentaire de l'agriculture dans les écoles primaires. Quelques-uns cependant sont d'avis qu'il y aurait lieu de modifier quelque peu certains tableaux et qu'il serait opportun, avant d'en demander la publication, de les soumettre à l'examen des Inspecteurs d'écoles régionaux.

M. J.-Chs Magnan se déclare prêt à suivre les indications qu'on voudra bien lui donner et, comme conclusion, l'on adopte la résolution ci-dessous:
Proposé par M. le chanoine Irénée Gervais, appuyé par M. l'abbé J.-E. Maurais:
"Que M. le Surintendant soit prié de rencontrer M. le Ministre de l'Agriculture au sujet de la publication des tableaux muraux et de la fabrication de petits musées agricoles, après consultation avec MM. les Inspecteurs régionaux et le Directeur de l'Enseignement ménager".
Cette résolution est adoptée et M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires, est chargé de réunir les Inspecteurs régionaux et le Directeur de l'Enseignement ménager afin de leur permettre d'examiner le matériel scolaire soumis par M. J.-Chs Magnan et de les inviter à faire les suggestions qu'ils jugeront opportunes.

Manuel d'Agriculture:

La question d'un manuel d'agriculture est de nouveau mise à l'étude et le comité, tout en reconnaissant que le manuel actuellement en usage "L'Agriculture dans les écoles" est très bien

fait, constate qu'il n'est pas parfaitement en rapport avec le programme, ce qui en rend l'emploi moins satisfaisant dans nos écoles.

M. C.-J. Miller informe le comité que les Révds FF. de l'Instruction Chrétienne ont l'intention de publier un nouveau manuel d'agriculture dès que l'édition actuellement en librairie sera suffisamment écoulée. En attendant, pour faciliter l'usage de leur présent manuel, les Révds Frères ont préparé un petit tableau indiquant à l'institutrice où trouver la matière des leçons d'agriculture appropriées à chaque année du cours. Ce tableau se lit comme suit:

ADAPTATION DE

"L'AGRICULTURE DANS LES ÉCOLES"

AU PROGRAMME D'ÉTUDES DE

L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

COURS MOYEN

Troisième année

VÉGÉTAUX

(11e leçon):—Céréales de la région; (12e leçon):—semailles; (13e leçon):—soins; (14e leçon):—récoltes; (17e leçon):—culture du maïs.

(18e leçon):—plantes sarclées et plantes fourragères; (15e et 16e leçons):—prairies et pâturages.

ANIMAUX DE LA FERME

(21e, 22e, 23e, 24e leçons):—Variétés les mieux appropriées à la région. Soins à leur donner; les traiter avec douceur; élevage et engraissement, etc.

(28e leçon):—Construction et hygiène de l'étable, de l'écurie.

OISEAUX DE LA BASSE-COUR

(27e leçon):—Variétés; le poulailler, construction, exposition au soleil, propreté; élevage et engraissement de la volaille.

SOL

(2e leçon):—Assainissement; (3e leçon):—amendements; (4e leçon):— engrais; (5e leçon):—naturels; (6e leçon):—ou chimiques; (7e leçon):—conservation et épandage.

(8e et 9e leçons):—Labour, défoncement, binage.

(10e leçon):—Rotation (et assolement).

Caractéristiques de la région (variables).

QUATRIÈME ANNÉE

(1e, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 21e, 22e, 23e, 24e, 27e, 28e leçons):—Revue de l'année précédente.

Industries agricoles de la région (variables).

(25e et 26e leçons):—Industrie laitière: beurre, fromage.

(25e leçon):—Soins particuliers à donner aux vaches laitières—nourriture et breuvage.

(25e leçon):—Rendement de l'industrie laitière.

Commerce local, comment il pourrait se développer (variables).

(41e leçon):—Associations, coopération.

Caractéristiques de la région (variables).

APICULTURE

Caractéristiques de la région au sujet de cette culture (variables).

(31e leçon):—Qualités, rendement, vent, hivernement des abeilles.

JARDINS POTAGERS ET JARDINS FRUITIERS

Préparation, entretien, rendement (32e, 33e, 34e, 35e, (page 162), 36e leçons).
Plantes et insectes nuisibles: moyens de les combattre (20e, 29e leçons).

COURS SUPÉRIEUR

A part les notions de sylviculture (qui seront données dans une prochaine édition), le programme de ce cours comprend l'étude du manuel complet. En fait de matières nouvelles, il n'y a guère qu'une dizaine de chapitres à voir pour la première fois; il sera donc possible au maître d'appuyer fortement sur *l'enseignement pratique, oral*, de l'agriculture, suivant les directions qui sont données, p. 98, dans le programme d'études.

Le manuel d'agriculture peut, une ou deux fois la semaine, servir avantageusement de livre de lecture; l'utiliser aussi pour les dictées et pour les problèmes, comme on le conseille; cette manière de procéder aidera dans une grande mesure à trouver du temps pour les diverses parties de l'enseignement qui, ainsi, se compénétreront pour alléger le programme.

Il est proposé par M. C.-J. Miller, secondé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers:

"Que les Révds Frères de l'Instruction Chrétienne soient priés de rééditer le plus tôt possible leur excellent manuel d'agriculture d'après la répartition annuelle des "Notions Agricoles" du programme d'études, et après mise à date de certaines données scientifiques. En attendant, le comité engage les institutrices à se servir du tableau d'adaptation ci-haut mentionné, lequel sera publié dans l'"Enseignement Primaire" de juin prochain".

Approuvé à l'unanimité.

Manuel d'enseignement rural:

M. C.-J. Magnan expose que, pour se conformer à la demande réitérée du Comité catholique, il a commencé à préparer, en collaboration avec les Révds FF. Maristes, un volume destiné aux élèves du cours moyen et intitulé "Manuel d'Enseignement Rural".

Ce volume comprend des directions pédagogiques à l'adresse des institutrices et fournit la matière de nombreux exercices de français, d'arithmétique, d'histoire naturelle, etc., pour trois jours par semaine, tout en respectant la Répartition Mensuelle du Programme, préparée par MM. Miller et Brionne, et déjà recommandée par le Surintendant. Ce manuel sera publié par les FF. Maristes, à la Librairie Granger, Montréal.

Le comité se déclare très heureux de la nouvelle communiquée par M. C.-J. Magnan et la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

Proposé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, secondé par M. C.-J. Miller:

"Que ce comité approuve la publication d'un manuel d'enseignement rural à l'usage du maître, conformément aux vœux adoptés par le Comité catholique à sa séance de mai 1931, sur proposition de Son Excellence Mgr F.-X. Ross, appuyé par l'honorable M. Thomas Chapais".

Il est alors convenu que les remarques et les suggestions de MM. les Inspecteurs régionaux devront être soumises comme annexe au présent rapport.

Et la séance est ajournée.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) B.-O. FILTEAU,
Secrétaire.

ANNEXE

RÉUNION DES INSPECTEURS RÉGIONAUX TENUE A QUÉBEC, LE 19 AVRIL 1932

PRÉSENTS:—M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires, président; MM. J.-Ed. Boily, L.-O. Pagé, E. Litalien, J.-A. Paquin, J.-G. Marien, J.-E. Lamarre, Rod. Maltais et Paul Hubert, Inspecteurs régionaux; MM. A. Désilets, directeur de l'Enseignement ménager, J.-Chs Magnan, directeur des cercles de jeunes agriculteurs, Geo. Michaud, agronome, et B.-O. Filteau, secrétaire.

Il est proposé par M. Paul Hubert, appuyé par M. J.-A. Paquin, que les inspecteurs régionaux fassent rapport comme suit:

Les inspecteurs régionaux remercient les principaux des écoles normales d'avoir bien voulu les consulter relativement à l'adoption du matériel scolaire recueilli par M. J.-Chs Magnan en vue de faciliter la mise à exécution du programme d'agriculture officiel;

Ils se déclarent favorables en principe à la distribution dans nos écoles des tableaux muraux et de l'armoire-musée soumis à leur appréciation; toutefois, en ce qui concerne les tableaux muraux, ils croient qu'il serait opportun d'y faire quelques modifications avant d'en recommander la publication;

C'est pourquoi ils demandent respectueusement qu'un nouveau comité comprenant des représentants des inspecteurs d'écoles soit formé par le Comité catholique pour étudier les améliorations dont ces tableaux sont susceptibles et faire rapport à une séance ultérieure du Comité catholique.

Cette proposition est adoptée.

Proposé par M. J.-Ed. Boily, appuyé par M. L.-O. Pagé, et adopté à l'unanimité que:

Des félicitations soient offertes à M. J.-Chs Magnan pour l'excellent travail qu'il a fait en préparant les tableaux agricoles qui viennent d'être soumis à l'examen des inspecteurs régionaux.

(Signé) B.-O. Filteau,
Secrétaire.

Le Comité dont il est question dans le rapport précédent est maintenu en activité et, sur proposition de l'honorable juge Fortier, secondé par M. Perrault, il est résolu:

"Que M. Nérée Tremblay en fera aussi partie avec trois inspecteurs d'écoles dont deux inspecteurs régionaux que désignera le Surintendant".

Ce Comité, conformément au désir exprimé par les inspecteurs régionaux, étudiera, pour faire rapport au Comité catholique, les améliorations à apporter aux tableaux muraux destinés à l'enseignement agricole.

Le rapport suivant est aussi approuvé et le Comité catholique prie l'honorable Secrétaire de la province de bien vouloir faire agréer, par le Lieutenant-gouveneur en conseil, la création d'un sixième district dans la cité de Montréal (voir plus bas les délimitations), la nomination d'un inspecteur d'écoles de langue anglaise connaissant bien le français et les modifications énumérées ci-après apportées à quelques districts d'inspection:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DU 3 FÉVRIER 1932' D'ÉTUDIER LA PROPOSITION DE L'HONORABLE DR J. J. GUERIN DE NOMMER UN INSPECTEUR DE LANGUE ANGLAISE POUR VISITER LES ÉCOLES ANGLAISES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Québec, le 12 avril 1932.

Ce sous-comité s'est réuni à l'archevêché de Montréal, le 29 du mois de mars 1932, et, après avoir considéré le projet qui lui a été soumis, il croit devoir faire la recommandation suivante:

Considérant que les cinq inspecteurs qui ont charge actuellement des écoles de la cité de Montréal ont chacun plus de six cent cinquante classes à visiter;

Considérant que ces cinq inspecteurs, quoique bilingues, sont cependant tous de langue française;

Considérant que les écoles visitées par ces cinq inspecteurs contiennent cinq cent cinquante-deux classes anglaises, il est opportun de détacher des cinq districts d'inspection actuels un sixième district renfermant le plus grand nombre de classes anglaises possible et d'en confier la direction à un inspecteur de langue anglaise, mais connaissant bien le français.

(Signé) Cyrille-F. Delage,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION DE LA CITÉ DE MONTRÉAL

Délimitation du District No 1:

De la rue Saint-Denis aux voies du C. P. R. (Hochelaga);

Du fleuve à la rue Mont-Royal, plus la paroisse de Saint-Dominique.

Nom de l'inspecteur: C.-A. SHAFFER

Paroisses		*Écoles*	*Classes*
Saint-Jacques	1	Marchand	13
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	2	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	10
Saint-Pierre	3	Ville-Marie	17
	4	Saint-Pierre	16
	5	Saint-Vincent-de-Paul	7
St. Mary	6	Edward Murphy	9
	7	Our Lady of Good Counsel	7
Sainte-Brigide	8	Louis-Collin	23
	9	Sainte-Brigide	20
Sainte-Catherine	10	Marguerite-Lemoyne	12
	11	Salaberry	19
	12	Garneau	15
Sacré-Cœur	13	Marguerite-Bourgeoys	24
	14	Plessis	22
Sainte-Marguerite-Marie	15	Souart	18
	16	Lartigue	23
Saint-Eusèbe	17	Saint-Eusèbe	24
	18	Meilleur	31
	19	Gédéon-Ouimet	20
Saint-Vincent-de-Paul	20	Champlain	18
	21	Sainte-Catherine	15
Immaculée-Conception	22	Le Plateau	22
	23	Marie-Immaculée	27
	24	Garnier	12
	25	Saint-François-Xavier	15
	26	Saint-François-Xavier, Annexe	4
Saint-Louis-de-France	27	Cherrier	8
Saint-Louis-de-Gonzague	28	Sainte-Véronique	20
	29	Saint-Louis-de-Gonzague	11
Saint-Sacrement	30	Lafontaine, Garçons	14
	31	Lafontaine, Filles	10
	32	Notre-Dame-du-Saint-Sacrement	21
St. Dominic	33	St. Dominic's, Boys	17
	34	St. Dominic's, Girls	16
Saint-Anselme	35	Frontenac	17
	36	Saint-Anselme	29

16 paroisses — 36 écoles — 606 classes

Délimitation du District No 2:

Rues Jean-Talon, Delorimier, Mont-Royal, Saint-Denis, de Fleurimont et Saint-Laurent.

Nom de l'inspecteur: J.-R. DÉSORMEAUX

Paroisses		*Écoles*	*Classes*
Saint-Stanislas	1	Supérieure Saint-Stanislas	34
	2	Saints-Anges	24
	3	Paul-Bruchési	22
Saint-Pierre-Claver	4	Saint-Pierre-Claver	22
	5	Chamilly-de-Lorimier	31
Saint-Enfant-Jésus (M. E.)	6	Supérieure Saint-Louis	10
	7	Saint-Louis, Paroissiale	12
	8	Sainte-Anastasie	13
	9	Jardin de l'Enfance	13
	10	Saint-Enfant-Jésus	14
Saint-Denis	11	Champagnat	24
	12	Laurier	18
Saint-Étienne	13	Saint-Étienne	17
	14	Sainte-Amélie	20
Saint-Jean-Berchmans	15	Saint-Jean-Berchmans	20
	16	Saint-Jean-Berchmans, Élémentaire	11
	17	Madeleine-de-Verchères	18
Saint-Édouard	18	Sainte-Justine	3
	19	Lamennais	31
	20	Morin	29
	21	Saint-Édouard	17
Saint-Ambroise	22	Saint-Ambroise	21
	23	Anthelme-Verreau	14
Saint-Jean-de-la-Croix	24	Jardin de l'enfance	15
	25	Marie-Anne	16
	26	Saint-Jean-de-la-Croix	17
Saint-Barthélemy	27	Saint-Barthélemy, Garçons	11
	28	Saint-Barthélemy, Filles	13
Saint-Arsène	29	Saint-Arsène	31
	30	Christophe-Colomb	29
Cité d'Outremont	31	Querbes	13
	32	Notre-Dame-de-Bon-Secours	16

12 paroisses — 32 écoles — 599 classes

Délimitation du District No 3:

Des voies du C. P. R. (Hochelaga) aux limites est de Montréal;

Du fleuve au Boulevard Rosemont.

Nom de l'inspecteur: A.-B. CHARBONNEAU

Paroisses		*Écoles*	*Classes*
Saint-Victor	1	Saint-Victor, Garçons	8
	2	Saint-Victor, Filles	7
Sainte-Claire	3	Le Caron	12
	4	De la Verendrye	6
	5	Sainte-Claire	13
	6	Lebrun	4
Saint-Bernard	7	Sainte-Marie	12
	8	Saint-Bernard	4
Notre-Dame-des-Victoires	9	Notre-Dame-des-Victoires	12
	10	François-Laflèche	13
Saint-François-d'Assise	11	Boucher-de-la-Bruyère	15
	12	Saint-François-d'Assise	11
Saint-Herménégilde	13	Saint-Herménégilde (Guybourg)	7
Saint-Clément	14	De Chatillon	20
	15	Saint-Clément	20
Saint-Nom-de-Jésus	16	Chomédy-de-Maisonneuve	24
	17	Saint-Nom-de-Jésus	41
	18	De la Dauversière	14
St. Aloysius	19	St. Aloysius, Boys	15
	20	St. Aloysius, Girls	15
De la Nativité	21	Stadacona	27
	22	Hyacinthe-Hudon	13
	23	De la Nativité	14
	24	De la Nativité, Annexe	2
	25	Adélard-Langevin	30
Saint-Rédempteur	26	Baril, Garçons	20
	27	Baril, Filles	18
Sainte-Jeanne-d'Arc	28	Sainte-Jeanne-d'Arc, Garçons	16
	29	Sainte-Jeanne-d'Arc, Filles	14
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	30	Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	22
	31	Saint-Nom-de-Marie	19
	32	Saint-Nom-de-Marie, Annexe	2
Sainte-Philomène	33	Sainte-Philomène	30
	34	Sainte-Philomène, Annexe	4
	35	Jean-de-Brébeuf	24
	36	Jean-de-Brébeuf, Annexe	6
	37	Charles-Édouard-Fabre	14
Saint-François-Solano	38	Madeleine-d'Ailleboust	12
	39	Madeleine d'Ailleboust, Annexe	12
	40	Saint-François-Solano	4
15 paroisses		40 écoles	576 classes

Délimitation du District No 4:

Du Boulevard Rosemont à la rue Beaubien;

De la rue Jean-Talon à la Rivière-des-Prairies, y compris Sainte-Madeleine-d'Outremont.

Nom de l'inspecteur: J.-M. CARON.

Paroisses		*Écoles*	*Classes*
Saint-Nicolas-d'Ahuntsic	1	Saint-Nicolas	9
	2	Sainte-Marguerite	12
Christ-Roi	3	Christ-Roi	7
Saint-Joseph-de-Bordeaux	4	François-de-Laval, Garçons	7
	5	François-de-Laval, Filles	9
Notre-Dame-des-Anges	6	Saint-Basile	8
	7	Dujarié	9
Saint-Vincent-Ferrier	8	Hélène-Boulé	22
	9	Saint-Vincent-Ferrier	22
Saint-Vital	10	Saint-Vital	9
	11	Viel	17
Saint-Paul-de-la-Croix	12	Saint-Paul-de-la-Croix, Garçons	9
	13	Saint-Paul-de-la-Croix, Filles	10
Sainte-Gertrude	14	Sainte-Gertrude	10
	15	Léonard	5
Saint-Marc	16	Saint-Marc, Garçons	17
	17	Saint-Marc, Filles	20
	18	Gabriel-Lalemant	21
Saint-Jean-Baptiste-Vianney	19	Marie-Rollet	8
	20	Saint-Jean-Vianney	9
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	21	Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	18
	22	Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, Annexe	20
	23	Jean-Talon	24
Saint-Alphonse-d'Youville	24	Saint-Gérard	24
	25	Saint-Alphonse	23
Saint-Bernardin-de-Sienne	26	Sainte-Lucie	6
	27	Saint-Bernardin	6
La-Visitation-du-Sault	28	De-la-Visitation	17
Notre-Dame-de-la-Défense	29	Sainte-Julienne-de-Falcon	19
	30	Notre-Dame-de-la-Défense	9
Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	31	Dollier-de-Casson	12
	32	Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	9
Sainte-Cécile	33	Philippe-Aubert-de-Gaspé	18
	34	Sainte-Cécile	32
Saint-Roch	35	Parc-Extension	3
	36	Octave-Crémazie	2
	37	Saint-Roch	11
Holy Family	38	Holy Family, Boys	14
	39	Holy Family, Girls	12
Sainte-Rita-du-Sault	40	Sainte-Rita	1
St. Brendan	41	St. Brendan	18
Outremont (Sainte-Madeleine)	42	Sainte-Madeleine	16
	43	Lajoie	15

22 paroisses — 43 écoles — 569 classes

Délimitation du District No 5:

Cité de Verdun;

Montréal: De la rue Du Couvent aux limites ouest de Montréal; Côte Saint-Paul, Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges.

Nom de l'inspecteur: J.-R. CÔTÉ

Paroisses		*Écoles*	*Classes*
Saint-Pascal-Baylon	1	Saint-Pascal-Baylon	7
Notre-Dame-des-Neiges	2	Notre-Dame-des-Neiges, Garçons	8
	3	Notre-Dame-des-Neiges, Filles	9
	4	Institut des Jeunes-Aveugles	7
	5	St. Patrick's Orphanage	6
Saint-Antonin	6	Saint-Antonin	9
Notre-Dame-de-Grâce	7	Notre-Dame-de-Grâce, Garçons	12
	8	Notre-Dame-de-Grâce, Filles	11
	9	Saint-Raymond	6
St. Augustine of Canterbury	10	St. Augustine of Canterbury	16
	11	Daniel O'Connell	10
St. Ignatius of Loyola	12	St. Ignatius of Loyola	6
Saint-Jean-de-Matha	13	Dollard-des-Ormeaux, Garçons	10
	14	Dollard-des-Ormeaux, Filles	13
Saint-Jean-Damascène	15	Isaac-Jogues	15
Notre-Dame-du-Perp.-Secours	16	De Lévis	23
	17	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	24
Côte-Saint-Paul	18	Marie-de-l'Incarnation	16
	19	Saint-Paul	18
Holy Cross	20	Holy Cross, Boys	11
	21	Holy Cross, Girls	11
Sainte-Clotilde	22	Vaudreuil	14
	23	Sainte-Clotilde	14
Sainte-Élisabeth	24	Charlevoix	8
	25	Sainte-Élisabeth	10
Saint-Zotique	26	Saint-Zotique	15
	27	Esther-Blondin	18
	28	Georges-Étienne-Cartier	9
Saint-Henri	29	Saint-Henri	27
	30	Jacques-Viger	16
	31	Sainte-Mélanie	20
VERDUN :			
Notre-Dame-de-la-Paix	32	Notre-Dame-de-la-Paix, Filles	16
	33	Notre-Dame-de-la-Paix, Garçons	18
Notre-Dame-de-Lourdes	34	Notre-Dame-de-Lourdes, Garçons	8
	35	Notre-Dame-de-Lourdes, Filles	11
	36	Crawford	1
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	37	Richard	30
	38	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Filles	19
	39	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Élém.	12
	40	Notre-Dame-du-Cénacle	10
St. Willibrord	41	St. Willibrord, Boys	13
	42	St. Willibrord, Girls	13
	43	St. Willibrord, Elementary	20

19 paroisses — 43 écoles — 570 classes

Délimitation du nouveau District No 6:

Westmount;

Pointe-Saint-Charles;

De la paroisse Saint-Thomas d'Aquin à la rue Saint-Denis;

Du fleuve aux voies du C. P. R. (au Mile-End), moins la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End).

Nom de l'inspecteur:

Paroisses		*Écoles*	*Classes Françaises*	*Classes Anglaises*
Pointe Saint-Charles et Saint-Gabriel.	1	Saint-Charles	21	
	2	Saint-Jean-l'Évangéliste	18	
	3	Saint-Jean-l'Évangéliste, Annexe	4	4
	4	St. Gabriel		14
	5	Chauveau		12
	6	Sarsfield	5	11
	7	Notre-Dame-des-Anges	3	3
	8	Saint-Alphonsus		4
	9	Jeanne-LeBer	5	6
Griffintown	10	St. Ann's, Girls		10
	11	St. Ann's, Boys		13
	12	St. Ann's, Kindergarten		7
St. Thomas Aquinas	13	St. Thomas Aquinas, Boys		12
	14	St. Thomas Aquinas, Girls		9
Saint-Irénée	15	Saint-Irénée, Garçons	10	
	16	Saint-Irénée, Filles	9	
	17	Saint-Irénée, Élémentaire	9	
Sainte-Cunégonde	18	Sainte-Cunégonde, Garçons	20	
	19	Sainte-Cunégonde, Filles	21	
	20	Asile Sainte-Cunégonde	4	
Westmount	21	Saint-Léon	8	9
	22	Saint-Paul	7	10
Saint-Joseph	23	Saint-Joseph, Garçons	12	
	24	Saint-Joseph, Filles	11	
	25	Asile Bethléem	7	
St. Anthony	26	St. Anthony		12
	27	Belmont		9
Cathédrale	28	Bourget	6	4
Sainte-Hélène	29	Sainte-Hélène, Garçons	7	
	30	Sainte-Hélène, Filles	7	
St. Patrick	31	St Patrick's, Boys		13
	32	St Patrick's, Girls		10
	33	St Patrick's, Elementary		4
	34	D'Arcy McGee		26
Notre-Dame	35	Notre-Dame	2	
	36	Saint-Laurent	7	
	37	Bonsecours	5	
Saint-Jacques	38	Saint-Jacques	16	
	39	Jeanne-Mance	11	

Paroisses		*Écoles*	*Classes Françaises*	*Anglaises*
Saint-Louis-de-France	40	Olier	14	10
	41	Saint-Louis-de-France	8	3
Saint-Jean-Baptiste	42	Sainte-Eulalie	15	8
	43	Saint-Jean-Baptiste	29	
St. Agnès	44	St. Agnes, Boys		10
	45	St. Agnes, Girls		11
St. Michael	46	Luke Callaghan, Mem. Boys		18
	47	Luke Callaghan, Mem. Girls		17
Saint-Georges	48	Saint-Georges	9	
	49	Lambert-Closse	8	
			318 fr.	279 ang.

19 paroisses 49 écoles 597 classes

MODIFICATIONS MENTIONNÉES CI-APRÈS AUX DISTRICTS SUIVANTS

— 1 —

Retrancher du district d'inspection No 18 (Gérard Filteau) les municipalités scolaires de Kiskising et Laure-Canton pour les ajouter au district d'inspection No 21 (Chas-Ed. Boily).

— 2 —

Retrancher du district d'inspection No 9 (Yves LeRouzès) les municipalités de Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Ile, Senneville, Sainte-Geneviève, village, Sainte-Geneviève No 2, Sainte-Geneviève No 3, Sainte-Geneviève No 4, Sainte-Geneviève No 7, Côte-Saint-Jean, l'Ile-Bizard pour les ajouter au district d'inspection No 10 (Léopold Carrière).

— 3 —

a) Délimiter comme suit le district d'inspection No 3 (Henri Dussault):

Comté de Papineau:—Thurso, Lochaber et Gore, Buckingham-Est, Buckingham, ville, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Cousineau, L'Ange-Gardien, Ribot, Templeton-Nord, Templeton, paroisse, Templeton, village, Templeton-Ouest, Saint-Jean-Vianney.

Comté de Gatineau:—Aumont, Aylwin, Bois-Franc, Bouchette-Sud, Bouchette, Cameron, Canton-de-Sicotte, Egan, Egan-Ouest, Sainte-Philomène-d'Egan, Gracefield, Grand-Remous, Hincks, Kensington, Low-Sud, Maniwaki, Messine, Northfield, Saint-Alphonse-de-Lytton, Saint-Joseph-de-Wakefield, Wright.

Comté de Hull:—Pointe-Gatineau.

Comté de Pontiac:—Dorion, Lac-Lacroix.

(37 municipalités)

b) Délimiter comme suit le district d'inspection No 4 (Joseph Bédard):

Comté de Hull:—Cité de Hull:—

Comté de Gatineau:—Aylmer, ville, Saint-Édouard-de-Wakefield, Cantley, Eardley, Hull-Canton, Saint-Étienne-de-Chelsea, Saint-Jean-de-Wakefield, Sainte-Cécile-de-Masham, Village de Deschênes.

COMTÉ DE PONTIAC:—Aberdeen, canton, Aldfield-Sud (Wolf Lake), Aldfield, Bristol, Bryson, Chichester, Ile-des-Allumettes-Est, Fort-Coulonge, Calumet, Ile-des-Allumettes, Clapham, Lower Litchfield, Mansfield, North Onslow, Portage-du-Fort, Pontiac, Sainte-Marie-de-Quyon, South Onslow, Sheen, Sainte-Élisabeth-de-Frankton, Litchfield Upper (Campbell's Bay), Waltham.

(32 municipalités)

c) Délimiter comme suit le district d'inspection No 5 (J.-Euclide Deschâtelets):

COMTÉ DE PAPINEAU:—Notre-Dame-du-Laus, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-de-la-Salette, Portland-Ouest, Buckingham-Canton, Saint-Malachie, Mulgrave et Derry, Addington, Hartwell, Lac-Windigo, Lac-Escréar, Montebello, Montpellier, Notre-Dame-du-Bon-Secours, Notre-Dame-de-la-Paix, Plaisance, Papineauville, Preston, Papineau, Ripon, Saint-Sixte, Sainte-Angélique, Saint-André-Avellin, Suffolk, Saint-Rémi-d'Amherst, Sainte-Valérie-de-Pontsonby, Vincy.

COMTÉ DE GATINEAU:—Bowman et Denholm.

COMTÉ D'ARGENTEUIL:—Grenville No 1, Grenville No 2, Grenville No 3.

(31 municipalités)

L'avis de motion de M. Napoléon Brisebois, inscrit comme suit sur l'ordre du jour:

> "Que le Comité catholique étudie lui-même ou charge un sous-comité d'étudier les points suivants, en ce qui concerne les écoles normales: programmes, diplômes à décerner, âge auquel un élève peut être diplomé, etc.",

provoque, sur proposition de M. Brisebois, secondé par M. Doré, la nomination d'un sous-comité, composé de l'auteur de ladite motion, de Mgr Courchesne, de Mgr Papineau, de l'honorable Dr Guerin, de M. Montpetit, des deux principaux des Écoles normales de garçons, de M. Doré, de M. Labarre, afin d'étudier ce sujet et de faire rapport au Comité catholique en vue d'élever, si possible, le niveau des études dans les écoles normales et assurer leur pleine efficacité.

Mgr Courchesne fait observer qu'il existe déjà un institut, dit Saint-Georges, fondé par Mgr Gauthier, à la charge des Frères des Écoles Chrétiennes, qui se superpose, avec la collaboration des autres communautés, au cours de l'École normale dans les plans de ses fondateurs.

Les deux rapports et la communication mentionnés ci-dessous sont reçus par le Comité et déférés au sous-comité nommé plus haut pour étude plus complète:

RAPPORT SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS A L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Québec, le 25 avril 1932.

Conformément au vœu exprimé à la session du Comité catholique de février 1932, vœu qui se lit comme suit:

> "Le Surintendant est prié de soumettre au Comité, à sa prochaine session, conjointement avec l'Inspecteur des écoles normales, un rapport sur l'enseignement de l'anglais à l'École normale Jacques-Cartier",

nous avons l'honneur de soumettre le rapport suivant:

Samedi, le 16 avril, nous nous sommes rendus en compagnie de M. Ths. F. Cuddihy, assistant-directeur de la Commission scolaire catholique de Montréal, à l'École normale Jacques-Cartier où nous avons eu une conférence avec M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal.

Au cours de cette conférence, nous avons constaté, à l'aide de l'horaire de l'École, de l'examen des manuels mis entre les mains des élèves et du témoignage du Principal ainsi que de l'Inspecteur des écoles normales sur la valeur du professeur actuel d'anglais à ladite école:

a) Que le cours normal régulier de trois ans, à Jacques-Cartier, commence après la huitième année du programme des écoles primaires au lieu de la sixième, minimum exigé par les Règlements officiels;

b) Qu'il est donné quatre heures d'anglais par semaine dans chacune des classes de l'École normale au lieu de trois, exigées par les Règlements officiels;

c) Que les élèves-maîtres de la deuxième année élémentaire, à tour de rôle, trois mois par année, enseignent l'anglais aux cinq classes de l'école d'application;

d) Que le programme suivi dans les trois cours de l'École normale a été réparti par trimestre d'après les deux manuels, "La Classe en Anglais", des Frères de l'Instruction Chrétienne, manuels en usage dans les écoles sous contrôle de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

ATTENDU que dans le programme actuel de nos écoles normales le français est la langue première, langue de communication, et l'anglais, la langue secondaire;

ATTENDU que le temps alloué à l'enseignement de l'anglais dans le programme des écoles normales catholiques est le huitième des heures d'une semaine de classe—soit 3 heures sur 25—et que quatre heures sont actuellement accordées à cet enseignement à Jacques-Cartier;

ATTENDU que le professeur d'anglais à l'École normale Jacques-Cartier a une compétence reconnue et que les manuels en usage sont approuvés.

Nous devons déclarer que l'anglais est enseigné à l'École normale Jacques-Cartier selon les exigences du programme actuel des écoles normales.

D'autre part, la Commission scolaire catholique de Montréal est dans l'obligation de faire droit à des exigences spéciales, quant à l'enseignement de l'anglais dans ses écoles; c'est pourquoi, le Surintendant a demandé à M. Victor Doré, retenu à sa résidence, le 16, par une attaque de grippe, de bien vouloir rencontrer M. C.-J. Magnan et M. l'abbé L.-A. Desrosiers, le 18, à l'École normale Jacques-Cartier.

Cette réunion eut lieu et, après un exposé loyal des besoins et desiderata de la Commission scolaire catholique de Montréal au point de vue de l'enseignement de l'anglais dans les écoles de ladite Commission, par M. Doré, et des explications non moins claires et loyales de M. l'abbé Desrosiers, on a admis, de part et d'autre, que dans le vœu présenté au Comité catholique, au sujet de l'anglais par M. Doré, ni l'École Jacques-Cartier ni son professeur d'anglais étaient en cause. "Il s'agit pour la Commission scolaire catholique de Montréal de recruter des professeurs parfaitement qualifiés pour l'enseignement de l'anglais et cette exigence n'est que légitime", dit M. Doré.

M. l'abbé Desrosiers ne demande pas mieux que de coopérer avec la Commission scolaire catholique de Montréal afin de lui fournir des maîtres de mieux en mieux préparés pour l'enseignement de l'anglais et il répète que cette matière n'est pas négligée dans son école, bien au contraire, étant donné que l'École normale Jacques-Cartier est une école normale française où l'anglais est enseigné comme langue seconde. Néanmoins, qu'on lui suggère des moyens pratiques d'améliorer l'anglais dans son école et il sera heureux de la faire profiter de ces moyens.

Après échange de vues, l'Inspecteur général des écoles normales fait les suggestions suivantes, suggestions agréées par les intéressés:

1° Dans l'orientation professionnelle des élèves des écoles primaires supérieures de garçons, la Commission scolaire catholique de Montréal pourrait diriger vers l'École normale, après leur dixième année, ceux qui seraient les mieux qualifiés en anglais et auraient de l'attrait pour l'enseignement; ces élèves seraient admis au cours supérieur de l'École normale et, après deux années d'entraînement pédagogique, ils pourraient recevoir le nouveau brevet supplémentaire. Chaque année, le cours supplémentaire de l'École normale fournirait une élite d'instituteurs à la Commission scolaire catholique de Montréal;

2° Pour recruter des professeurs de langue anglaise pour les écoles de langue anglaise, orienter, comme ci-dessus indiqué, les élèves de dixième année de l'École primaire supérieure Darcy McGee vers l'enseignement. A cette fin, donner des cours de pédagogie à ces élèves durant deux ans, leur faire faire de l'enseignement pratique dans une école de langue anglaise sous la surveillance du directeur, après quoi, avec l'autorisation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ils pourraient se présenter pour l'examen final à l'École normale et recevoir un brevet, si l'examen est jugé convenable;

3° Pour permettre aux jeunes maîtres sortis de l'École normale (en dehors de ceux qui auraient fait leur dixième année à l'École primaire supérieure avant d'entrer à l'École normale) de compléter leur connaissance de la langue anglaise, rendre obligatoire pendant les trois premières années d'enseignement dans une école de la Commission scolaire catholique de Montréal (avec sanction) le cours de perfectionnement (section anglaise) établi à l'École normale Jacques-Cartier avec le concours de la Commission scolaire catholique de Montréal.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

(Signé) C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général des Écoles normales

RAPPORT CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DES TRAVAUX MANUELS DANS LES CLASSES DES 5E ET 6E ANNÉES

Québec, le 29 avril 1932.

Le sous-comité chargé d'étudier cet enseignement, nommé par le Comité catholique, le 4 février 1931, s'est réuni une première fois, le 2 mai 1931, et une deuxième fois, le 26 avril 1932, sous la présidence de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique.

M. Augustin Frigon qui a fait nommer ce sous-comité, expose ce qu'il espère obtenir par une attention plus grande accordée à l'enseignement des travaux manuels, savoir: habituer l'enfant à l'observation, donner aux jeunes garçons le goût de ces travaux et découvrir vers quelles carrières les dirigent leurs aptitudes spéciales. Il soumet que par travaux manuels il comprend aussi ceux de l'agriculture.

Les membres du sous-comité, après avoir examiné cette question sous ces différents aspects, expriment le vœu qu'une orientation plus prononcée soit donnée vers l'enseignement des travaux manuels, que les Règlements du Comité catholique, concernant cet enseignement, soient appliqués plus exactement et que le Surintendant donne des instructions dans ce sens aux inspecteurs d'écoles et au personnel enseignant.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

COMMUNICATION DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Québec, le 19 mars 1932.

L'honorable Cyrille-F. Delâge,
Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Lors de la dernière réunion du Bureau central des Examinateurs catholiques, tenue à Québec le 29 décembre 1931, il fut proposé par M. l'abbé Joseph Ferland, secondé par M. C.-J. Magnan et M. B.-O. Filteau, et unanimement résolu de présenter au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique le vœu suivant:

1° ATTENDU qu'un cours de 4e année a été organisé dans les écoles normales qui le veulent, de même que des cours de 9e, 10e et 11e années dans les écoles publiques de la province;
2° ATTENDU qu'il est opportun qu'une sanction soit apportée à ces études supérieures;
3° ATTENDU qu'il faut recruter des maîtres et des maîtresses pour ces divers cours et que leur qualification doit être dûment constatée et officiellement reconnue et attestée, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique est respectueusement prié:

a) De permettre au Bureau central des Examinateurs catholiques de faire passer des examens sur les matières de la 4e année des écoles normales, laquelle correspond assez exactement à la 10e et à la 11e année des Écoles publiques;
b) D'autoriser le susdit Bureau central à octroyer à ceux qui auront subi avec succès ces examens un brevet de capacité leur conférant le droit d'enseigner dans les écoles supérieures de la Province;
c) Enfin, de modifier en ce sens l'article 79 de ses Règlements en y substituant le mot : *trois à deux* et en y ajoutant, après les mots: "École primaire complémentaire", les mots: "et pour École primaire supérieure".

Je vous transmets copie de cette résolution en vous priant de bien vouloir la soumettre au Comité catholique, lors de sa session du mois de mai prochain.

Veuillez accepter l'expression des meilleurs sentiments de

Votre tout dévoué,

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Les principaux des scolasticats-écoles normales soumettent au Comité catholique, qui les approuve, les formules de diplômes ci-après exposées:

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROVINCE DE QUÉBEC

BREVET D'ÉCOLE NORMALE

Vu que, d'après le rapport qui m'a été fait par le principal de l'École normale....., M....., né à....., âgé de.....ans, professant la religion catholique, a suivi le programme d'études déterminé par les règlements scolaires de la province, pour la.....année et la.....année du cours normal, a donné, dans l'École d'application, l'enseignement exigé par lesdits règlements et, de plus, n'a laissé voir dans ses mœurs, sa conduite ou son caractère rien qui le rende impropre à exercer les fonctions d'instituteur;

Attendu que le candidat, ayant subi avec..... les examens théoriques et pratiques exigés par les règlements scolaires, a fait preuve des aptitudes requises pour diriger une école primaire.....et y donner l'enseignement dans les deux langues, française et anglaise;

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 484 des Statuts Refondus de la Province de Québec (1925) et par la section 7 du chapitre V des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, je soussigné, Surintendant de l'Instruction publique, décerne à M..... le

BREVET.....D'ÉCOLE NORMALE

Donné à Québec, au Département de l'Instruction publique, ce.....jour de ..... de l'année 19....

Le Surintendant de l'Instruction publique,

.....

DEPARTMENT OF EDUCATION

PROVINCE OF QUEBEC

NORMAL SCHOOL DIPLOMA

Whereas, according to the report presented to the undersigned Superintendent of Education, by the Principal of.....Normal School,..... born at....., aged..... years and professing the Catholic Faith, has completed the course of studies prescribed by the School Regulations of this Province, for the .....and.....years of the Normal Schools, has also received, in the Practical School, the professional training required by the aforesaid Regulations, and, moreover, has not shown in his morals, behaviour or character anything that might preclude him from performing the duties of a teacher;

And whereas the above said....., having undergone with .....a theoretical and practical examination in accordance with the same School Regulations, has proved that he is qualified to keep a primary school and teach therein in both French and English;

I, the undersigned, Superintendent of Education, by virtue of the authority conferred upon me by the Revised Statutes of the Province of Quebec (1925) art. 477, and by the Regulations of the Catholic Committee of the Council of Education, section 7, chapter V, do deliver to .....this

NORMAL SCHOOL DIPLOMA

For.....

Given at the Department of Education, in the City of Quebec, this.....day of ....., in the year 19....

The Superintendent of Education,

.....

Sur proposition de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, secondé par M. Perrault, il est résolu:
"Que le Lieutenant-gouverneur en conseil veuille bien nommer, pour le scolasticat-école normale des Frères de la Charité, à Sorel, comme principal et professeurs, les personnes dont les noms suivent:

Principal:	Frère Régis
Professeurs réguliers:	Frère Victorin " Daniel " Maurèle
Professeurs spéciaux:	Frère Garin " Junias " Nicolas

M. Antonio Perrault propose, appuyé par Mgr Gagnon, et il est résolu:
"Que vu l'article 76*a* des Règlements, le Comité exprime l'opinion qu'il n'est pas opportun d'approuver les règlements proposés concernant le Certificat d'études".

La proposition suivante est présentée par Mgr l'évêque de Rimouski, appuyée par Mgr l'évêque auxiliaire des Trois-Rivières et adoptée unanimement:
"Considérant les longues années pendant lesquelles Son Excellence Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a contribué aux travaux du Comité catholique de l'Instruction publique; la compétence et l'assiduité apportées par Mgr de Nicolet à l'examen des questions soumises à notre attention; la bienveillance, la cordialité et la sympathie courtoise qu'il contribua toujours à entretenir dans nos rencontres et nos délibérations: les membres du Comité catholique sont heureux de profiter de l'approche des noces d'or sacerdotales de Mgr de Nicolet (29 juin prochain) pour le féliciter de ses magnifiques états de service envers l'Église et la Province.
Il est donc résolu que ce Comité prie Mgr de Nicolet d'agréer l'hommage de la vénération et de la haute estime où le tiennent tous ses collègues, et souhaite, avec tous les amis du vénérable jubilaire, qu'il recouvre la force de sa santé et soit longtemps conservé à la sincère amitié de ses collègues et à l'affection de ses diocésains".

A la suite de cette proposition, il est résolu, à la suggestion de M. Édouard Montpetit:
"Que la décoration du troisième degré de l'Ordre du Mérite scolaire soit décernée à Mgr l'évêque de Nicolet, en reconnaissance des services exceptionnels qu'il a rendus à la cause de l'éducation".

Mgr l'archevêque d'Ottawa et M. Victor Doré, président de la Commission scolaire catholique de Montréal, appuyés par Mgr l'évêque de Chicoutimi et M. Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, proposent, et il est résolu:
"Que le Comité catholique reconnaissant l'œuvre bienfaisante accomplie par la révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, dans le développement de notre système scolaire; sa haute compétence pédagogique et son inlassable dévouement dans la direction de l'Institut pédagogique qu'elle a fondé et qu'elle dirige avec un si grand succès, et ne voulant pas laisser passer inaperçu le cinquantenaire de sa profession religieuse et de son entrée dans l'enseignement, il la prie donc de croire à son admiration la plus entière ainsi qu'à la sincérité de ses vœux pour que la Providence lui permette de consacrer encore plusieurs années à la cause qui lui est si chère."

M. Édouard Montpetit donne avis qu'à la session du mois de septembre prochain, il proposera que l'article 111 des Règlements du Comité catholique de l'Instruction publique soit modifié en en retranchant les mots: agriculture, droit commercial et technologie.

Le secrétaire ayant donné communication d'une requête signée par les supérieures de différentes communautés demandant que le mode d'examen du Bureau central des Examinateurs catholiques soit changé, Mgr l'évêque de Rimouski propose, appuyé par l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, et il est unanimement résolu:

"Que le Comité catholique n'a pas à revenir sur la décision qu'il a prise sur le même sujet, lors de ses réunions de mai et de septembre 1931, et qu'il n'y a pas lieu de changer le mode d'examen suivi par ledit Bureau central des Examinateurs catholiques".

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion devant avoir lieu le 28 septembre prochain, quatrième mercredi de ce mois.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire-adjoint.

A PROPOS DES COURS DE VACANCES

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec

Québec, le 15 mai 1932.

M. Lionel Bergeron,
Secrétaire du Département
de l'Instruction publique.

Monsieur le Secrétaire,

La présente est pour faire suite à la lettre que je vous adressais il y a quelques jours.

Le Ministère de l'Agriculture, de concert avec le Département de l'Instruction publique, avait projeté l'organisation de cours de vacances pour les institutrices. Vu la nécessité de réduire les dépenses au strict minimum, le gouvernement est malheureusement dans l'obligation de renoncer à ces cours pour cette année et de les remettre à plus tard.

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire du Ministère de l'Agriculture,

T.-H. FORTIER.

DOCUMENTS SCOLAIRES

CERCLE PÉDAGOGIQUE DESROSIERS

Plusieurs professeurs ignorent peut-être l'existence d'un cercle qui porte le nom de Cercle pédagogique Desrosiers.

Son siège social est à l'École normale Jacques-Cartier, Montréal.

Il a un double but: 1° le perfectionnement des instituteurs par des travaux pédagogiques scientifiques et littéraires; 2° la récréation par le chant, la musique et la déclamation.

Cette année a été particulièrement fructueuse.

Un bon nombre de conférences ont captivé l'attention des membres. Voici les sujets de quelques travaux: Edison, Albert Lozeau, le féminisme, le socialisme, le Saint-Laurent, etc.

De plus, chaque séance se terminait par un débat sur un sujet d'actualité.

L'institution des cours de perfectionnement pour les professeurs est due à l'initiative du Cercle pédagogique Desrosiers.

Pour l'an prochain, nous faisons un chaleureux et cordial appel aux jeunes professeurs qui voudraient travailler tout en se récréant.

Bienvenue à tous.

MAURICE LATOUR,
Assistant-secrétaire.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Le Ciel

Voir Dieu, le connaître, le posséder et l'aimer pendant toute l'éternité: voilà ce que c'est que le ciel.

Le ciel! c'est le bonheur porté à sa dernière puissance; le séjour des délices inexprimables où toutes les jouissances les plus délicates, les plus enivrantes, sont tellement réunies, que le saint apôtre qui avait été *ravi au troisième ciel* (Corinth., ch. XII, v. 2.), qui *entendit des paroles ineffables* qu'il n'est pas permis à l'homme de redire (*Ibid.*, ch. XII, v. 4), se regarde comme incapable d'en donner une idée. Et, se servant de la pensée d'Isaïe, il affirme que l'œil n'a *pas vu*, l'oreille n'a *pas entendu*, et le cœur de l'homme n'a *jamais conçu* ce que Dieu a préparé pour celui qui l'aime. (I. Corinth., ch. II, v. 9.)

Le Fils de Dieu dit lui-même dans l'Apocalypse: Quiconque sera victorieux du péché, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme je suis assis moi-même avec mon père sur son trône, après avoir été victorieux du péché (Apoc. ch. III, v. 21.)

Quelle gloire! Si un roi vous faisait asseoir, non pas sur son trône, jamais il n'aurait cette pensée, mais auprès de lui, vous passeriez pour le plus heureux de ses sujets. Et vous serez assis sur le trône même de Dieu! Vous, qui aimez tant la joie, vous nagerez dans la joie la plus pure; vous tressaillirez d'une joie ineffable et pleine de gloire. (I. S. Pierre, ch. I, v. 8.) Vous, si content un jour de première communion, parce que vous êtes uni à Jésus-Christ, que sera-ce quand vous participerez, pour ainsi dire, à la nature divine, devenu incorruptible et immortel comme Dieu lui-même.

Le bonheur du ciel est encore sans mélange de souffrance et de peine. Ici-bas, tout souffre chez vous: le corps, l'esprit et le cœur; dans le ciel, le corps participe au bonheur de l'âme. *Oui*, dit saint Augustin, *ce corps* qui a eu sa part aux travaux *doit être appelé, comme un compagnon fidèle, à la société de la gloire.* L'esprit est sans inquiétude, le cœur est dans un continuel ravissement d'amour de Dieu.

Sur cette terre nous avons des désirs sans cesse renaissants, et nous ne pouvons les satisfaire. Cette vie se passe en projets, parce que la réalité nous échappe, quand nous voulons la saisir. L'espoir de l'impie, et on peut en dire autant de toutes les espérances de ce monde, est comme ces petites pailles qui sont emportées par le vent, comme une écume légère qui est dispersée par la tempête. (Sagesse, ch. V, v. 15.)

Dans le ciel nous n'aurons plus de désirs à former, la possession de Dieu rassassiera toutes les facultés de notre âme. Sur cette terre, ce qui nous soutient, c'est sans doute l'espérance d'une meilleure vie; mais cette espérance même n'est pas exempte d'incertitude. Dans le ciel, il n'y aura plus d'incertitude, car nous posséderons à jamais le souverain bien. Enfin, ici-bas, si nous avons des moments de bonheur, que de motifs de tristesse! Dans le ciel, au contraire, comme le dit saint Jean Chrysostôme, *la joie est impérissable, sans cesse renouvelée*, et ne fera que s'accroître avec l'éternité! (Hom. VI, ép. Hébr.— Or, vous savez ce qu'il faut faire pour aller au ciel. Le faites-vous?

Résolution: Je travaillerai tous les jours à mériter le ciel.

E. P.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I. ASSOCIATION D'IDÉES

Ameublement.—Armoire. —Bahut. —Bibliothèque. —Buffet. —Bureau. —Casier. —Coffre. —Caisse. —Cartonnier. —Commode. —Console. —Étagère. —Glace. —Horloge. —Miroir. —Guéridon. —Jardinière. —Lavabo. —Lit. —Paravent. —Pendule. —Pupitre. —Rayons. —Secrétaire. —Serre-papiers. —Sièges (Chaise, fauteuil, canapé, tabouret, escabeau, banc...)— —Table (ronde, de nuit...). —Tapis. —Rideaux...

II. INVENTION

Faire entrer les mots suivants dans une petite phrase: *école, vacances, prix, promenades:*—Dans

un mois à peine l'école fermera ses portes.—Encore quatre semaines, et nous serons en vacances. J'ai hâte à la distribution des prix. Au cours des prochaines vacances, j'espère faire quelques belles promenades avec mes parents.

DICTÉES

I

LA VIOLETTE

EXERCICES ORAUX

La *violette* est l'une des premières fleurs du *printemps*.

Son *doux parfum* se fait sentir avant même qu'on ne la découvre sous les *feuilles*. C'est pour cela que la violette est l'*emblème* de la modestie.

La violette est, de plus, salutaire pour la santé. On en fait des *infusions* calmantes pour *les malades*.

Au sortir de l'*école*, enfants, allez cueillir des violettes. Faites-en de gros et jolis *bouquets* pour vos mamans.

EXERCICES ORAUX

Épeler: *violette, printemps, doux, parfum, emblème, infusion, bouquet*...—Nommer des fleurs de différentes couleurs.—Indiquer celles qu'on préfère. Justifier le choix qu'on fait.—Avec les mots *feuille, malade, école*... composer d'autres mots (*feuillage, maladie, écolier*). Amener l'enfant à répondre par la façon dont on posera les questions. —Dire, d'une seule haleine, tout ce qu'on sait sur la violette. Le maître fera saisir le sens du mot *emblème* ou *symbole*. Il citera plusieurs emblèmes (*drapeau, castor, feuille d'érable, abeille*, etc.)

EXERCICES ÉCRITS

1° Souligner les mots qui renferment une consonne double.—2° Souligner les sons voyelles qui se représentent par plusieurs lettres mais se prononcent en une fois.—3° Relever les noms en indiquant par *s* ou *p* s'ils sont au singulier ou au pluriel.

II

LE MATIN A LA CAMPAGNE

L'herbe brille de mille gouttes de rosée, qui reflètent chacune les couleurs de l'arc-en-ciel. Les oiseaux chantent leurs plus beaux refrains; l'air est pur et embaumé, toute la nature semble en fête.

Le laboureur se rend gaîment au champ. Le vacher fait sortir les vaches de l'étable, et les mène à la prairie; leur beuglement lui dit qu'elles aussi sont contentes. Le berger conduit son troupeau à la plaine; il suit le bord d'un petit ruisseau dans les eaux du quel ses brebis vont se désaltérer.

DEFAYS.

Application.—Traduire à l'imparfait de l'indicatif, sous le titre: *Un matin à la campagne.*

III

LE PETIT POISSON ET LE PÊCHEUR

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie,
Mais le lâcher, en attendant,
Je tiens, pour moi, que c'est folie:
Car de le rattraper il n'est pas trop certain.
Un carpeau, qui n'était encore que fretin,
Fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière.
Tout fait nombre, dit l'homme en voyant son butin;
Voilà commencement de chère et de festin:
Mettons-le en notre gibecière.
Le pauvre carpillon lui dit en sa manière:
"Que ferez-vous de moi? Je ne saurais fournir
Au plus qu'une demi-bouchée.
Laissez-moi carpe devenir:
Je serai par vous repêchée;
Quelque gros partisan m'achètera bien cher:
Au lieu qu'il vous en faut chercher
Peut-être encor cent de ma taille
Pour faire un plat: quel plat! croyez-moi, rien qui [vaille.
—Rien qui vaille! eh bien! soit, repartit le pêcheur;
Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur,
Vous irez dans la poêle; et, vous avez beau dire,
Dès ce soir on vous fera frire."
Un tiens, se dit-on, *vaut mieux que deux tu l'auras:*
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

LA FONTAINE.

RÉCITATION

LE PETIT LAPIN INDOCILE

Un petit lapin s'échappe du terrier.—La mère fort inquiète le cherchait, craignait qu'il ne soit croqué par le renard.—Le renard en effet le rencontre—et après s'être moqué de lui, qui se promenait justement pour servir à son déjeuner—il n'en fit que trois bouchées.

Racontez et faites une réflexion.

DÉVELOPPEMENT

"Restez là, mes petits, jusqu'à ce que je revienne", avait dit la mère Lapine à ses cinq petits lapins. Mais le petit Jeannot voulut voir la campagne et s'échappa du terrier. Quand la mère revint, elle ne vit que quatre lapins et chercha partout son Jeannot. "Ah! le petit imprudent, disait-elle, bien sûr il aura rencontré compère renard et ce malfaisant l'aura croqué."

...Lorsque Jeannot Lapin eut fait quelques tours.

Parmi le thym et la rosée,

il vit un animal doux et riant qui venait vers lui. "Que fais-tu là, petit, dit l'arrivant.—Mon bon Monsieur, je me promène, répondit Jeannot. Justement le soleil luit, l'herbe est fraîche et la matinée belle, je suis ravi d'avoir pris ma liberté, ma mère ne m'avait pas dit que le monde était si grand.—Le monde est grand, bien sûr, répondit le malin renard. Il renferme des choses plus belles que ce petit coin. Ah! ton idée fut fameuse de sortir aujourd'hui par ce beau temps et de trotter jusqu'ici sans avoir tourné les talons. D'autant plus fameuse, ton idée que je n'avais pas de quoi déjeuner, ta promenade t'amène ici fort à souhait." Cela dit, il le croqua en trois bouchées.

Quand mère Lapin passa par là elle ne trouva qu'un bout de queue, tout blanchet, et pleura Jeannot Lapin.

La désobéissance a conduit plus d'un enfant à sa perte.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

INVENTION I.—L'élève terminera les petites phrases suivantes en répondant aux questions indiquées:

On arrose les plantes... (avec quoi?).—On se garantit du soleil... (avec quoi?).—On se garantit de la pluie... (avec quoi?).—On ferme une porte. (avec quoi!?).—On fait les souliers... (avec quoi?—Le chocolat se fait... (avec quoi?).—On fait le gaz... (avec quoi?).—Il ne faut jamais jouer... (avec quoi?).

II. L'élève rangera les noms qui suivent en deux colonnes: 1° les objets qu'on peut faire rouler; 2° les objets qu'on peut faire flotter.

Balle — Bille — Papier — Orange — Bâton — Roue — Liège — Brouette — Feuille d'arbre — Barque — Pois — Plume d'oiseau — Navire — Planche — Tonneau — Wagon — Jonc...

DICTÉES

I

LA FORÊT AU PRINTEMPS

Au printemps, la forêt *se réveille* comme un enfant rafraîchi par un salutaire sommeil, et *célèbre* celui à qui elle *doit* son repos, son mouvement et sa vie. Ses fleurs *ouvrent* leurs corolles comme des encensoirs; ses sapins résineux *exhalent* l'arome de leurs bourgeons naissants; ses acacias et ses cerisiers *répandent* dans les airs leurs parfums; ses insectes *rampent*, *courent* et *voltigent* avec un joyeux bourdonnement; ses oiseaux *entonnent* dès le matin leur chant d'amour ou leur cantique religieux et le soir *modulent* encore de doux accents. Tout *est* musique et mélodie; tout *s'élève* comme un hymne de louange, de gratitude vers le souverain Créateur.

X. MARMIER.

EXERCICES.—Relever les verbes contenus dans la dictée et mettre en regard le participe présent et le participe passé. Donner le sens des mots *corolles*, *encensoirs*, *arome*, *bourgeon*, *modulent*.—Trouver les dérivés de *parfum*, et les homonymes de *air*, *chant*, *vers*. Placer chaque homonyme dans une phrase.—Quelle est la nature de *tout* dans la dernière phrase?—Quand *hymne* est-il du masculin? du féminin?

II

L'OR

Le plus précieux de tous les métaux est l'or. Il est jaune, brillant et très lourd; c'est le plus lourd des métaux après *le platine*. Il est *inaltérable* par l'air et par les *acides*, ce qui explique comment on le trouve *à l'état natif*. L'or est très *malléable*, c'est-à-dire qu'on peut le *laminer* et le réduire par le *battage* en feuilles très minces.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Le platine: c'est un métal blanc très dur et très difficile à travailler; aussi l'emploie-t-on fort peu.—*Inaltérable:* ne peut être altéré, attaqué, rongé, modifié dans sa nature.—*Les acides:* les corps, liquides pour la plupart, qui ont une saveur piquante comme le vinaigre.—*A l'état natif:* sous forme métallique, et non comme les métaux communs sous forme de *minerai*, mélangés à d'autres corps, desquels on doit les séparer.—*Le laminer:* l'étendre en lames, à l'aide du *laminoir*.—*Le battage:* l'or est battu entre deux feuilles de parchemin sur une enclume de pierre dure.—*Empiler:* mettre en pile, placer l'une au-dessus de l'autre,—ces feuilles sont si minces qu'elles sont transparentes.

EXERCICES ÉCRITS

Relever les adjectifs,—donner les diverses formes qu'ils peuvent prendre suivant le genre et le nombre; les joindre à un substantif du même genre et du même nombre.—Donner plusieurs adjectifs pouvant qualifier les substantifs *métal*, *enfant*, *travail*, *table*, *maison*, *livre*, etc., etc.—Conjuguer au futur et au conditionnel présent: *Si j'étais juste je (récompenser) ses efforts; j'(entendre) ses réclamations.—Si je pouvais, je (bâtir) une maison: je (travailler) mieux; je (recevoir) ses réclamations.*

III

D'OÙ VIENT L'EAU?

L'eau qui nous désaltère vient des nuages, qui contiennent la neige et la pluie. Elle tombe des montagnes sous forme de cascades

et de torrents, ou elle pénètre dans le sol jusqu'à ce qu'elle rencontre une couche imperméable, c'est-à-dire qu'elle ne peut traverser, et elle suit cette couche en formant des courants souterrains. A un certain endroit, elle sort de terre: c'est alors une source, petit bassin où on la puise à la main. Elle s'écoule en donnant naissance à un ruisseau, qui grossit, et qui, se réunissant à d'autres ruisseaux, devient rivière, puis fleuve, et se jette dans la mer. Si on entoure la source de murs et qu'on la recouvre d'une voûte, on a alors une fontaine. La première doit tout à la nature, tandis que les hommes ont travaillé à la seconde.

EXPLICATIONS.—*Désaltère:* ôte l'*altération*, la soif; pourquoi l'accent grave, l'infinitif étant *désaltérer* (dés-altér-er), avec un accent aigu?—*Cascade:* chute d'eau, eau qui tombe de rocher en rocher: diminutif: *cascatelle:* ces deux mots viennent de l'italien.—*Ou elle pénètre*, et, plus bas, *où on la puise:* pourquoi le premier *ou* est-il écrit sans accent, tandis que le second en a un?—*Pénètre:* ici encore pourquoi l'accent grave?—*Une couche:* on dit encore *un lit* de terrain, pour désigner une masse de terre de même nature plus ou moins épaisse et plus ou moins étendue, qui s'étend sur une autre masse de nature différente, à peu près comme se placent les uns sur les autres les matelas, les couvertures, etc., sur lesquels on se *couche* pour dormir. —*Imperméable* (im-per-méable): le mot latin *meare* veut dire passer, s'écouler, d'où le mot scientifique *méat*, conduit qui laisse passer un fluide comme l'air, ou un liquide comme l'eau, l'urine, etc.; *permeare* veut dire *passer au travers: im*, pour *in*, est la particule négative: *able* (*able*, *ible*, *uble*), suffixe indiquant la possibilité: le mot tout entier veut donc dire: au travers duquel rien ne peut passer.—*Souterrain:* de *sous* et de *terre.*—*A la main:* avec la main.— *Ruisseau:* anciennement *ruissel*, diminutif de *ru*, mot encore employé dans certains pays: de là, *ruisseler.*—*Mur*, *mûr* et *mure.*—*Fontaine:* rapprocher *fonts* des *fonts baptismaux*.

RÉCITATION

LA SOURCE

Tout près du lac filtre une source,
Entre deux pierres dans un coin;
Allègrement, l'eau prend sa course
Comme pour s'en aller bien loin.

Elle murmure: "Oh! quelle joie!
Sous la terre il faisait si noir!
Maintenant ma rive verdoie,
Le ciel se mire à mon miroir.

Les myosotis aux fleurs bleues
Me disent: Ne m'oubliez pas!
Les libellules de leurs queues
M'égratignent dans leurs ébats.

A ma coupe l'oiseau s'abreuve.
Qui sait? après quelques détours
Peut-être deviendrai-je un fleuve,
Baignant vallons, rochers et tours.

Je borderai de mon écume,
Ponts de pierre, tours de granit,
Emportant le steamer qui fume
A l'Océan, où tout finit."

Ainsi la jeune source jase,
Formant cent projets d'avenir;
Comme l'eau qui bout dans un vase,
Son flot ne peut se contenir.

Mais le berceau touche à la tombe:
Le géant futur meurt petit;
Née à peine, la source tombe
Dans le grand lac qui l'engloutit.

Th. GAUTIER.

Apprendre par cœur, expliquer, mettre en prose.

RÉDACTION

POURQUOI JE VAIS EN CLASSE

Faut-il l'avouer? En septembre dernier, j'ai beaucoup pleuré parce que je ne voulais plus aller en classe. Mais j'ai eu beau supplier maman de me garder auprès d'elle à la maison, maman, d'ordinaire si indulgente, a été inflexible cette fois. Seulement, elle m'a prise sur ses genoux, et au lieu de me gronder, elle m'a expliqué, entre deux baisers, pourquoi elle veut que j'aille à l'école.

"C'est là, m'a-t-elle dit, que tu t'instruiras; tu apprendras, non seulement à lire, à écrire, mais encore on t'enseignera une foule de choses intéressantes et utiles. Le bon Dieu t'a donné l'intelligence et la mémoire, c'est pour t'en servir; il faut travailler à les développer, à les orner; c'est ton devoir de tout à l'heure; il t'en demandera compte.

"Si tu ne t'accoutumais pas au travail dès l'enfance, tu deviendrais de plus en plus paresseuse; tu demeureras ignorante, ce qui est une grande honte, lorsque l'on a eu les moyens de s'instruire."

Ainsi parla maman. Je compris que c'était pour mon bien qu'elle m'envoyait à l'école, et depuis le commencement de l'année scolaire qui s'achève, je suis allé, tous les jours à l'école avec plaisir.

QUESTIONNAIRE.—Pourquoi votre maman veut-elle que vous alliez en classe?

CANEVAS.—J'ai pleuré.—Ce que m'a dit maman.—Pourquoi elle veut que j'aille à l'école.—Ce que j'ai fait pendant l'année scolaire.

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.—Remplacer les points par les noms exprimant le contraire des noms donnés.

LE CONTRAIRE

De l'avenir, c'est le... (*passé*), du bonheur, c'est le... (*malheur*), du bruit, c'est le... (*silence*), d'une défaite est une... (*victoire*), d'un défaut est une... (*qualité*), de l'endroit est l'... (*envers*), de l'enfer, c'est le... (*paradis*), de la famine, c'est l'... (*abondance*), de la fin est le... (*commencement*), du flux est le... (*reflux*), d'un géant est un... (*nain*), de la guerre, c'est la... (*paix*), de la joie, c'est le... (*chagrin*), du jour est la... (*nuit*), d'une perte, c'est un... (*gain*), d'une récompense est une... (*punition*), de la richesse est la... (*pauvreté*), de la sécheresse, c'est... (*l'humidité*), de la vérité est le (*mensonge*), du vice, c'est la... (*vertu*).

II.—Exprimer trois pensées simples se rapportant aux mots suivants: *cahier, cheminée, agréable.*

1.—Mon cahier renferme douze feuilles.—Sur la couverture de mon cahier, il y a la table de multiplication.—Il faut toujours avoir soin de ses cahiers.

2.—Notre cheminée fume beaucoup.—Notre cheminée a besoin d'être ramonée. — Mon chat aime bien le coin de la cheminée.

3.—Les fleurs sont agréables à la vue.—Nous avons fait hier une promenade agréable.—Il n'est pas agréable de se trouver ignorant au milieu de gens instruits.

DICTÉES

I

L'AMOUR DE LA PATRIE CHEZ LES FEMMES

Toutes les fois que l'amour de la patrie monte jusqu'à l'enthousiasme dans un pays, les femmes l'éprouvent au même degré et même à un degré supérieur aux hommes. La patrie ne leur appartient pas plus qu'à nous, mais comme elles sont, par nature, plus impressionnables, plus sensibles et plus aimantes, elles s'incorporent plus personnellement par tous leurs sens et par tout leur cœur à ce qui les entoure. Cette chère et délicieuse image de la patrie se compose, pour elles, de leurs mères, de leurs sœurs, de leurs frères, de leurs époux, de leurs enfants, de leurs foyers, de leurs tombeaux, et elles s'y attachent comme les choses faibles aux choses fortes, avec d'autant plus de frénésie que, quand les appuis s'écroulent, elles périssent avec eux.

LAMARTINE.

EXERCICES.—1. Définir les mots: *impressionnable, incorporer, foyer, frénésie.*—2. Conjuguer le verbe *appartenir* au passé défini, au futur et au présent du subjonctif.—2. Analyser tous les pronoms de la dictée.—4. Analyse logique de la première phrase.

II

LE FLEUVE DE LA VIE

La vie fait un sort analogue à l'aïeul et à l'enfant. Tous deux sont en dehors du grand courant, les uns pour en être sortis, les autres pour n'y être point entrés. Pendant que l'adolescent court à ses plaisirs ou à ses travaux, que l'âge mûr est en pleine lutte, les vieillards sont à l'écart avec leurs souvenirs, et les enfants avec leurs jeux. Quoi d'étonnant qu'ils se rencontrent!

Quand on se promène le long des grands fleuves, par les prairies, on rencontre des anses tranquilles, où quelque chose de très doux invite à s'arrêter. *Là-bas, au large, coulent les flots pressés,* passent les nacelles et les vaisseaux, se précipite le courant infatigable. C'est le changement perpétuel. Ici, près du bord, c'est le calme. De grands peupliers où grimpent les lianes, les clématites et les chèvrefeuilles, plongent leurs racines en des eaux immobiles. *Sur le fond transparent s'aperçoivent distinctement les cailloux,* les herbes fluviales; une légion de poissons font miroiter leurs écailles dans un rayon de soleil. A la surface, flottent les larges feuilles de nénuphar, refuge des libellules nacrées et des rainettes aux yeux d'or. Et tout près de là, dans les tiges frêles où elle suspend son nid, on entend chanter la fauvette des roseaux.

Le fleuve de la vie a, lui aussi, ses baies abritées et tranquilles. C'est là que les âges extrêmes fraternisent.

WAGNER (*Auprès du foyer*).

QUESTIONS.—1. Quelle analogie apercevez-vous entre le sort du vieillard et celui de l'enfant?

Quelles différences sous cette analogie?

2. Qu'est-ce qui permet et rend heureuse cette métaphore: *Le fleuve de la vie.*

3. De l'analyse de *sur* dans cette phrase: *sur le fond transparent s'aperçoivent distinctement les cailloux...*, déduisez le rôle de la préposition.

4. L'inversion répétée du verbe dans la phrase: *Là-bas, au large, coulent les flots pressés...* vous paraît-elle voulue en vue d'un effet, et de quel effet?

RÉPONSES.—1. La ressemblance entre le sort du vieillard et celui de l'enfant, c'est que tous deux sont des êtres faibles qui vivent en dehors des luttes de la vie. Mais tandis que l'enfant se livre à ses jeux avec l'insouciance naturelle à son âge, le vieillard vit de souvenirs: riche d'expérience il s'en sert pour instruire et intéresser l'enfance.

2. *Le fleuve de la vie.* Métaphore très heureuse: la vie comme le fleuve, a un cours suivi, mais irrégulier et d'aspects variés.

3. *Sur*, préposition, marque le rapport qui existe entre *aperçoivent* et *fond: apercoivent sur quoi?* sur le *fond. Sur* complète donc le sens de *aperçoivent* en

y ajoutant un complément indirect, rapport de lieu.

4. *Là-bas, au large, coulent les flots pressés...* Par cette inversion l'auteur a voulu marquer l'activité, le mouvement incessant qui anime les grands fleuves. A l'idée de mouvement, l'inversion ajoute encore celle de la rapidité.

RÉCITATION

LA PROCESSION

Vision de Jadis

Mais quand, de feux ardents la tête environnée,
Juin s'emparait, aux cieux, du trône de l'année,
Par de pieuses mains, en ces lieux préparé,
S'élevait pour le Christ un reposoir sacré.

O jour religieux! dès que brillait l'aurore,
Du haut des vieilles tours l'airain grave et sonore,
Ébranlé pesamment, annonçait dans les airs
La fête consacrée au Roi de l'univers.

Bientôt, des parvis saints, à flots nombreux sortie,
La foule accompagnait l'auguste Eucharistie,
Qu'un prêtre recueilli, sous le dais opulent,
Portait les yeux baissés, et d'un pas grave et lent.

Des nuages de fleurs s'élevaient des autels,
Les lévites guidaient la pompe solennelle,
Et les uns entonnant des chants majestueux,
Les autres balançant l'urne où brûlaient les feux;

Tous s'avançaient ainsi vers la montagne sainte,
Et le Fils du Très-Haut, franchissant cette enceinte
Au milieu des parfums qu'exhalait l'encensoir,
S'arrêtait triomphant, au pied du reposoir.

O touchants souvenirs, saintes cérémonies!
De quels ravissements vos pompes infinies,
Me remplissaient aux jours de mon heureux prin-
[temps!

CHÉNEDOLLÉ, *poète français, 1769-1833.*

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

Les prix

Ce sera bientôt la distribution des prix.
Espoirs.
Résolutions pour l'année suivante.

SUJET TRAITÉ

Dans quinze jours nous aurons notre distribution de prix. J'avoue que j'ai le cœur battant lorsque je songe à cette fameuse journée. J'espère, d'après mes calculs, avoir une mention dans toutes les branches et un prix de géographie, un d'histoire, un de français. Aurai-je celui d'excellence? Ceci je ne puis le dire, car mon camarade Paul Lambert et moi, nous nous suivons de très près; à la dernière composition nous n'avons pas su nos places, pour avoir le plaisir de la surprise: en tout cas, mes parents m'ont dit qu'ils étaient contents de mon année et que je n'avais qu'à continuer pour leur faire plaisir.

Je suis bien heureux d'être pour eux un sujet de joie, mais je vais tâcher de mieux faire encore; car, ainsi que nous le dit notre bon maître, lorsque l'on n'avance pas dans le chemin du bien, on recule. Or, je ne veux pas reculer, au contraire.

Ce qui me manque parfois, c'est la réflexion; je veux aller trop vite, et je n'approfondis pas assez mes études. Puis j'ai un peu de difficulté pour l'arithmétique. Oh! cette vilaine arithmétique, que de déboires elle m'amène! Cependant, cette année, j'ai triomphé un peu de mes embarras et j'espère avoir un accessit en cette terrible matière. Ce modeste succès m'a montré que je pouvais arriver, si je voulais, et je vais essayer de faire tous mes efforts pour obtenir encore un meilleur résultat l'année prochaine.

École primaire complémentaire

SECTION GÉNÉRALE

DICTÉES

I

LES ARCHIVES DU MONDE

Comme dans l'histoire civile, on consulte les titres, on recherche les médailles, on déchiffre les inscriptions antiques, pour déterminer les époques des révolutions humaines et constater les dates des événements moraux, de même dans l'histoire naturelle, il faut fouiller les archives du monde, tirer des entrailles de la terre les vieux monuments, recueillir leurs débris, et rassembler en un corps de preuves tous les indices des changements physiques qui peuvent nous faire remonter aux différents âges de la nature. C'est le seul moyen de fixer quelques points dans l'immensité de l'espace, et de placer un certain nombre de pierres numéraires sur la route éternelle du temps. Le passé est comme la distance, notre vue y décroît et s'y perdrait même, si l'histoire et la chronologie n'eussent placé des fanaux, des flambeaux aux points les plus obscurs; mais, malgré

ces lumières de la tradition écrite, si l'on remonte à quelques siècles, que d'incertitude dans les faits, que d'erreurs sur les causes des événements, et quelle obscurité profonde n'environne pas les temps antérieurs à cette tradition! D'ailleurs, elle ne nous a transmis que les gestes de quelques nations, c'est-à-dire les actes d'une très petite partie du genre humain; tout le reste des hommes est demeuré nul pour nous, nul pour la postérité; ils ne sont sortis de leur néant que pour passer comme des ombres qui ne laissent point de traces, et plût au Ciel que le nom de tous ces prétendus héros, dont on a célébré les crimes ou la gloire sanguinaire, fût également enseveli dans la nuit de l'oubli!

BUFFON.

QUESTIONS.—1. Expliquez le mot *archives* et l'expression: *révolutions humaines.*

2. Qu'est-ce qu'une *pierre numéraire* sur la route du temps?

3. Quel est l'objet de l'histoire *civile* telle que l'entend Buffon?—l'objet de l'histoire *naturelle?*

4. Donner des mots de la même famille que *certifier.*

5. Analyser logiquement: *Plût au ciel que le nom...* etc... *de l'oubli!*

II

LES FRUITS DE L'ÉTUDE

Pour concevoir une juste idée de l'importance de l'étude, il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la nature.

Elle nous montre la différence infinie que la culture met entre deux terres, d'ailleurs assez semblables. *L'une, parce qu'elle est abandonnée, demeure brute, sauvage, hérissée d'épines.* L'autre, remplie de toutes sortes de grains et de fruits, ornée d'une agréable variété de fleurs, rassemble dans un petit espace tout ce qu'il y a de plus rare, de plus salutaire, de plus délicieux, et devient, par les soins de son maître, un heureux abrégé de toutes les beautés des saisons et des régions différentes. Il en est ainsi de notre esprit, et nous sommes toujours payés avec usure du soin que nous prenons de le cultiver.

Nous naissons dans *les ténèbres de l'ignorance,* et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup *de faux préjugés.* L'étude dissipe les premières et corrige les autres. Elle donne à nos pensées et à nos raisonnements de la justesse et de l'exactitude. *Elle nous accoutume à mettre de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons ou à parler ou à écrire.* Elle nous présente pour guides et pour modèles les hommes les plus éclairés et les plus sages de l'antiquité, qu'on peut bien appeler en ce sens, avec Sénèque, les maîtres et les précepteurs du genre humain. En nous prêtant leur discernement et leurs yeux, elle nous fait marcher avec sûreté à la lumière que portent devant nous ces guides choisis, qui, après avoir passé par l'examen rigoureux de tant de siècles et de tant de peuples, et avoir survécu à la ruine de tant d'empires, ont mérité, par un suffrage unanime, d'être, pour tous les âges suivants, *les arbitres souverains du goût* et les modèles achevés de ce que la littérature a de plus parfait.

ROLLIN.

APPLICATIONS:—Commenter les expressions qui sont en italiques dans la dictée ci-dessus.

RÉCITATION ET COMPOSITION

LE CHAMEAU ET LE BOSSU

Au son du *fifre* et du tambour,
Dans les murs de Paris, on promenait un jour
Un chameau du plus haut *parage;*
Il était *fraîchement* arrivé de Tunis,
Et mille curieux, en *cercles* réunis,
Pour le voir de plus près lui fermaient le passage.
Un riche, moins jaloux de compter des amis
Que de voir à ses pieds ramper un monde esclave,
Dans le chameau, *louait* un air soumis;
Un magistrat aimait son *maintien* grave,
Tandis qu'un avare enchanté
Ne cessait d'*applaudir* à sa sobriété.
Un bossu vint *qui* dit ensuite:
"Messieurs, voilà bien des *propos;*
Mais vous ne parlez pas de son plus grand mérite.
Voyez s'élever sur son dos
Cette gracieuse *éminence.*
Qu'il paraît léger sous ce poids!
Et combien sa figure en reçoit à la fois
Et de noblesse et d'élégance!"

En riant du bossu, nous faisons comme lui:
A sa conduite en rien la nôtre ne *déroge;*
Et l'homme tous les jours, dans l'éloge d'autrui,
Sans y *songer* fait son éloge.

LE BAILLY.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Fifre: petite flûte à son aigu.—*Parage:* de la plus haute naissanse; fort rarement employé dans ce sens, il serait avantageusement remplacé par *lignage.* Le sens de ce mot ?—*Fraîchement:* nouvellement.—*Cercles:* le singulier peut être admis; les curieux formaient un cercle.—*Un riche,* etc.: Traduire cette périphrase.—Recherchant plutôt des flatteurs que de vrais amis.—*Maintien:* sa manière de se tenir, sa *contenance;* désigne aussi l'action de *maintenir.* La formation de ce verbe?—*Applaudir à:* ce verbe à la voix active signifie: témoigner sa joie, sa satisfaction, en frappant des mains; ici, il a le sens de *louer,* d'*approuver,* de *féliciter de.*—*Des propos:* des discours, des paroles.—Qu'est-ce qu'agir *à propos, hors de propos?*—*Éminence:* absolument élévation du terrain, saillie en hauteur,—titre donné aux cardinaux;—son superlatif? son

paronyme? *imminence.*—*Dérogé:* ici, synonyme de différé: dans son véritable sens, *déroger* est synonyme de *déchoir*, s'abaisser, faire une chose qui entraîne la perte des droits, des privilèges attachés à la place, au rang qu'on occupe.

EXERCICES ÉCRITS

Quels sont les divers sens du verbe *louer?* les mots de la même famille? le verbe synonyme?—Relever cette fable en rétablissant la forme directe.—Quels sont les verbes qui présentent les mêmes irrégularités que le verbe *paraître*? Les conjuguer alternativement aux temps simples avec complément ou attribut.—Construire des phrases où le verbe aura plusieurs sujets unis par *ni*, expliquer l'accord.—Comment s'accorde le verbe ayant pour sujet le pronom relatif *qui*? Donner des exemples. (Un bossu vint, *qui* dit).—Mille curieux *qui* louaient les mérites, etc.)

COMPOSITION

A l'aide des explications, traduire en prose la fable Le *Chameau et le Bossu.*

SECTION AGRICOLE

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Association d'idées

Oiseau, — Bécasse. — Canard. — Cigogne. — Cygne. — Héron. — Martin-pêcheur. — Pélican. — Poule d'eau. — Aigle. — Buse. — Chouette. — Condor. — Corbeau. — Corneille. — Faucon. — Hibou. — Vautour. — Alouette. — Bergeronnette. Bouvreuil. — Caille. — Canari. — Colibri. — Colombe. — Coq. — Coucou. — Dinde. — Etourneau ou sansonnet. — Faisan. — Grive. — Hirondelle. — Linot. — Merle. — Mésange. — Moineau. — Oiseau-mouche. — Paon. — Passereau. — Perdrix. — Perdreau. — Perroquet. — Perruche. — Pie. — Pigeon. — Pinson. — Pintade. — Poule. — Roitelet. — Rossignol. — Rouge-gorge. Tourterelle...

DICTÉES

I

L'HIRONDELLE

Bonjour, gentille hirondelle! Te voilà revenue au premier soleil du printemps. Tu vas retrouver sous la goutière ton nid maçonné de boue. Réveillés par les précoces chaleurs, les moucherons bourdonnent le soir en bandes pressées au bord du ruisseau. Viens, prépare ta couvée, et sois sans crainte, tu trouveras, pour tes chers petits, ample nourriture.

II

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS

Un vieux laboureur sentant sa fin prochaine, disait à ses enfants: "Je vais vous quitter après une carrière bien remplie. J'ai accru le modeste héritage de mes parents. Suivez les bons exemples que je vous ai donnés, votre aisance s'augmentera. L'union fraternelle facilitera votre tâche. Promettez-moi de rester unis et je mourrai content."

EXPLICATIONS DES MOTS.—1. Un *héritage* est le bien qui nous est transmis par nos parents ou nos amis, et que nous n'avons pas gagné par notre travail.—*Exemple:* la petite fortune que le laboureur laissait à ses enfants.—*Votre tâche*, votre travail, etc.

2. Trouver les mots de la famille de *laboureur* (labourer, labour, labourage); *modeste* (modestie, modestement); *héritage* (héritier, hériter).

III

LES PLANTES

Les *plantes* vivent, mais ce n'est pas tout à fait à la manière des animaux, qui peuvent se mouvoir et qui sont doués de sensibilité: elles vivent cependant, elles ont besoin de matières inorganiques et organiques pour entretenir leur existence. Elles ont par conséquent des organes propres à l'absorption, à la respiration et à la circulation.—Les plantes ont des racines qui les fixent au sol et leur servent à absorber les *matières nutritives,* des *tiges* qui, molles ou *herbacées,* comme dans le blé, le chou, le trèfle, ou dures, comme dans le bois, et dites alors ligneuses, supportent les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits, et concourent aussi à la circulation et à la respiration. C'est dans la fleur que réside *le plus de vie,* aussi remarquerons-nous toujours que la graine et les parties voisines sont les plus nourrissantes.

QUESTIONS.—1. Analyse grammaticale: verbes de la première phrase de la dictée.

2. Citer cinq mots de la famille de *plante.*

3. Qu'est-ce que des *matières nutritives?* des tiges *herbacées?* Que signifie l'expression *le plus de vie?*

RÉPONSES.—1. *Vivent*, v. intr. *vivre*...;—*est*, v. subst. *être*...;—*peuvent*, v. tr. *pouvoir*...;—*se mouvoir*, v. réfléchi;— *sont doués*, v. passif *être doué*...;—*ont besoin*, locution verbale intr...;—*entretenir*, v. tr.

2. *Plante.* Mots de la même famille: *planter, plant, plantation, planteur, plantoir, replanter, transplanter*...

3. *Matières nutritives:* les sucs qui forment la sève dont se nourrit la plante.—*Tiges herbacées:* la *tige* est la partie du végétal qui croît dans l'air; la tige est dite *herbacée* lorsqu'elle est tendre comme l'herbe;—*ligneuse* lorsqu'elle a la consistance du bois.—*Le plus de vie:* c'est dans la fleur que se trouvent les organes de la fécondation, c'est là que se forme le fruit, la partie la plus nourrissante.

RÉCITATION

LE DIMANCHE AU VILLAGE

C'est lui, le voilà, le Dimanche,
Avec le mois de mai nouveau.
L'amandier met sa robe blanche,
Le bleu du ciel azure l'eau.
Les fleurs du jardin sont écloses,
On croirait voir le paradis;
La violette parle aux roses,

Le chêne orgueilleux parle aux buis.
Au bord du nid, battant des ailes,
L'oiseau chante en se réveillant,
Et dit bonjour aux hirondelles,
Qui reviennent de l'Orient.
Dans son bel habit de dimanche,
Le chardonneret marche fier,
Et vole aussi de branche en branche,
Et jette sa chanson dans l'air.

Voyez combien l'on est tranquille,
Dans tout le village aujourd'hui!
Le moulin à la roue agile,
Et l'enclume ont cessé leur bruit.
Les bœufs ruminent à la crèche,
Libres du joug et du brancard,
Et la charrue avec la bêche
Se repose sous le hangar...

H. MURGER.

COMPOSITION

1.—SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES OISEAUX

CANEVAS.—Devine! — Voici. — Leçon de lecture. — Explications. — Mésange et oiseaux utiles. — Protection qui leur est due. — Idée d'une société protectrice. — Règlement. — Juges élus par les écoliers. — L'idée est pratique: elle a déjà été appliquée dans plusieurs écoles. — Fin de la lettre.

DÉVELOPPEMENT

Mon cher Armand,

Devine un peu le sujet de ma lettre... Diable! vas-tu dire, quelles choses importantes m'écris-tu donc?

Voici ce dont il s'agit.

L'autre jour, notre excellent maître—dont je t'ai déjà parlé—nous expliquait une leçon de lecture. Je ne sais plus trop pour quel motif il fut question de la mésange et des services qu'elle rend à l'agriculture. Naturellement on parla des autres oiseaux utiles, de la protection qui leur est due et des peines auxquelles on s'expose en détruisant les nids.

A l'approche du printemps, causer oiseaux à des écoliers, c'est assurément leur faire plaisir. Nous étions donc tous contents. Notre maître sut profiter de la bonne disposition où se trouvait toute la classe.

"Bien certainement, dit-il, vous voilà tous décidés à respecter les couvées des environs. Mais les bonnes résolutions s'en vont parfois bien vite. Et puis, l'occasion,—c'est le proverbe qui le dit,—l'occasion fait le larron. J'ai peur que certains d'entre vous n'oublient leur promesse d'aujourd'hui et ne mettent avant peu la main sur quelques œufs... Je désire les armer contre eux-mêmes..."

Nous regardions sans comprendre.

"Mon Dieu quoi, reprit notre bon maître, si vous le voulez bien tous, nous empêcherons que, cette année, un seul nid soit détruit dans la région.

Comment?

"La chose est très simple: Organisons entre tous les écoliers de la paroisse, grands et petits, une société pour la protection des oiseaux! Allons, l'idée vous sourit... Tant mieux, cela vous fait honneur. Je vais préparer un petit règlement et, dans huit jours, vous nommerez au scrutin secret les juges chargés d'examiner les contraventions contre la loi, c'est-à-dire le règlement de la société."

C'est cela, avons-nous répondu.

Et voilà comment l'idée d'une association protectrice à fonder en faveur des oiseaux a été adoptée par toute l'école. Cette idée n'est pas neuve, nous a dit le maître pour terminer: elle a déjà été mise en pratique dans plusieurs écoles et elle a réussi.

J'espère bien qu'elle réussira une fois de plus; nous ferons pour cela tout le possible.

Avais-je raison de te laisser supposer que ma lettre avait son utilité?

Ton meilleur camarade,

JEAN.

SECTION MÉNAGÈRE

EXERCICES D'INVENTION ET D'ÉLOCUTION

I. CAUSERIE SUR LES ONGLES

Où sont placés les ongles? A quoi servent-ils? Comment faut-il les tenir? Ce qu'il ne faut pas faire avec les ongles.

Les ongles sont placés à l'extrémité des doigts qu'ils servent à protéger.

Ils poussent assez rapidement. Il est bon de les couper de temps en temps. Il faut les tenir propres en les brossant tous les jours.

Il ne faut pas les ronger. Cela est sale et dangereux. Il ne faut pas en égratigner ses campagnes.

II. Dans quel objet ou lieu place-t-on, ou trouve-t-on: les *bonbons*, le *sel*, le *poivre*, la *soupe*, le *café*, le *thé*, la *houille*, le *tabac* à priser, la *sauce*, le *sucre*, les *fruits*, l'*encre*?

DICTÉES

I

UN ESSAIM D'ABEILLES

La ruche bouillonne et déborde déjà de flots noirs et vibrants. C'est une agitation inconcevable. Affolées, les abeilles se meuvent en cercles compacts du haut en bas des parois verticales, comme une pâte vibrante remuée par une main invisible. La reine parcourt éperdue, haletante la foule véhémente qui tourne et retourne en tous sens. Le signal est donné, on dirait que toutes les portes de la cité s'ouvrent en même temps d'une poussée subite et insensée, et la foule noire s'en évade et en jaillit en un double, triple, quadruple jet vibrant qui s'évase aussitôt dans l'espace en un réseau sonore, tissu de cent mille ailes exaspérées et transparentes. Pendant quelques minutes, le réseau flotte ainsi au-dessus du rucher dans un prodigieux murmure de soierie diaphane. Il ondule il palpite comme un voile d'allégresse que des mains invisibles soutiendrait dans le ciel; enfin il se dirige tout entier vers le tilleul, le poirier, le saule où la reine vient de se fixer comme un clou d'or auquel il accroche une à une ses ondes musicales et autour duquel il enroule son étoffe de perles tout illuminée d'ailes; ensuite le silence renaît et cette assourdissante grêle d'or qui, toujours en suspens, retentissait sans répit sur tous les objets d'alentour, se réduit à une grosse grappe inoffensive et pacifique suspendue à une branche d'arbre. Les abeilles ont l'air de prisonnières délivrées, l'homme peut les approcher, déchirer le rideau blond et tiède que forment autour de lui leurs tourbillons retentissants, les prendre dans la main, les cueillir, comme un grappe de fruits. Elles sont aussi douces, aussi inoffensives qu'une nuée de libellules.

MÆTERLINK.

QUESTIONS.—1. Donner le sens des mots: *éperdue*, *véhémente*, *exaspéré*, *diaphane*.

2. Donner les diminutifs de: *noir*, *main*, *aile*, *voile*, *grêle*, *grappe*, *arbre*, *blond*.

3. Énumérer, en les distinguant, les synonymes de *foule*.

4. Rechercher dans la dictée et expliquer, en les adaptant au sujet, les expressions qui font image.

II

DE L'AMOUR DES FLEURS

On peut aimer les fleurs uniquement pour leur beauté pendant le temps qu'elles sont belles, sans se soucier du pied *où* elles fleurissent; on peut aussi les aimer pour elles-mêmes. Celui qui les aime ainsi jouit de leur beauté; mais quand elle est passée, il les garde dans la maison, il les entretient et les attend à une autre saison. Celui qui agit ainsi avec elles *en* est récompensé. S'il est vrai que les plantes sortant des mains du jardinier sont d'ordinaire plus magnifiques, grâce à la science et quelquefois à l'artifice, rien n'est plus beau *que* la fleur *que* j'ai fait venir, et avant la fleur il y a eu le bourgeon gonflé et le bouton plein d'espérance. Je sais quel jour la fleur s'est ouverte; il y a quelque chose entre nous: j'ai songé à elle, peut-être a-t-elle souffert et je l'ai soignée, et pour un peu d'eau et de soleil, elle me prodigue son parfum et son éclat. Je compte combien de fois elle a fleuri, combien d'années nous avons vécu ensemble; non, rien ne remplace le passé; il se forme mille liens délicats entre nous et les muets témoins de nos années écoulées. Elle a vu nos plaisirs rapides, nos longs chagrins et ce perpétuel tourment du cœur humain qui se dévoue.

E. BERSOT.

QUESTIONS

1. Donner, avec leur signification, les mots de la famille de *fleur*.

2. Analyse grammaticale et fonction des mots *où*, *en*, *que*, soulignés.

3. Comment fait le verbe *fleurir* à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent, pris au sens figuré?

4. Analyse logique de la phrase: Celui qui agit ainsi avec elles en est récompensé.

RÉPONSES

1° *Fleurir*, donner des fleurs, ou, au figuré, *prospérer; fleurer*, sentir bon, comme une fleur, *effleurer*, toucher légèrement, enlever le dessus, la fleur;—*floraison*, action de fleurir;—*floréal*, nom du mois, 22 avril-12 mai, dans le calendrier de la Révolution française, mois des fleurs.

2° *où*, adv. de lieu, modif. fleurissent.—*en*, pron, pers., 3e pers. du sing., compl. indir. de récompensé. *Plus... que*, loc. conj. marque la comparaison, entre *beau* et la prop. que la fleur de... *n'est belle*. *Que*, pron, rel., 3e pers. du sing., compl. dir. de *a fait venir*.

3° Je *florissais... florissant*.

4° Deux propositions: 1° *Celui-ci en est ainsi récompensé*, principale; 2° *qui agit aussi avec elles*, incidente ou complétive déterminative.

RÉCITATION

L'HEUREUX FOYER

Le soleil somnolent va terminer sa course
Dans l'herbe qui se dore à ses derniers rayons,
Les troupeaux fatigués dorment près de la source
Et le laboureur quitte, en chantant, ses sillons.

Les verroux sont tirés aux portes de l'usine,
Et le silence règne autour des hauts fourneaux.
Les ouvriers, assis au seuil de leur cuisine,
Fument, après souper, en lisant les journaux

Les tout-petits rêvent déjà dans leur couchette
Pendant que les aînés griffonnent leur devoir;
Auprès de son mari, dans la maison proprette,
Heureuse, la maman goûte la paix du soir.

Puis, lorsqu'ils auront fait, ensemble, la prière,
Et que la bonne nuit les bercera tous deux,
Debout à leur chevet, l'ange de la chaumière
Bénira leur sommeil et veillera sur eux.

En vain l'esprit du mal rôde, hurle et s'agite
Aux portes des maisons que protège la croix,
Car le Passant divin, pauvre, en quête d'un gîte,
Se fait un reposoir de ces paisibles toits.

O calme bienfaisant! ô bonheur sans nuages
Que trop cherchent, hélas! en dehors du foyer!
Quiétude que Dieu, dans sa bonté, ménage
Aux Cœurs simples et purs qui savent le prier!

Abbé Arthur Lacasse.

HYGIÈNE PRATIQUE

1. Faire marcher de pair l'enseignement des bienséances et des notions d'hygiène.
2. Prêcher d'exemple: bonne tenue, soins de propreté, règles du langage.
3. Exiger la mise en pratique des conseils donnés.
4. Faire de fréquentes répétitions de ces notions, sous forme de lectures, dictées, rédactions.
5. Donner chaque semaine un entretien duquel on dégage un précepte clairement formulé.
6. Exiger la propreté des vêtements: chaussures, coiffures, habits.
7. Ne pas permettre que les élèves changent parfois de coiffures entre eux.
8. Faire remarquer que certains amusements exposent les élèves à se salir, à se déchirer les habits: interdire ces jeux.
9. Exiger la propreté du corps: l'hygiène des pieds, de la tête, des dents, de la chevelure.
10. Faire lestement, sans perte de temps, la visite de propreté.
11. Signaler des habitudes dangereuses pour la santé:

A) Rester les pieds mouillés.

B) Garder une écharpe ou un pardessus dans une place chauffée.

C) Rester nu-tête sous un soleil ardent.

D) Ne pas changer de linge après avoir été en forte transpiration ou après avoir été surpris par une averse.

E) Rester dans un courant d'air ou prendre des boissons froides lorsqu'on a chaud.

F) Échanger des chapeaux ou des casquettes.

12. Enseigner l'hygiène des organes des sens: montrer comment on peut les blesser ou les émousser.
13. Montrer que la propreté n'est pas la conséquence de la fortune ou du luxe: un habit rapiécé mais bien lavé est aussi propre qu'un habit neuf.
14. Signaler aux parents les défauts invétérés chez leurs enfants.
15. Étudier soigneusement les symptômes caractéristiques des affections contagieuses chez les enfants.
16. Dès qu'une de ces maladies est constatée, prévenir le médecin de la localité ou celui qui est chargé de l'unité sanitaire, si son bureau n'est pas trop éloigné.
17. Informer la famille et écarter le malade sans l'effrayer.
18. Écarter aussi de l'école les frères et sœurs de l'enfant malade.
19. Brûler les effets classiques des malades, ventiler et désinfecter la classe.
20. Ne réadmettre ces enfants qu'après guérison constatée par certificat médical. Se conformer, en un mot, aux instructions sur les maladies contagieuses.

PENSÉES

Il n'y a rien de plus ennuyeux au monde que les gens qui se croient le droit de s'ennuyer.

Mme Bassanville.

* * *

Rien ne nous sépare moins que la mort de ce que nous avons pieusement aimé.

Mme Swetchine.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

Arithmétique

COURS INFÉRIEUR

1ère ANNÉE

1. Un cultivateur avait 90 rangs de patates à sarcler. Il en a sarclé 35 le premier jour et 37 le deuxième jour. Combien lui en reste-t-il pour le troisième jour ? *Rép.:* 18.

2. Le petit Pierre a reçu en soin trois couvées de poulets, l'une de 12, l'autre de 14 et la troisième de 15 poulets. Il en a perdu 2 de la première couvée, 3 de la deuxième et 3 de la troisième. Combien lui en reste-t-il ? *Rép.:* 33.

2e ANNÉE

1. Une fermière vend au marché 36 livres de sucre à 16 sous; 18 douzaines d'œufs à 28 sous et 24 livres de beurre à 23 sous. Quelle sera sa recette nette, si ses dépenses s'élèvent à $1.35 ? *Rép.:* $14.97.

2. Un cultivateur achète pour son fils 3 chevaux et 15 vaches qu'il paye en tout $1,005. Si chaque cheval vaut $125., combien donne-t-il pour chaque vache ? *Rép.:* $42.

COURS MOYEN

3e ANNÉE

1. Si 78 livres de sucre d'érable valent $12.48, que paiera-t-on pour 84½ livres ?

Solution : Si 78 livres valent $12.48.
1 livre vaut $12.48 ÷ 78 = $0.16
84½ lbs. vaudront $0.16 × 84½ = $13.52. *Rép.*

2. Une ménagère avait 36 bottes de rhubarbe à vendre. Elle en a vendu la moitié à 8 sous la botte, le quart à 6 sous et le reste à 5 sous. Combien a-t-elle reçu en tout ?

Solution : $\frac{1}{2}$ de $36 = 36 \div 2 = 18$; $\$0.08 \times 18 = \$1.44$ 1ère vente
$\frac{1}{4}$ de $36 = 36 \div 4 = 9$; $\$0.06 \times 9 = \$0.54$ 2e vente
$\frac{1}{2} + \frac{1}{4} = \frac{3}{4}$; $\frac{4}{4} - \frac{3}{4} = \frac{1}{4} = 9$
$\$0.05 \times 9 = \$0.45$ 3e vente
$\$1.44 + 0.54 + 0.45 = \$2.43$. *Rép.*

4e ANNÉE

1. Un cultivateur a fait 13 voyages à la ville pour transporter le produit d'un champ de blé de 25 acres. Les 4 premiers voyages contenaient chacun 48 minots et 30 livres; les 3 suivants, 56 m. 40 lbs. chacun; les 4 suivants, 48 m. 15 lbs. chacun; et les autres, 41m. 30 lbs. chacun. Trouvez combien chaque acre a donné en moyenne.

Solution : 1 minot de blé pèse 60 livres.

Les 4 premiers voyages = 48 m. 30 lbs. $\times 4 = 194$ m.
Les 3 suivants = 56 m. 40 lbs. $\times 3 = 170$ m.
Les 4 suivants = 48 m. 15 lbs. $\times 4 = 193$ m.
Les 2 autres = 41 m. 30 lbs. $\times 2 = 83$ m.

Total..... 640 m.

640 m. $\div 25 = 25\frac{3}{5}$ m. *Rép.*

2. Combien paiera-t-on, à 12 sous la verge carrée, pour faire peinturer une clôture de 6 pieds de hauteur entourant un jardin de 60 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur ?

Solution : Les 4 côtés du jardin ont une longueur de
$60 \times 2 + 36 \times 2 = 192$ pieds
Superficie en pieds $= 192 \times 6 = 1152$
" " verges $= 1152 \div 9 = 128$
Dépense: $128 \times \$0.12 = \$15.36$. *Rép.*

COURS SUPÉRIEUR

5e ANNÉE

1. Jacques et Jean peuvent labourer un champ en 14 jours. Le premier seul prendrait 26 jours. S'il travaille seul pendant 6 jours, combien de jours le second prendra-t-il, seul, pour finir l'ouvrage ?

Solution : Les deux ens. en 1 jour font $\frac{1}{14}$
Le premier seul en 1 jour fait $\frac{1}{26}$
Le second seul en 1 jour fait $\frac{1}{14} - \frac{1}{26} = \frac{13-7}{182} = \frac{6}{182} = \frac{3}{91}$
Après 6 jours, le 1er a fait $\frac{1}{26} \times 6 = \frac{6}{26} = \frac{3}{13}$
Reste à faire: $\frac{13}{13} - \frac{3}{13} = \frac{10}{13}$

$\frac{10}{13} \div \frac{3}{91} = \frac{10}{\cancel{13}} \times \frac{\overset{7}{\cancel{91}}}{3} = \frac{70}{3} = 23\frac{1}{3}$ jrs. *Rép.*

2. 8 vaches ou 12 chevaux peuvent manger l'herbe d'un champ en 25 jours. Combien de temps prendraient 8 vaches et 10 chevaux ?

Solution : Si 8 vaches prennent 25 jrs, 1 vache prend 200 j. et en 1 j. mange $\frac{1}{200}$

Si 12 chevaux prennent 25 jrs, 1 cheval prend 300 j. et en 1j mange $\frac{1}{300}$.

8 vaches consomment 8 fois $\frac{1}{200}$ ou $\frac{8}{200}=\frac{1}{25}$

10 chevaux consomment 10 fois $\frac{1}{300}$ ou $\frac{10}{300}=\frac{1}{30}$

$\frac{1}{25}+\frac{1}{30}=\frac{12+10}{300}=\frac{22}{300}=\frac{11}{150}$

$150\div 11=13\frac{7}{11}$j. *Rép.*

3. J'achète une maison au prix de $8000. Les dépenses annuelles pour taxes et réparations s'élèvent $240. Combien devrai-je louer cette maison par mois pour que mon argent me rapporte 8% ?

Solution : 8% de $8000 = $640. Intérêt

$640. + $240. = $880

$880 ÷ 12 = $73⅓, *Rép.*

6e ANNÉE

1. Joachim cultive des choux. Il en a vendu 18 de plus que les $\frac{2}{5}$ de sa récolte, et il lui en reste encore 4 de plus que les $\frac{5}{12}$. Combien en a-t-il récoltés ?

Solution : $\frac{2}{5}+18+\frac{5}{12}+4=$ toute la récolte

$\frac{2}{5}+\frac{5}{12}+22=$ la récolte

$\frac{2}{5}+\frac{5}{12}=\frac{24+25}{60}-\frac{49}{60}$

$\frac{60}{60}-\frac{49}{60}=\frac{11}{60}=22$

$\frac{60}{60}=\frac{22\times 60}{11}=120$. *Rép.*

2. Albert a récolté 16 fois plus de patates qu'il en avait semé. Il a mis de côté $\frac{1}{15}$ de sa récolte pour la semence et en a réservé 20 autres minots pour sa famille. Il a ensuite vendu les $\frac{5}{8}$ de ce qui restait. Si le nombre de minots dont il peut disposer est encore de 150, combien en avait-il semé ?

1ère *Solution :* 150 = $\frac{3}{8}$ de ce qui restait après qu'il eut réservé 20 m. pour sa famille,

$\frac{1}{8}$ de ce qui restait alors = 50 et $\frac{8}{8}=400$

400 + 20 = 420, ce qui restait après la réserve faite pour la semence.

Puisqu'il avait mis $\frac{1}{15}$ de côté, il restait alors $\frac{14}{15}$

$\frac{14}{15}=420$; $\frac{15}{15}=\frac{420\times 15}{14}=450$ m. Récolte

$450\div 16=28\frac{1}{8}$ m. *Rép.*

2e *Solution* : Soit $\frac{15}{15}$ la récolte

Alors $\frac{15}{15}-\frac{1}{15}=\frac{14}{15}$, reste après la réserve faite pour la semence et $\frac{14}{15}$ de la récolte − 20, reste après la réserve faite pour la famille

$\frac{5}{8}$ de $(\frac{14}{15}-20)=(\frac{7}{12}$ récolte − 12½ m.) Vente de $\frac{14}{15}$ récolte − 20 m.,

ôtons $\frac{7}{12}$ récolte – 12½ m.,

reste $\frac{21}{60}$ récolte – 7½ m. qui égale 150 m.

$\frac{21}{60}$ de la récolte = 150 + 7½ = 157½ m.

$\frac{60}{60}$ de la récolte = $\frac{157½ \times 60}{21}$ = 450 m. *Récolte.*

1. Un agent vend une consignation de thé à 4% de commission et, avec le produit net, il achète du blé en retenant une nouvelle commission de 3%. Si sa commission totale est de $420., trouvez le montant de la vente.

Solution : Soit 100% le montant de la vente.

Alors 4% la 1ère commission

et 96% le produit net.

La 2e com. = $\frac{3}{103}$ de 96% = $\frac{288}{103}$% ou $\frac{288}{10300}$

Les deux com. réunies = $\frac{4}{100} + \frac{288}{10300} = \frac{412+288}{10300} = \frac{700}{10300} = \frac{7}{103}$

$\frac{7}{103}$ = $420; $\frac{1}{103} = \frac{420}{7}$ et $\frac{103}{103} = \frac{420 \times 103}{7}$ = $6180. *Rép.*

N.-B.—Pour le calcul rapide, remarquer que la commission totale égale $\frac{7}{103}$ de la vente.

Si la deuxième commission eût été de 4%, la fraction de la vente représentant la commission totale aurait été $\frac{8}{104}$

Avec une 1ère commission de 6% et une seconde de 5% pour l'achat, les deux commissions réunies auraient égalé $\frac{11}{105}$ de la vente.

2. Mon correspondant vend pour mon compte une consignation de patates à 10% de commission. Avec le produit, il m'achète une faucheuse au prix de $135. et après avoir pris une seconde commission de 2% pour cet achat, il m'envoie une balance de $36. Cherchez le montant de la vente des patates.

Solution : La com. sur l'achat = $135. × 2% = $2.70

Le produit net de la vente = $135 + $2.70 + $36 = $173.70

Ce produit net = 100% – 10% = 90% de la vente.

90% de la vente = $173.70

100% de la vente = $\frac{173.70 \times 100}{90}$ = $193. *Rép.*

8e ANNÉE

1. Un billet de $730. à 6 mois et portant intérêt à 5% a été souscrit le 1er mars. Ce billet a été escompté à la banque le 23 juin, à 10%. Trouvez le produit net.

Solution : Date de l'échéance. 4 septembre.

Du 23 juin au 4 septembre, il y a 73 jours.

Taux de l'escompte pour 73 jours = $\frac{10\% \times 73}{365} = 2\%$

Du 1er mars au 4 sept., il y a 187 jours.

Int. de $730. pour 187 jrs. = $\frac{\$730 \times 5 \times 187}{100 \times 365}$ = $18.70

Montant du billet à l'échéance = $730 + 18.70 = $748.70.

Escompte = $748.70 × 2% = $14.98.

Produit net = $730. – $14.98 = $715.02. *Rép.*

2. Le produit d'un billet sur lequel on a retenu l'escompte en dedans pour 292 jours à 6% a été de \$300. Quel aurait été le produit, si l'on avait pris l'escompte en dehors ?

Solution : Le taux pour 219 à $6\% = 6\% \times \frac{292}{365} = 4\frac{4}{5}\%$

L'esc. en dedans $= \$300 \times 4\frac{4}{5}\% = \$14.40$
Montant du billet $= \$300 + \$14.40 = \$314.40$
Esc. en dehors $= \$314.40 \times 4\frac{4}{5}\% = \$15.10$
Produit net $= \$314.40 - \$15.10 = \$299.30$. *Rép.*

SECTION INDUSTRIELLE

7e ANNÉE

Mesurage

1. Un silo cylindrique de 35 pieds de hauteur et mesurant 12 pieds de diamètre intérieur est rempli de fourrage. Combien de vaches pourra-t-on nourrir pendant 90 jours, si chacune reçoit 44 livres par jour et que le poids moyen du fourrage est de 45 livres au pied cube ? $\pi = 3\frac{1}{7}$

Solution : Le rayon $= 6$ pieds
La capacité du cyl. $= 6^2 \times 3\frac{1}{7} \times 35 = 3960$ pi. cu.
Poids du fourrage $= 3960 \times 45$
Nombre de vaches qu'on peut nourrir pendant 1 jour: $\frac{3960 \times 45}{44}$
Nombre de vaches qu'on peut nourrir pendant 90 jrs. $\frac{3960 \times 45}{44 \times 90}$
$= 45$ vaches. *Rép.*

2. La hauteur inclinée d'une tente en forme de cône est de 35 pieds et le diamètre de la base est de 42 pieds. Trouvez le nombre de pieds cubes d'air dans la tente et le nombre de verges carrées de toile qu'il a fallu pour la confectionner si l'on alloue $\frac{1}{16}$ pour les coutures et les retailles.

Solution : Calcul du volume:
Hauteur per. $= \sqrt{35^2 - 21^2} = 28$
Vol.. $= \frac{21^2 \times 3\frac{1}{7} \times 28}{3} = 12936$ pi. cu. *Rép.*
Calcul de la surface convexe:
Circ. de la base $= 42 \times 3\frac{1}{7}$
Surf. couv. en pieds car.. $42 \times 3\frac{1}{7} \times \frac{35}{2} = 2310$
Surf. conv. en ver. car.. $2310 \div 9 = 256\frac{2}{3}$
$\frac{1}{16}$ pour les coutures $= 256\frac{2}{3} \times \frac{1}{16} = 16\frac{1}{24}$
$256\frac{2}{3} + 16\frac{1}{24} = 272\frac{17}{24}$ ver. car. *Rép.*

Algèbre

1. Résoudre: $\frac{2}{3}(x-1) - \frac{2}{5}(4x-5) = 3 - \frac{7x+5}{10}$

Solution : Chassons les parenthèses:
$\frac{2x}{3} - \frac{2}{3} - \frac{8x}{5} + 2 = 3 - \frac{7x+5}{10}$

Chassons les dénominateurs en mult. par 30:

$20x - 20 - 48x + 60 = 90 - 21x - 15$

$20x - 48x + 21x = 90 - 15 + 20 - 60$

$-7x = 35$

$x = \frac{35}{-7} = -5$. *Rép.*

2. Une fraction est équivalente à $\frac{8}{15}$ et la différence entre son numérateur et son dénominateur est 147. Quelle est cette fraction ?

Solution : Soit x le numérateur et y le dénominateur.

On a comme équations:

$\frac{x}{y} = \frac{8}{15}$ ou $15x - 8y = 0$ (1)

et $y - x = 147$ ou $-x + y = 147$ (2)

Multiplier (2) par 15 et additionnons à (1):

(1) $15x - 8y = 0$

(2) $-15x + 15y = 2205$

$7y = 2205$ d'où $y = \frac{2205}{7} = 315$.

$x = 315 - 147 = 168$. *Rép.* $\frac{168}{315}$

8e ANNÉE

Mesurage

1. Si le fer pèse 7 fois plus que l'eau, trouvez le poids d'une haltère de fer formée de deux sphères de 8 pouces de diamètre réunies par une barre cylindrique d'un pouce de diamètre et de 18 pouces de longueur.

Solution : Vol. des sphères $= \frac{8^3 \times 3.1416 \times 2}{6}$

Poids des sphères $= \frac{8^3 \times 3.1416 \times 62\frac{1}{2} \times 2 \times 7}{6 \times 1728} = 135.75$ lbs.

Vol. de la barre $= 1^2 \times 7854 \times 18$

Poids de la barre $= \frac{1^2 \times .7854 \times 18 \times 62\frac{1}{2} \times 7}{1728} = 3.58$ lbs.

96

Poids total $= 135.75 + 3.58 = 139.33$ lbs. *Rép.*

2. Si, dans le problème précédant, le diamètre des sphères eût été de 10 pouces au lieu de 8 pouces, quel aurait été le poids de l'haltère, la barre restant la même ?

Solution : Le diamètre dans ce cas $= 1\frac{1}{4}$ fois le premier.

Le poids égalera $1\frac{1}{4} \times 1\frac{1}{4} \times 1\frac{1}{4}$ ou $\frac{125}{64}$ fois le premier.

$135.75 \times \frac{125}{64} = 265.13$ lbs.

$265.13 + 3.58 = 268.71$ lbs. *Rép.*

Algèbre

1. Un cultivateur vend un certain nombre de livres de beurre pour $4.80. S'il en avait donné 4 livres de plus pour le même prix, il aurait reçu 4 sous de moins par livre. Combien de livres a-t-il vendues ?

Solution : Soit x le nombre de livres.

Alors $\frac{480}{x}$ le prix reçu

et $\frac{480}{x+4}$ le prix qu'il aurait reçu.

$\frac{480}{x} = \frac{480}{x+4} + 4$

$480\,x + 1920 = 480\,x + 4\,x^2 + 16\,x$

$4\,x^2 + 16x = 1920$

ou $x^2 + 4x = 480$

$x^2 + 4\,x + 4 = 480 + 4 = 484$

$x + 2 = \pm 22$

$x = +22 - 2 = 20$ lbs. *Rép.*

2. Insérez 5 moyens géométriques en 16 et 1,882,384.

Solution : Il faut trouver la raison à l'aide de la formule $l = aq^{n-1}$

Si l'on insère 5 moyens géométriques, il y aura 7 termes en tout dans la progression et $n - 1 = 6$

On aura donc : $l = aq^6$ ou $q^6 = \frac{l}{a}$ d'où q = la sixième racine de $\frac{l}{a}$

$\frac{l}{a} = \frac{1,882,384}{16} = 117649$

Il faut extraire la sixième racine ou, ce qui revient au même résultat, la racine carrée et ensuite la racine cubique.

$\sqrt{117649} = 343$

Racine cubique de $343 = 7$ raison

La progression sera : 16 : 112 : 784 : 5488 : 38416 : 268912 : 1,882,384.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Noces d'or de dix religieuses

Le dimanche 15 mai, dix religieuses ont célébré, dans l'intimité coutumière, le cinquantième anniversaire de leur vie religieuse. Cette fête a été des plus touchantes quoique des plus simples. C'est à la messe de communauté qui se dit à six heures, que les sœurs ont renouvelé leurs vœux.

Les parents ne furent admis qu'à la bénédiction du Saint-Sacrement qui eut lieu à trois heures du soir.

Voici les noms des jubilaires de 1932 : S. S.-Anne-Marie, maîtresse générale des études, S.S.-Cunégonde, S. S.-Alexandre-de-Sébaste, S. S.-Gertrude-du-Sacré-Cœur, S. S.-Marie-Marcel, S. S.-Rita, S. S.-Calixte-de-Syracuse, S. S.-Sara, S. S.-Omer, S. S.-Léonce. Elles portent à 134 le nombre de jubilaires vivantes à la Congrégation de Notre-Dame.

Les élèves anciennes et actuelles de l'Institut pédagogique et du Collège Marguerite Bourgeoys dont Sœur Sainte-Anne-Marie est la fondatrice, ont voulu faire coïncider leur réunion annuelle avec les Noces d'or de leur directrice. Elles ont été les hôtes de leur Alma Mater, le dimanche 22 mai.

Il y eut d'abord la grand'messe, la chorale de l'Institut pédagogique faisant les frais du chant.

Au moment de ces fêtes mémorables l'*Enseignement primaire* allait sous presse; nous ne pouvons donc aujourd'hui ne donner que le résumé du programme de cette mémorable démonstration:

A onze heures il y eut réception par les élèves de l'Institut pédagogique.
A midi et demi: petit déjeuner.
A trois heures: réception par les élèves du Collège Marguerite Bourgeoys.
C'est à cette séance que le diplôme de Docteur en pédagogie fut remis à Sœur Sainte-Anne-Marie par le recteur de l'Université de Montréal. A cette séance solennelle, le Département de l'Instruction publique était représenté par M. Lionel Bergeron, Secrétaire.
Dans la livraison de septembre, nous publierons un compte rendu détaillé des fêtes jubilaires de la révérende Sœur Sainte-Anne-Marie.

MANUEL D'ENSEIGNEMENT RURAL

A sa session de mai 1931, sur proposition de S. Ex. Mgr Ross, secondé par l'honorable M. Thomas Chapais, le Comité catholique formula le vœu suivant:
"Attendu que le programme d'études des écoles primaires élémentaires et primaires complé-"mentaires renferme tout ce qui est nécessaire aux écoles de la campagne.
"Attendu que la mise en opération efficace de la partie rurale de ce programme requiert des "manuels adaptés aux exigences du programme;
"Attendu que l' "Enseignement Primaire" publie chaque mois, depuis de nombreuses années, "une documentation rurale précieuse et très au point sous forme de dictées, problèmes, récitations, "rédactions et chants;
"Attendu que ces matériaux d'enseignement agricole sont dispersés dans plusieurs volumes "de la revue;
"Ce Comité prie M. C.-J. Magnan, propriétaire de l' "Enseignement Primaire", de réunir en "un volume à l'usage du maître, les groupant dans l'ordre du programme d'études, les dictées, pro-"blèmes, récitations, rédactions et chants qu'il a publiés dans l'intérêt de ces écoles rurales."
C'est pour se conformer à ce vœu, réitéré à une session subséquente, que les Frères Maristes, en collaboration avec Monsieur C.-J. Magnan, directeur de l'*Enseignement Primaire*, viennent de publier un nouveau manuel classique destiné à l'enseignement rural.
Il ne s'agit pas précisément de leçons techniques d'agriculture, mais d'exercices imprégnés d'idées sur l'amour de la campagne.
Le but poursuivi, c'est de mettre entre les mains des maîtres et des maîtresses des écoles rurales, un livre ne parlant que des besoins et des avantages de l'agriculture, afin de faire apprécier à leurs élèves, dès l'école, le bonheur, la liberté et l'indépendance relative dont jouit l'homme des champs.
Ce livre est illustré avec des gravures *ad hoc*, le tout en rapport avec le but poursuivi. Tel que composé, il est appelé à faire aimer l'agriculture aux fils et aux filles de nos cultivateurs.
Il rendra donc de précieux services aux maîtres et aux maîtresses de nos écoles rurales. Ceux-ci n'attendaient qu'un bon manuel, rédigé dans ce sens, pour réaliser le programme propre aux écoles qu'ils dirigent. Ce livre est désormais à leur disposition.
En vente: Librairie Granger Frères, 54, Notre-Dame-Ouest, Montréal.

RETRAITES FERMÉES

COUVENT DE L'ENFANT-JÉSUS, RIVIÈRE-DU-LOUP (STATION)

Une retraite fermée aura lieu du 5 au 9 juillet au Couvent des Religieuses de l'Enfant-Jésus, Rivière-du-Loup, P. Q. Le nombre des places étant limité, les retraitantes voudront bien donner leurs noms le plus tôt possible au Couvent de l'Enfant-Jésus, paroisse St-François-Xavier, Rivière-du-Loup (Station), P. Q.

RETRAITE FERMÉE AU COUVENT DES SŒURS DE ST-JOSEPH DE QUÉBEC

Une retraite fermée pour jeunes filles et institutrices aura lieu à Québec, pendant les vacances prochaines.

Les exercices commenceront le lundi, 4 juillet, à 5 h. du soir et se termineront le vendredi, 8 juillet, après le déjeûner.

Les jeunes filles qui désirent suivre ces exercices sont priées d'en donner avis à la RÉVÉREN-DE MÈRE SUPÉRIEURE, Couvent St-Joseph, 96, chemin Ste-Foy, Québec.

SŒURS DE LA CHARITÉ DE SAINT-LOUIS

Une retraite fermée chez les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Loretteville, comté de Québec, commencera vendredi, le 22 juillet, pour se terminer mardi matin le 26.

PENSIONNAT DES FILLES DE LA SAGESSE A DORVAL, PRÈS MONTRÉAL

Une retraite fermée pour jeunes filles et institutrices aura lieu chez les Filles de la Sagesse, au pensionnat N.-D. du S. C., à Dorval, près Montréal, du 28 juillet au 1er août.

Cette retraite sera prêchée par un Missionnaire de la Compagnie de Marie.

Prière de s'adresser au plus tôt à la Rév. Mère Supérieure.

"CHANTS DE VACANCES"

Les "Chants de vacances" sont en vente chez Mme J.-E. Elie, 410, rue Ontario, Montréal, au prix de 35 sous.

O CANADA !

En ce mois de juin où l'on célèbre la fête nationale des Canadiens français, les instituteurs se feront un devoir de faire chanter l'hymne national au moins une fois la semaine.

CINQUANTENAIRE DES URSULINES DE ROBERVAL

1882-1932

Le 21 courant de grandes fêtes seront célébrées à Roberval, à l'occasion du cinquantenaire de fondation du monastère des Ursulines de Roberval. Une messe pontificale sera chantée dans la chapelle du Monastère, suivie d'un grand banquet où se rencontreront les anciennes élèves de la maison.

"THE EDUCATIONAL REVIEW" ET LA LANGUE FRANÇAISE

The Educational Review, de Saint-Jean, N. B., consacre souvent une page à des articles et devoirs français tirés de l'*Enseignement Primaire*. Notre confrère mérite d'être félicité pour cette marque de sympathie à l'égard de nos frères les Acadiens.

L'ESPRIT DE LA LIGUE CATHOLIQUE FÉMININE

Dans le *Bulletin* de la Ligue de mars dernier, Mlle Jeanne Talbot, la distinguée présidente générale, a publié un article de belle tenue morale et littéraire pour faire connaître à nouveau l'esprit de la Ligue C. F. Nous citons le passage principal de cet article:

"La Ligue Catholique féminine, qui s'est d'abord signalée à l'attention de l'Église et de la société par une lutte tenace et ardue contre les modes déshonnêtes, n'est pas uniquement une LIGUE de BONNES MODES. C'est ce qu'il faut établir, en premier lieu. Son nom, d'ailleurs, est là pour le prouver. A sa naissance, elle ne fut point appelée LIGUE DE LA BONNE MODE, mais bien LA LIGUE CATHOLIQUE FÉMININE pour le triomphe de la modestie chrétienne. Par le fait, n'est-ce point évident que, dès 1927, ses fondatrices se réservaient, dans les questions de mœurs, un champ beaucoup plus vaste que celui des toilettes féminines?

"Dans quelle catégorie d'œuvres se classe donc notre Ligue?

"Par son esprit, sa place est toute désignée parmi les œuvres d'action catholique qui font de l'éducation sociale et son rôle est, sans contredit, de répandre des idées foncièrement chrétiennes, de former des convictions solides, de déterminer des actes décisifs pour le triomphe de la pudeur féminine et la sauvegarde des mœurs. C'est de l'apostolat chrétien dans toute l'acception du mot, apostolat qui doit rayonner dans la famille et la société, grâce à l'esprit d'obéissance et de soumission à la Ste Église, grâce au catholicisme vécu, au zèle éclairé de chaque femme, quels que soient son âge et sa condition."

AVIS A NOS ABONNÉS PAYANTS

Le mode de faire remise—L'emploi du chèque?

Nos abonnés qui nous transmettent le prix de leur abonnement, voudront bien prendre note que les banques viennent tout récemment de conclure une entente entre elles, à l'effet d'imposer une charge minimum de quinze cents (15c.) sur tout chèque venant du dehors de la ville. On ne fera exception que pour les chèques échangés dans leur propre lieu d'émission.

Ainsi, par exemple, sur un chèque d'abonnement du montant de deux piastres ($2.00), on imposera quinze cents (15c.) de frais de collection, que le chèque soit ou non marqué "payable au pair à Québec". Cet impôt représente de suite des frais de collection de sept et demi pour cent (7½%). Cela est déjà excessif à prendre à même le légitime et léger bénéfice que laisse un abonnement. Si on veut bien continuer de se servir du chèque pour faire remise, on sera tenu d'y ajouter quinze cents (15c.).

Nous recommandons de préférence d'utiliser les bons et mandats de poste, ainsi que les mandats de banque et d'express. Les frais en sont moins onéreux et on est plus assuré que la remise parvienne à son destinataire, car, lui seul peut en faire l'échange.

On ne saurait trop blâmer ici le mode dangereux de se servir de billets de banque ou de timbres poste. Même en utilisant la poste recommandée, ce mode à demi assuré devient plus onéreux que les bons et mandats.

Ces remarques ont toujours fait partie de nos "Conditions d'Abonnement", mais, à cause de la tolérance de la part des banques, nous ne les avons jamais imposées avec rigueur. Quoique à regret, nous serons bien obligés de le faire à l'avenir.

Donc, on est bien prié de prendre note pour la remise du prix des prochains abonnements. Tout chèque insuffisant sera retourné pour en augmenter le montant.

Prière de nous éviter ces frais de correspondance inutiles et oiseux qui deviennent coûteux par leur grand nombre, quelquefois.

L'Administration de l'Enseignement Primaire.

Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesurent l'élévation de l'âme, c'est la bonté.

P. Lacordaire.

PAGE LITTÉRAIRE

Une lettre inédite de Louis Veuillot

Au R. P. Babaz, S. J. (1).

13 août 1868.

Certes, mon Père, j'aime l'abeille, la bête libre et serviable, sauvage et policée, courageuse au travail et au combat, vivant dans les splendeurs de l'air, tirant le bon du beau, et l'utile du pur, distillant le miel si loué de l'Esprit-Saint, forgeant la cire dont l'Église fait si grand emploi, armée d'un dard cuisant, non mortel. C'est-à-dire qu'un journaliste qui pourrait ressembler à l'abeille, je n'hésiterais pas à l'appeler un bon garçon; mais l'abeille se maintient, et le journaliste se gâte. Tels étaient mes sentiments pour l'abeille, avant de vous avoir lu. Depuis que je vous ai lu, mon admiration n'a plus de bornes. On sait toujours que Dieu fait bien ce qu'il fait, et on l'ignore toujours. Vous m'avez introduit dans cette merveille et on ne lit pas souvent un livre de piété qui pousse si fortement à l'adoration. Dieu vous a fait pour décrire l'abeille; il fait bien ce qu'il fait. Je ne connais que quelques parties de votre *cave*: car je ne lis pas comme je voudrais. Je l'inspecterai avec soin, au premier loisir, ce sera un régal. Vous a-t-on dit que vous êtes maître écrivain? Si vous ne le savez pas, je suis bien aise de vous en donner la nouvelle. Il y a de l'abeille en vous. C'est simple, c'est léger, c'est ardent. Il y a ce joli bourdonnement dans le soleil de la bonne ouvrière qui chante en faisant son bon travail; et le miel qui est du miel et la cire qui est du feu découlent en abondance; et tout cela est parfumé du meilleur arome des fleurs, et on sent que le dard ne manque pas.

Je suis bien content que vous sentiez de l'amitié pour moi, j'en ai beaucoup pour vous. Généralement le Jésuite m'est cher, et je souhaite qu'il produise des chefs-d'œuvre; lorsqu'il s'y met, c'est pour moi un triomphe personnel, et j'en ressens une joie profonde. Vous m'avez fait passer par là; vous avez mis une flèche dans mon carquois. J'avais mes jésuites martyrs, mes jésuites théologiens, mes jésuites mathématiciens; en vous, je tiens mon jésuite naturaliste et apiculteur.

Merci, mon Père, mais il faut travailler et nous donner une scène de ces petites bêtes qui font si bien le catéchisme. Ne perdons pas de vue nos fins, et montrons partout le bon Dieu à cet imbécile monde qui ne veut le voir nulle part. Vos abeilles mèneront bien des gens à confesse, vos araignées en prendront plusieurs dans leurs filets. Lancez-les sur la terre avant qu'on ne vous guillotine, et quand nos nigauds viendront avec leurs couperets, ils seront bien attrapés: la besogne sera faite; les abeilles et les araignées qu'on ne guillotinera pas prêcheront à votre place.

Adieu, mon Père, priez pour moi Celui qui vous a montré les abeilles. Hélas! que je fasse un peu de cire, un peu de miel. Et puissé-je passer une fois quelques heures avec vous près des ruches, pour voir comme les petites bêtes du bon Dieu font bien ce travail dont les grosses bêtes (j'en juge par moi) ont tant de peine à se tirer.

Votre bien respectueux dévoué serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

(Reproduit du *Bulletin des amis de Louis Veuillot.*)

(1) Le P. Babaz, en résidence à Notre-Dame de Mongré, près Villefranche (Rhône), avait écrit, sous le titre de la *Cave des apiculteurs*, un traité sur les abeilles... et il offrit à Louis Veuillot un pot de miel.

TABLE DES MATIÈRES

Septembre 1931 à juin 1932

Pédagogie

PAGES

Un grand deuil, *C.-J. Magnan*..... 2
La critique stérile, Mgr Ireland..... 2
L'Agriculture à l'école primaire et parmi la jeunesse rurale: impression de congrès, *Jean-Chs Magnan.* 3
Intéressons nos élèves, *L. Chasteau*..... 4
De l'autorité en classe, l'*Auteur des Paillettes d'Or*. ... 5
De l'autorité sur les enfants, *Rollin*..... 5
Notions de logique, *N. Degagné*,.... 6, 83, 145, 212, 286
L'éducation professionnelle à l'École normale, *J.-E. Paquin*..... 7, 86, 357, 398
De la lecture à haute voix, *Un Vieux Maître*..... 8
A l'aurore d'une nouvelle année scolaire, *Pierre-Paul Magnan*..... 9
L'histoire naturelle..... 10
Écho du centenaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, *C.-J. Magnan*..... 74
Sous le ciel de la Californie, *Jean-Chs Magnan*..... 77
On enseigne d'autant qu'on apprend, *L. Chasteau*.... 81
Aux institutrices chrétiennes, l'*Auteur des Paillettes d'Or*..... 82
Réflexions à l'adresse des écoliers, *Pierre-Paul Magnan*..... 85
Méthodes et procédés: l'étude individuelle de l'orthographe, *A. Richard*..... 85
De l'interrogation dans l'enseignement, *A. D.*..... 88
Une grande figure canadienne-française: le Cardinal Rouleau, *l'abbé Élie-J. Auclair*..... 88
"La Tempérance", *C.-J. M.*..... 90
Une faute à éviter: il ne faut pas diminuer les traitements des institutrices, *C.-J. Magnan*..... 137
Questions actuelles de pédagogie..... 138
En Californie: l'Agriculture à l'École primaire et à l'École normale, *Jean-Chs Magnan*..... 139
Il faut que l'instituteur voie de haut: la vraie science chez l'instituteur, *A. Vinet*..... 140
Comment interroger, *E. Antoine*..... 141
L'organe de la voix, Fénélon..... 141
Instruire est peu, former est tout, *Ch Dalabor*..... 142
Quelles conditions doit réunir une leçon orale pour être fructueuses? *L. Chasteau*..... 143
Facteurs de succès dans l'enseignement, *Pierre-Paul Magnan*..... 144
Notre journée pédagogique, à Valleyfield, *l'abbé Élie-J. Auclair*..... 147
La situation scolaire en Russie, *Victor Holm*..... 209
La politesse, *X*..... 211
La vraie bonté en pédagogie, *H. L.*..... 211
En Californie: à travers les vergers d'orangers, *J.-Chs Magnan*..... 213
L'éducation des enfants: la loyauté, *H. D.*..... 215
Écho de l'inauguration de la nouvelle école normale des Ursulines, à Mérici, Québec..... 215
La Basilique nationale de Gaspé..... 281
Heuruse année, *Cyrille-F. Delâge*..... 282
Une leçon de pédagogie donnée au Vatican, *A. Auffray*..... 284
La diction à l'école..... 284
Le musée scolaire agricole, *Jean-Chs Magnan*..... 284
Parlons mieux..... 287
La mémoire, *l'abbé T. Moreux*..... 288
Une merveilleuse éducatrice: la poésie, *Fidèle lectrice.* 288
De l'attention des élèves en classe, *Pierre-Paul Magnan*..... 289
Une nouvelle *Vie* de Mère Marie-Rose..... 290

PAGES

La Vénérable Mère Bourgeoys..... 291
M. C.-J. Magnan docteur en Pédagogie: Adresse de l'Institut pédagogique..... 337
Allocution de Mgr. Piette, Recteur de l'Université de Montréal..... 339
Discours de M. C.-J. Magnan..... 340
La nature enchanteresse: Exposition d'histoire naturelle à l'Académie commerciale de Québec, *Jean-Charles Magnan*..... 344
La première éducation, *Gréard*..... 347
De la sincérité en éducation, *Mme Necker de Saussure* 348
Pour conserver une bonne mémoire..... 348
Une belle leçon d'apologétique, *Louis Divry*..... 349
Progrès de l'Instruction publique dans la Province de Québec, *L.-A. David*..... 401
Université de Montréal: Un communiqué officiel, *Chanoine Émile Chartier*..... 404
Lettre de M. *Édouard Montpetit* à M. C.-J. Magnan.. 405
Réponse de *M. C.-J. Magnan*..... 405
A propos d'un doctorat en pédagogie, *N. Degagné*.... 406
L'attention chez l'enfant, l'*Auteur des Paillettes d'Or*. 407
Éducation de Mme Roland..... 408
Conseils pédagogiques: A propos des tests en pédagogie, *M. Smagghe*..... 409
Ai-je un enfant myope dans ma classe?..... 410
La rédaction chez les petits, *Marie Fargues*..... 411
Ferdinand Buisson, *C.-J. Magnan*..... 473
Idées pédagogiques: L'éducation de la volonté chez l'enfant..... 473
Les leçons de choses..... 474
La narration française, *N. Degagné*..... 474
Jubilé, *René Guenette*..... 475
Un fou malfaisant: Jean-Jacques Rousseau..... 476
A l'École primaire rurale: Quelques réflexions, *Jean-Chs Magnan*..... 477
La rédaction chez les petits, *Marie Fargues*..... 480
Une page de l'Éducation dans la Province de Québec, *P.-J.-O. Chauveau*..... 483
La semaine du dimanche, *C.-J. Magnan*..... 533
Qui parle bas, mieux on l'écoute, *Un vieux Maître*.... 534
De la manière de parler et de prononcer..... 535
Où la terre se dévoile et livre ses trésors, *Jean-Chs Magnan*..... 535
Ferdinand Buisson, *Jean Guiraud*..... 538
L'enseignement du français: grammaire et orthographe, J. Bonnemère..... 539
L'analyse..... 541
La joie de vivre, *Fr. Guillaume*..... 541
"Chs de St-Étienne de la Tour", *Louis Riboulet*..... 542
La semaine contre le blasphème, *Louis Lalande, S.J.*.. 597
Blasphèmes ou jurons, *Alexandre Dugré, S.J.*..... 597
Le Musée scolaire, *Jean-Charles Magnan*..... 599
Noces d'or de M. C.-J. Magnan, *le Chroniqueur*..... 601
Sœur Sainte-Anne-Marie, docteur en Pédagogie, *C.-J. Magnan*..... 601
Les vacances, *J.-E. Paquin*..... 602
Les principes pédagogiques de saint Jean-Baptiste de la Salle..... 604
Savons-nous lire, *J.-H. Lefebvre, S.J.*..... 605
Place de la joie dans l'éducation de l'intelligence de l'enfant, *Annie Raël*..... 606
Le Jubilé d'enseignement de M. C.-J. Magnan: compte rendu et discours..... 608

Méthodologie

PAGES

La Lecture expliquée a l'École primaire supérieure et a l'École normale, *H. Gaillard de Champris*:
L'amateur de tulipes (La Bruyère) 28
Ma jeunsesse au Château de Combourg (Châteaubriand) 91
Le Monologue d'Harpagon (Molière: L'Avare) 149
Les Fantômes, (le Cardinal de Retz) 216
Le Mendiant, (Victor Hugo: les Contemplations) 297
Le Beau voyage (Joachim Du Bellay) 351
Milly ou la terre natale (de Lamartine) ..... 413 et 486
La Maison de (Louis Mercier) 543
L'horreur du néant et le besoin de Dieu (de Curel) 635
Le dessin a l'école primaire *Frère Raphaël*, des *Écoles chrétiennes* 31, 95, 152, 225, 304, 361, 420, 492, ... 552, 646
Pages d'histoire du Canada: Pierre Boucher, *le Chanoine L. Rattier* 33, 98
Éducation du patriotisme: La vocation de la Race Française en Amérique, *Mgr L.-A. Paquet* 35
Leçons de choses:
Les bouchons, le liège 36
Les dents 157
Les Nids 559
L'Histoire Naturelle à l'école primaire: *E. Litalien*,
Quelques principes d'aviculture 38, 101, 161, 227, 366
Les Oies 308
L'élevage du lapin 426, 496
L'Abeille 556, 640
L'Anglais à l'école primaire, *Frère Anatolius-Louis de L'Instruction chrétienne* 40, 110, 165, 229, 310, 368, 428
Enseignement de l'anglais par la méthode directe, *Frère Henri de l'Instruction Chrétienne* 499, 560, 648
Éducation du patriotisme: La Survivance du Canada français, *A. B. Routhier* 97
Définitions grammaticales pour les cours préparatoire et inférieur, *A.-B. Charbonneau, I.E.* 100
Lecture géographique: Les peuples primitifs de l'Amérique, *Un Clerc de Saint-Viateur* 104
Pédagogie pratique: Une leçon de mémoire, *E. Legouvé* 107
Préparation des examens du Brevet supplémentaire des écoles normales et du Brevet à l'inspectorat des écoles primaires: correction d'un devoir 155

PAGES

Biographie historique: Cartier, *Une élève d'école normale* 156
Question d'histoire: Le mouvement des Métis en 1869, *J. Labrie* 158
Éducation du patriotisme: La nécessité d'une société nationale pour les Canadiens français, *Mgr Racine* 163
Education du patriotisme: Évangélisation et colonisation de la Nouvelle-France, *Mgr Georges Gauthier* 220
Pages d'Histoire du Canada: Les Origines religieuses du Canada, *Gabrielle Rousseau*, École normale de Rimouski 221
Éducation du patriotisme: Mgr Laflèche 301
Biographie historique: Papineau 301
Page littéraire: Reflexions d'un grand géologue sur le sommet des Alpes, *Pierre Termier* 302
Exercice de Mémoire: La Désertion des campagnes, *Paul Harel* 303
L'éducation professionnelle à l'école normale: Préparation didactique, *J.-E. Paquin* 306
Éducation du patriotisme La Langue française, *H. Mercier* 355
Une leçon de grammaire par un ancien, *Michel Bréal.* 356
Une leçon de catéchisme au cours moyen: La messe, *Germaine Cloutier* 358
Lecture littéraire: La Fontaine, *Lamennais* 361
Exercice de diction: Vieux prêtre, *Mgr Baunard* .. 363
Biographie historique: Lafontaine 364
A. N. Morin 365
Éducation du patriotisme: La Terre paternelle, *L. Groulx*, ptre 419
Leçon de rédaction d'après l'observation directe, *Une élève d'école normale* 423
Éducation du patriotisme: Noble origine des Canadiens français, *J.-B.-A. Ferland, ptre* 494
Exercice de récitation: l'enfant, *Victor Hugo* ... 495
Littérature et pédagogie: Saint-Cyr 550
Éducation du patriotisme: Ce que représente la Province de Québec, *Mgr C. Roy* 555, 638
Concours des auteurs canadiens: premier prix: Marie Rollet, *Feuille d'érable* 643
Corrigeons-nous 645
Préparation de classe: Catéchisme, *Maurice Barbeau.* 649

Documents officiels

Bureau central des examinateurs catholiques 42, 112, 435, 440, 504, 505, 564
Congrès des Principaux des écoles normale: programme 45, 112
3e congrès des Inspecteurs régionaux: programme ... 46
Le certificat d'Études, *C.-J. Miller* 46
Institut pédagogique Saint-Georges 48
Les jeunes et la statistique scolaire agriocle, le *Ministère de l'Agriculture* 49
Université de Montréal: Institut d'Enseignement moderne et de pédagogie 112
Congrès régionaux d'inspecteurs d'écoles à Sainte-Anne-des-Monts, Sherbrooke, Lotbinière, Rivière-du-Loup-en-Bas, Valleyfield 113, 373
Journées pédagogiques à Sainte-Anne-des-Monts, Chandler, Jonquières, Sherbrooke, Rivière-du-Loup-en-Bas, Valleyfield, Roberval .. 114, 115, 251, 293
Nominations d'inspecteurs d'écoles 231
Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, *l'honorable Cyrille-F. Delâge* 231
Formule du diplôme des écoles normales 292
Premier congrès des inspecteurs d'écoles urbaines ... 373
Procès-verbal du Comité catholique: Session de septembre 1931 168
Session de février, 1932 431
Session de mai 1932 651
Réunions des Inspecteurs d'écoles catholiques par région 442
Circulaire de l'*honorable Cyrille-F. Delâge* à MM. les inspecteurs d'écoles catholiques 503
Nomination de M. l'inspecteur J.-M. Caron 505
Un appel en faveur des institutrices, *Cyrille-F. Delâge* 562
Réunion du comité de régie des scolasticats reconnus comme écoles normales 563
Les accessoires pédagogiques à l'école primaire rurale: réunion d'un comité spécial 563
La sécurité des enfants sur la route, *honorable Cyrille-F. Delâge* 564
Commission administrative du Fonds de pension, *Cyrille-F. Delâge* et *Paul Noël* 564
A propos des cours de vacances 670

Documents scolaires

PAGES

160e CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER, *A.-B. Charbonneau*..... 52
ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE QUÉBEC, *Chs Lever*..... 54, 505
ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL: section des institutrices, *Mlle G. Richard, secrétaire*..... 55
Cercle pédagogique Desrosiers..... 670

Événements scolaires

A Rimouski..... 11
A Nicolet..... 15
A Québec..... 17
A Joliette..... 24
A Ville-Marie..... 250
A Thetford-les-Mines..... 253
A Shawinigan..... 255
A Louiseville (Un cinquantenaire)..... 255
Au Plateau (Montréal)..... 293
Aux Trois-Rivières..... 296
Une exposition d'histoire naturelle..... 294
L'École de la Route, *Frère Marie Victorin*..... 294
Bachelier en pédagogie: *M. Roch Aubry*..... 295

Enseignement pratique

Instruction religieuse: 56, 116, 190, 265, 312, 374, 443, 509, 572, 671
Langue française —École primaire élémentaire, 56, 117, 191, 266, 313, 375, 444, 510, 573, 671
École primaire complémentaire:
Section générale: 271, 318, 379, 448, 514, 578, 676
Section agricole: 61, 121, 195, 272, 319, 380, 449, 516, 579, 678
Section ménagère : 62, 123, 195, 273, 321, 381, 450, 517, 581, 679
Mathématiques: Arithmétique, 64, 124 à 128, 197 à 200, 275 à 277, 323, 383, 452, 519, 583 à 586, 682
Mesurage, 69 et 71, 128 à 130, 200 à 202, 278 à 280, 327, 387 et 389, 456, 457, 458, 524, 525, 587, 588, 686, 687
Algèbre: 70, 71, 131, 201, 202, 279, 328, 388 et 389, 458, 459, 524, 526, 588, 589,
Sections:
Industrielle.....69, 129, 199, 327, 406, 686
Commerciale..... 70, 128, 199, 326, 406
Agriole:.....67, 128, 199, 326, 406

Le Cabinet de l'Instituteur

Avec le Pape, *C.-J. M.*..... 71
Cahier du "Souvenir canadien"..... 72
La prière dans l'œuvre du salut, par Mgr L.-A. Paquet, *C.J. M*..... 131
Livres nouveaux en langue anglaise par MM. J. C. Sutherland et E. C. Woodley, *C.-J. M*..... 132
Le Vatican et Mussolini..... 132
La Société nationale d'Hospitalisation..... 132
Les tableaux "Mécanisme des Organes de la Parole"" 133
L'union catholique des cultivateurs..... 133
Questions de français, *N. Degagné* 133, 207, 331, 391, 461, 529, 590
Soyons économes: Parlons souvent de l'épargne en classe..... 133
La Béatification de la vénérable Mère d'Youville.... 134
Le procès de béatification de Marguerite Bourgeoys.. 134
Bibliographie.....134, 135, 205, 392, 527, 528, 593
Pensées... 167, 296, 332, 397, 472, 531, 532, 592, 634, 681
Le cinquantenaire de l'école laïque en France, *Jean Guiraud*..... 203
Inauguration de l'École normale de Ville-Marie, 204, 250
Congrès d'inspecteurs et journées pédagogiques... 204
Cercle des instituteurs des Trois-Rivières..... 204
"A Higher English Course" for French-Canadian Students..... 205
"L'Oiseau-Bleu"..... 206
Bons mots..... 207
Une personne à la mode et une personne de mérite, *La Bruyère*..... 208
Embellissons les abords de l'école, *C.-J. M*..... 208
Feu le colonel Keller..... 329
Pour la bonne diction..... 330
Astronomie élémentaire..... 330
La population du Canada d'après le recensement de 1931..... 332
Comment exercer l'autorité dans l'éducation de l'enfant, *Roch Aubry*..... 333, 393, 468
L'Almanach de l'"Action Catholique"..... 357
Le nouvel archevêque de Québec..... 390
L'honorable M. Delâge visite l'École Ménagère de Sutton..... 390
Une encyclopédie de l'Histoire du Canada..... 390
"Petite Sœur", *C.-J. Magnan*..... 391
Bibliographie: "Dictionnaire général", du Canada". 442
La licence en mathématiques accordée au Frère Nicetas, des Écoles Chrétiennes..... 460
Un beau livre "Rose du Canada"..... 460
Ce sont les Canadiens français qui ont conservé le Canada à l'Angleterre..... 460
Statistiques de l'enseignement..... 461
Cours d'économie domestique..... 461
M. l'inspecteur L. Longtin, décédé..... 462
L'"Annuaire Statistique"..... 462
Grandes Fêtes à l'Institut pédagogique..... 463
Une page d'histoire canadienne-française: Le Zouave pontifical, *Roland Croteau*, instituteur..... 463
Vie intéressante d'un artiste canadien "Charles Huot" 485
Le "Dictionnaire général d'Histoire du Canada", *Élie-J. Auclair*..... 526
Retraite fermée pour les instituteurs..... 527

	Pages
Gare au danger des rues et des routes: Conseils à donner aux enfants	527
La population du Canada	529
Comptabilité agricole et domestique	530
Le progrès, *Roosvelt*	531
Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec	531,
La comtesse de Ségur: Résumé biographique, *Marguerite M*	589
Décès de M. P.-J. Ruel, ancien inspecteur d'écoles	590
Livres recommandés	590
Cours abrégés d'enseignement ménager chez les Ursulines de Roberval	591
Manuel d'enseignement rural: livre du Maître	591
Cours d'économie domestique à Saint-Pascal	592
Au Vatican: L'apparition du Pape, *Charles Pichon*	593
Allez à l'église, *H. Lavedan*	594
L'hymne pontifical	594
"Immortel amour", *C.-E. Dorion*	594
L'arbre et son utilité	596
Rehaussons la beauté de notre pays	596
Congrégation de N.-Dame: Noces d'or de dix religieuses	688
Manuel d'enseignement rural	689
Retraites fermées pour institutrices	689, 690
Chants de vacnaces	690
O Canada!	690
Cinquantenaire des Ursulines de Roberval	690
"The Educational Review" et la langue française	690
L'esprit de la Ligue catholique féminine	691
Avis à nos abonnés payants	691
Page littéraire, *Louis Veuillot*	692

Illustrations

Son Éminence le cardinal Rouleau	1
Les palmiers de Californie	3
Dessin	32, 96, 153, 286, 305, 383, 421, 493, 553, 647
Aviculture	39
Le "Souvenir Canadien"	72
Sa Sainteté Pie XI	73
Une école rurale régionale en Californie	79
Nids à trappe et bonne pondeuse	103
Un intérieur d'école en Californie	139
La basse-cour	162
Travaux manuels dans une école primaire de garçons	189
Dindons et dindonneaux	228
Une branche de l'oranger de Californie	213
La Basilique de Gaspé	281
Les reptiles	381
Une scène d'hiver	391
L'élevage du lapin	427, 492
Quand on connaît la nature du sol	536
Les abeilles	557, 641
Un modèle de petit musée scolaire	600
Groupe: Cinquantenaire d'enseignement de M. C.-J. Magnan	617

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.